No 9 — Rivière-du-Loup, Qué., 16 Juillet 1936 — 42ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1 00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1.00 par année

LE CANADA BILINGUE

Si la dernière session des Communes n'a pas eu pour nous le même intérêt que la session de la Législature provinciale, il n'empêche cependant que se soit livré à Ottawa un débat sérieux et fort instructif au sujet de la monnaie bilingue.

On sait que le gouvernement de M. Bennett avait reconnu l'égalité des droits du français et de l'anglais en matière de monnaie. Mais on avait abouti à une cote mal taillée, c'est-à-dire à une double émission de billets français et de billets anglais de la Banque du Canada. Les gens de bonne foi qui tenaient cette solution cocasse comme *la reconnaissance du bilinguisme* ont cru sans doute rêver lorsqu'ils ont entendu M. Bennett, devenu chef de l'opposition, s'inscrire nettement en faux contre *le véritable bilinguisme*, qui consiste, depuis toujours, à mettre deux langues côte à côte sur un même document, et soutenir avec opiniâtreté que *le Canada n'est pas un pays bilingue*.

M. Bennett a cru bon d'expliquer sa pensée. Il en avait le droit, certes, et nous n'en sommes pas autrement fâchés. Il importe beaucoup en effet de connaître l'opinion de nos adversaires. Il est fort heureux, par exemple, qu'un chef de grand parti, un ancien premier ministre du Canada, se soit fait l'interprète d'un bon groupe de ses concitoyens anglo-saxons pour nous dire carrément que certaines prérogatives que nous appelions ingénûment les droits reconnus de la langue française ne sont pour lui que des "concessions", sans plus.

Cette opinion de M. Bennett, dont nous ne suspectons ni la bonne foi ni la sincérité, et qui, sans doute, voulait se montrer aimable et condescendant pour ses concitoyens de la langue française, a surpris et franchement blessé l'immense majorité de la population canadienne-française. Il y avait de quoi, assurément. Mais nous permettra-t-on de prendre les choses de plus haut et de plus loin, et de dire qu'il est excellent pour nous que le successeur direct de John-A. McDonald ait été assez courageux pour ne pas être hypocrite?

Rien ne sert de récriminer entre nous sur la façon dont les Anglo-Canadiens apprécient et interprètent le pacte de la Confédération. L'histoire la plus authentique nous a appris que c'est avec répugnance que les Pères de la Confédération, à part les quatre constituants de langue française, ont agréé l'égalité officielle des deux langues. Aussi bien cette reconnaissance des droits de notre langue est-elle restée simplement platonique, purement théorique, sur certains points capitaux. Le Canada était bilingue — pourrait-on dire — sur le plan intérieur, pour la consommation domestique, c'est-à-dire pour les débats aux Communes, la traduction des documents et mémoires administratifs. Rien ne pouvait faire savoir à l'étranger que le Canada de 1867 traitait d'égale façon les langues française et anglaise. L'immense Internationale philatélique que constituent les millions de collectionneurs de timbres-poste a ignoré ce fait-là; le timbre-poste canadien a été unilingue jusqu'à ces dernières années. De même la monnaie canadienne, billon, nickel, argent ou or, et papier-monnaie du gouvernement, est restée rigoureusement unilingue.

S'il est possible que des ministres canadiens-français aient naguère au sein des cabinets réclamé le timbre-poste et la monnaie bilingues, il est certain en tout cas que rien n'a été fait pour donner suite à leurs réclamations. Il est de même certain que l'élément français au Canada est resté bien longtemps indifférent à cet oubli ou à cette négligence systématiques.

Nous avons donc une part de responsabilité dans cet état de choses. Il faut redire une fois de plus que ce n'est pas l'élément anglo-saxon qui est chargé de défendre les droits de notre nationalité. Si notre patriotisme avait été plus vigilant, ni l'esprit national qui a permis, au cours des cent premières années du régime anglais, tant de conquêtes précieuses avait continué d'animer nos coeurs, nous n'en serions pas aujourd'hui à entendre des hommes de premier plan comme M. Bennett parler de "concessions" à notre égard. John-A. McDonald pensait sans doute au fond de son coeur ce que pense M. Bennett aujourd'hui; mais il n'aurait jamais osé dire toute sa pensée, et, en fait, il s'en est bien gardé, car c'est avec ses protestations généreuses qu'il a endormi naguère notre vigilance et c'est en ses paroles que nous avons cru voir la manière de voir de l'ensemble de nos concitoyens de langue anglaise...

Nous aimons mieux, et de toutes façons, la franchise de M. Bennett. Ce qu'il dit, il n'est pas seul à le penser. Nous irons plus loin qu'on aimerait peut-être : nous sommes convaincus que la presque totalité de l'élément anglais au Canada pense comme lui.

Il ne faut pas désespérer en présence d'une telle situation. Il faut d'abord voir les choses telles qu'elles sont, et ensuite agir en conséquence. Il ne sert de rien de se leurrer sur la bienveillance et la bonne volonté de nos concitoyens de langue anglaise. Ils sont convaincus de leur supériorité, et nous avons cessé de nous montrer leurs égaux en valeur combative et en patriotisme agissant. Ne cherchons pas ailleurs la raison de la faiblesse de notre influence. Notre influence est-elle proportionnée à notre nombre? Dirait-on vraiment que nous comptons, nous, les Canadiens de langue française, pour 35 pour cent de la population canadienne? Divisés que nous sommes dans notre allégeance à deux partis politiques, nous perdons notre temps et nos forces dans nos luttes fratricides, et nous restons éternellement à la remorque des majorités de langue anglaise qui ont appris à ne plus nous respecter et encore moins à nous craindre. Voilà la tragique vérité!

Au cours du débat sur la monnaie bilingue, des mots durs ont été dits, des menaces même ont fusé... On a laissé entendre que la majorité anglo-saxonne commence à nous trouver exigeants et encombrants... C'est nous faire beaucoup d'honneur, assurément; mais cet honneur-là, nous ne le méritons pas encore...

Vaincus en 1760, nous avons été des conquérants jusqu'en 1867. La Confédération n'a pas uni simplement quatre provinces, elle a fédéré deux races différentes avec de mutuelles garanties. Que sont devenues ces garanties qui nous protégeaient? L'histoire de nos défaites et de nos déboires successifs depuis 1867, l'histoire des injustices que nous avons subies, c'est une histoire qui n'est pas glorieuse pour nos ennemis, sans doute, mais c'est une histoire dont nous n'avons pas à être fiers, puisque de conquérants nous sommes devenus conquis, vaincus par notre faiblesse autant que par l'action des adversaires. Nous n'avons pas su répondre à la pression continue des ennemis de nos libertés si chèrement conquises : en réalité nous avons cédé partout, toujours. Et c'est parce que nous disons aujourd'hui que nous en avons assez d'être tondus qu'on nous trouve encombrants!... Le couplet est d'une amère ironie!

Nous avons le droit de vivre en ce pays, et de vivre comme des hommes libres, avec les privilèges des hommes libres. On nous a enlevé l'exercice de nos libertés, religieuses et culturelles, dans presque toutes les provinces anglo-saxonnes du Canada. Et le fait est que nous n'avons pas su les défendre, malgré que nous comptions pour le tiers de la population...

McDonald, en 1865, et même en 1891, *disait* qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus au Canada. Ses héritiers politiques parlent ouvertement des "concessions" qu'on veut bien nous ménager. Ces "nuances" de langage indiquent le chemin parcouru. Il est temps de faire volte-face!

Une école d'Action Catholique à Montréal

L'Eglise catholique doit être plus que jamais une Eglise militante, déclare le Souverain Pontife. Il lui faut des soldats et des chefs bien trempés. Où vont-ils s'aguerrir? apprendre la technique de la guerre, acquérir les qualités nécessaires? Une Ecole d'Action catholique sera tenue pour eux à Montréal, à la Palestre Nationale, du 27 au 30 juillet prochain. Tous y sont invités : prêtres, religieux et religieuses, laics (hommes et femmes). Outre les cours généraux ouverts à tous, il y aura des réunions d'ordre pratique par groupes spécialisés où les leçons seront revues et appliquées à tel milieu déterminé. On peut s'adresser pour tout renseignement au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

POUR NOTRE NOUVELLE INDUSTRIE

Nous sommes informés que le paiement des souscriptions qui ont été faites pour l'établissement d'une nouvelle industrie progresse favorablement. A l'heure actuelle, au-delà de la moitié des remises aurait été faites.

Nous croyons cependant devoir faire un nouvel appel aux souscripteurs. Bien des sans-travail dans notre ville sont anxieux de l'ouverture de cette manufacture nouvelle. Mais comme nous l'avons dit, cette ouverture ne dépend que de l'empressement des souscripteurs à verser le montant de leur souscription. Dès que le montant en sera déposé à la banque, les travaux d'installation de la machinerie commenceront immédiatement. C'est peut-être dans huit, dans quinze jours; tout dépendra de notre empressement.

Il est peut-être dans le moment bien d'autres questions qui peuvent détourner notre attention, mais il ne faudrait pas que nous oubliions que l'intérêt de notre ville doit primer toutes les autres. Hâtons-nous donc de remplir notre part d'obligations afin d'assurer au plus tôt l'ouverture de cette nouvelle industrie. D'autant plus qu'il en est d'autres en perspective et qu'il importe de terminer ce premier travail avant d'en entreprendre un autre.

Nous pouvons reprendre notre marche en avant dans la voie de la prospérité si nous le voulons. Le voudrons-nous? Pour le moment la réponse est aux souscripteurs.

QUE SIGNIFIE CETTE DECLARATION?

Dans le compte-rendu publié par "Le Soleil" de jeudi dernier d'une assemblée de l'Association Ouvrière Nationale de Québec, nous relevons les particularités suivantes :

"L'Association Ouvrière Nationale de Québec a annoncé hier, son affiliation au Front Populaire de Montréal. Cette déclaration faite par le président Jos. Denis au début d'une réunion de sans-travail qui a eu lieu, hier, à l'édifice St-Cyr, rue St-Joseph. Cette assemblée avait réuni la plupart des membres de l'Ass. Ouvrière Nationale. Quand il eut fait part de cette décision, M. Denis, continuant son allocution, ajouta qu'il avait quelques rectifications immédiates à exprimer. Mettant en garde certains membres du clergé contre la façon dont ils procédaient vis-à-vis de l'Association Ouvrière Nationale, le président donna un avertissement véhément : "Il y a des prêtres qui nous accusent d'être des communistes; que les prêtres, malgré le respect que je leur dois, restent chez eux! Il y a un bout à tout! Il y a longtemps que nous sommes opprimés, que vous avez faim; il faut un terme". Faisant allusion à un récent communiqué du cardinal, il ajoute : "Son Eminence le cardinal Villeneuve a donné de sages avis; nous sommes bien catholiques, mais nous ne souffrirons pas que l'on nous accuse d'être des communistes. Les Syndicats catholiques n'ont pas de leçons à nous faire et leurs chefs n'ont pas le droit de m'accuser de retirer de grosses contributions, eux qui réclament -3.75 par année de leurs membres, alors que nous, nous ne demandons que 10 cents par mois. Je donne un dernier avertissement au clergé : arrêtez de dire que nous sommes des communistes. L'"Action Catholique" m'a téléphoné pour que je fasse une mise au point; s'ils ont des suggestions à me faire, qu'ils viennent chez moi....."

"Un peu plus loin, l'orateur communique une lettre de M. Ovila Légaré, président des sans-travail de la Rivière-du-Loup, dans laquelle celui-ci demande l'affiliation de l'association qu'il dirige".

"Je souhaite, dit M. Denis, que nous réunissions 2000 membres, vous verrez que les choses marcheront rondement".

Il serait intéressant de savoir jusqu'à quel point cette dernière déclaration de l'orateur était autorisée, et, dans l'affirmative si M. Ovila Légaré a écrit cette lettre de sa propre initiative ou s'il a été autorisé à le faire par l'Association des Sans-Travail de notre ville.

Nous posons simplement la question sans plus de commentaire pour aujourd'hui.

LA VOIRIE ET LE TOURISME

Un coup d'oeil sur le journal quotidien me permet de constater qu'un peu partout le tourisme suit son cours normal. *Il n'y a que la région du Bas St-Laurent qui soit en retard cette année.* Partout autour de nous on entend les hôteliers et les garagistes se plaindre de l'absence des visiteurs étrangers. On dirait que cette année le Bas de Québec n'a plus l'attrait qu'il avait l'an dernier. Pourtant la vallée du St-Laurent et la Gaspésie n'ont pas perdu leur charme et nos gens sont toujours prêts à recevoir avec leur amabilité et hospitalité reconnue.

Quelle serait donc la raison de cette anomalie? Je consulte un concitoyen de Rimouski. La raison, me dit-il, est que nos routes sont en mauvais état. J'ai fait un voyage à Québec, — quel voyage! J'en ai les os moulus. Des trous, des "laveuses", du mauvais gravier, de la pierre cassée, on roule sur des oeufs en certains endroits et l'on se demande si c'est un poteau de droite ou de gauche que l'on heurtera ou si c'est une ou deux pagées de clôture que l'on défera. Je voudrais bien ne pas le répéter à mon voisin, mais il l'apprend bien vite à ses dépens dans un petit voyage à Matane. Sa roue de commande est le triste témoin d'efforts formidables. Puis les Américains? Pourquoi aller plus loin : une vingtaine de milles en Bas de Québec et l'on rebrousse chemin. Etre touriste c'est se reposer, jouir de la route et non fuir sans cesse le trou de la mort, risquer de briser l'automobile et tout aussi bien sa propre gueule. On a beau être américain ou ontarien, on tient encore à la vie et à son butin. Et le M. de Boston s'en retourne avertir ses amis de ne pas aller en Gaspésie. Qui en souffre? Qui va voir à corriger ce mal, cette mauvaise réclame? Il serait bien temps en juillet que cela disparaisse. Pas vrai?

TOUI-TOUI.

"Le Progrès du Golfe".

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

L'IMMACULEE FACE A LA MACULEE!

La rage de l'enfer. — Voix sinistres. — "Sauve toi!". — La baigneuse. -- Le cardinal. -- En France, en Italie. — Les Doukobors. — Les conseils municipaux. — Faire le vide. — Chiens muets.

Dimanche, le 19, chemin de croix des Anciens Retraitants, à St-Patrice, avec sermon, chants, orgue, salut du Saint-Sacrement, comme toujours.

Nous avons une raison particulière d'être nombreux : manifester notre reconnaissance à Notre-Seigneur, à Notre-Dame de l'Immaculée-Conception pour le splendide succès des fêtes qui ont accompagné la bénédiction de la Grotte et de notre drapeau.

x x x

Satan a vu avec rage ce triomphe de Celle qui le tient sous son pied. Tout de suite le lendemain se produisait dans la ville certains faits significatifs. Dimanche a vu la bénédiction de l'Immaculée; lundi a vu la malédiction de la Maculée.

Publiquement nous avons placé haut la Reine de la pureté, de la pudeur; plus bas mais publiquement, le Singe a affiché l'image de l'impureté de l'impudeur.

x x x

Mais c'est justement pour faire rager l'enfer que nous avons placé là Celle qu'il craint tant, Celle qui, à Rivière-du-Loup comme à Lourdes, sait le faire, d'un seul regard, entrer sous terre ou sous les eaux. Qu'on relise pour s'en convaincre davantage un simple incident de la quatrième Apparition :

"Bernadette, revenue à elle-même, "raconta que, pendant son dialogue "avec la Vision, des voix sinistres "s'étaient fait entendre au-dessus du "Gave. Elles se heurtaient, s'entre-"croisaient, s'interpellaient et l'une "de ces voix dominant toutes les au-"tres criait: "Sauve-toi! sauve-toi!" "Mais un regard de la Dame avait "tout dissipé. Satan avait sans dou-"te entrevu le plan miséricordieux "du Ciel sur cette Grotte. Il vou-"lait le mettre en échec... (Berna-"dette Soubirous, par Soeur Marie-"Bernard, p. 25").

Un simple regard de l'Immaculée et Satan et ses saletés, rentrent dans l'ombre et le silence.

x x x

Des mercantiles de l'extérieur qui ne sont ni de notre race, ni de notre religion, ni de notre éducation, disons de notre "civilisation" s'évertuent à annoncer leurs marchandises par la femme nue ou quasi, la baigneuse.

La mollesse, le respect humain, la crainte de "dire ce qu'on pense et de faire ce qu'on dit", empêche que n'aille tout de suite à la fournaise ces saletés morales par lesquelles on veut attirer tous les yeux, ceux des jeunes surtout.

Ces lâchetés des catholiques sont la honte de nore époque et indiquent bien les causes de sa déchéance économique.

x x x

Le cardinal, qui est pourtant d'une grande largeur de vue, un des esprits les plus distingués et les plus ouverts au progrès qu'ait vu notre génération, écrivait naguère qu'on peut difficilement imaginer spectacle plus scandaleux que celui des plages modernes.

Alors pourquoi des catholiques permettent-ils qu'on annonce, chez nous, par l'image ce qui se voit de plus suggestif sur les plages à la mode?

C'est encore Son Eminence qui, dès son ascension sur le trône de Québec, se hâtait de rédiger de sa main des règlements qui ont été partout publiés et reproduits même dans des revues protestantes des Etats-Unis. On en ventait la sagesse. Et lui, cet éminent moraliste qui dédaigne de s'arrêter aux vétilles, qui abhorre la pudibonderie, le scrupule, croyait de son devoir de prescrire jusque dans les détails, la forme et la coupe d'un costume de bain décent.

x x x

Il suivait en cela l'exemple des grands évêques italiens et français qui ne craignent pas de coiffer du titre d'"hypocrites" ceux qui excusent ces désordres sous prétexte d'hygiène, de santé publique; comme si on ne pouvait jouir des bienfaits du bain sans scandaliser les humbles, les enfants, les jeunes gens, le public généralement; sans créer une mentalité qui soit la négation des principes de bonne éducation et de distinction qui, dans le passé, ont fait la force et la grandeur de notre race.

x x x

En agissant ainsi, notre clairvoyant cardinal était aussi en accord parfait avec notre code municipal et notre loi des Cités et Villes où les législatures ont cru de leur devoir d'inclure des articles autorisant nos conseils municipaux à réglementer sur la décence des bains et la police des plages.

Le législateur a été sur certains points, même plus sévère que le cardinal, infiniment plus. On n'a pour s'en convaincre qu'à confronter les règlements de Son Eminence avec les lois et sanctions imposées par le Parlement d'Ottawa à ces sauvages qu'on appelle Doukobors et qui pourtant ne font pas pis à certains jours seulement, que bien des baigneuses prétendues civilisées ne le font chaque jour de la saison balnéaire.

Soyons en garde! Ce n'est pas par une réplique ou des répliques chez-nous, des plages américaines que nous ramèneront l'ordre, la soumission, la foi, l'amour de Dieu et, ajoutons-le, la prospérité parmi nous. Le désordre n'engendre que le désordre.

x x x

Le rôle qu'on nous a tracé en haut lieu, c'est de dire, nous Retraitants, et sans crainte, ce que la lâcheté pense tout bas sans le dire; mais non seulement de dire, de parler haut, mais d'agir; et d'agir non pas séparément, mais unanimement, en corps. Si nous ne parlions pas, si nous n'agissions pas, nous serions des chiens de garde muets qui méritent d'être abattus sans pitié. Notre justice ne l'emporterait pas sur celle des pharisiens qui étaient forts en démonstrations, processions, fêtes splendides, étalages extérieurs, mais qui avaient oublié, dit l'Evangéliste, les points principaux de la loi. L'incendie du Temple de Jérusalem où ils avaient cru se mettre à l'abri de la fureur divine, a vu leur fin tragique.

x x x

Si nous parlons, c'est parce que les chefs le veulent. Parlons, agissons, ne laissons pas le scandale s'installer chez nous, nulle part, ni dans les rues, ni dans les vitrines, ni sur les plages. Faisons au besoin le vide autour de ceux qui ont "des oreilles "et n'entendent pas, des yeux et ne "voient pas".

Et dimanche, à Saint-Patrice, trempons nos âmes, fortifions-les pour les luttes nécessaires, au spectacle de Jésus ne reculant jamais, mais avançant toujours vers le devoir, vers la croix, vers le sacrifice, mais aussi vers le salut, la Résurrection, la Gloire... oui, la Gloire, mais pas celle qui vient des hommes, elle n'en vaut pas la peine...

JEAN LAVIGNE.

P. S.—Assemblée de 3 à 4 heures, avant le chemin de croix. Ne pas oublier que le chemin de croix est toujours maintenant à quatre heures et non pas à quatre heures et quart comme autrefois.

ERRATA.—Dans mon compte-rendu des fêtes de dimanche dernier j'avais écrit : ... la "Mère" du Christ-Roi quittant le ciel pour toucher de son pied virginal..." On a imprimé: "... la "prière" du Christ-Roi quittant le Ciel pour toucher de son pied..." Mes pattes de mouches ont fait croire au prote que la prière pouvait avoir des pattes. Tout s'explique... Une autre erreur typographique laisse comprendre que l'Apparition a bien mal apostrophé cette pauvre petite Bernadette... Glissez, mortels... Les protes sont de braves gens, mais qu'on bourre de copies illisibles à la dernière minute. — J. L.

Pour nos petites Clarisses

Cette année, comme les années passées, je dois faire appel à la générosité de la population de la ville et des comtés voisins, en faveur des Soeurs Clarisses.

Il s'agit de payer le bois pour le chauffage du monastère, durant l'hiver 1936-37.

Déjà, j'ai reçu l'aumône d'un certain nombre, qui se souviennent particulièrement. Entre autres aumônes, je reçois fidèlement, celle d'un curé d'un canton de colonisation, qui me fait parvenir un dollar "afin que cela m'aide", dit-il.

C'est en effet un bon moyen : Donner pour recevoir.

Celui qui comprend la charité de cette façon ne sera peut-être jamais "un riche", mais il est sûr d'avoir toujours quelqu'argent pour pouvoir en donner.

Je compte donc sur la charité de tous, car j'aurai $250.00 à payer.

Merci à l'avance à tous ceux qui donneront l'aumône du bois, aux dévoués quêteux, qui vous tenderont la main pour les Soeurs et à ceux qui feront parvenir leur obole au soussigné.

Dr CHS-HENRI DUMAIS

M. HORACE CIMON
ELU PRESIDENT
DU BARREAU RURAL

L'Association du Barreau Rural a tenu son congrès annuel, samedi et dimanche derniers, au "Seigniory Club" près de Montebello. En outre des membres de l'Association y assistaient le Bâtonnier général de la Province, l'Honorable M. Lucien Moraud, le bâtonnier de la section de Montréal, Me J.-A. Mann, l'honorable M. Onésime Gagnon, syndic du Barreau de Québec, M. Arthur Vallée, ancien bâtonnier de Montréal, M. Francis Fauteux, syndic du barreau de Montréal, M. L.-P. Pigeon, président du jeune barreau de Québec, M. Edgar Herman, président du jeune barreau de Montreal, et quelques autres délégués des sections de Montréal et de Québec.

Plusieurs questions importantes furent étudiées et samedi soir un banquet réunissait les congressistes au cours duquel adressèrent la parole le président sortant, M. P. Bigué, des Trois-Rivières, l'honorable Lucien Moraud et l'honorable juge Trahan, de la Cour Supérieure. Le lendemain, grâce à l'obligeance de l'honorable juge H.-A. Fortier qui en avait obtenu la faveur de Mme Papineau les congressistes purent visiter la chapelle mortuaire où sont déposées les cendres du grand patriote, L.-J. Papineau, et des autres membres de sa famille.

La convention se termina par l'élection des nouveaux officiers pour la prochaine année. L'exécutif suivant fut élu à l'unanimité :

Président : Me Horace Cimon, de Rivière-du-Loup;

Vice-président : Me E. Salvas, de Sorel;

Secrétaire-trésorier : Me Albert Leblanc, de Sherbrooke.

MORT DE MONSIEUR ALBERT GERVAIS

C'est avec le chagrin le plus sincère que nous avons appris le décès, jeudi dernier, à Joliette, de notre excellent confrère, M. Albert Gervais, directeur de "L'Etoile du Nord".

Monsieur Gervais, qui n'était âgé que de 37 ans, avait pris une part prépondérante à l'organisation de l'Association de la Presse Hebdomadaire. Appelé à la présidence, sa franche et généreuse cordialité lui avaient acquis l'estime et l'affection de tous ses confrères qui regretteront longtemps sa disparition prématurée.

Nous prions Madame Gervais et tous les membres de la famille du regretté défunt d'agréer l'expression de nos plus respectueuses et vives sympathies.

Ligue de la Vallée du Saint-Laurent

Aux Trois-Pistoles deux équipes bien démembrées ont figuré sur le terrain, naturellement un peu timide, mais le succès a couronné leurs efforts. Saint-Jean de Dieu avait à déplorer l'absence de plusieurs joueurs pour ce jour-là et Trois-Pistoles de son côté, pour des raisons majeures, a été obligé de réformer son club en éliminant d'anciens joueurs pour les remplacer par de jeunes et nouveaux adeptes. Pour la première partie ils ont fait très bonne figure ce qui a permis aux Trois-Pistoles d'enregistrer sa 7ème victoire consécutive. Les vieux joueurs du Trois-Pistoles ont prouvé dimanche dernier qu'ils étaient encore très capables, en commençant par le receveur du club qui a fait honneur à toute la population en enregistrant un "home run". Bravo Victorin! En mentionnant ce dernier il ne serait pas juste de passer sous silence d'autres vieux vétérans qui se sont fait remarquer, outre le lanceur Blais, dont sa renommée est connue nous nommerons le capitaine du club Gérard Bérubé et Léo Belzile qui, comme par le passé, ont donné très bon exemple aux nouvelles recrues.

Il est à espérer que ces deux équipes, Trois-Pistoles et St-Jean, malgré le remaniement apporté donneront les parties aussi intéressantes et captivantes qu'autrefois. Suivez-les et vous serez à même de le constater.

Pour la Section Est : Saint-Simon rendait visite à St-Fabien. La partie fut des plus contestée. Il leur fallu jouer deux manches supplémentaires afin de faire une décision.

St Fabien . .	202	014	310 00	13
St-Simon . .	120	020	026 01	14
T.-Pistoles . .	002	051	50x	13

MISE AU POINT DE M. LEON CASGRAIN

La rumeur a circulé dans le comté que, lors du banquet offert au Général Sir Eugène Fiset, aux T.-Pistoles, le 7 juillet écoulé, l'Honorable M. Godbout, premier ministre, et moi-même avions été obligés de sortir de la salle du banquet par une porte dérobée. Je ne me serais pas occupé de cette fausse rumeur si M. Albert Rioux, ancien président de l'Union Catholique des Cultivateurs, n'avait affirmé la même chose, devant toute la Province, dimanche dernier, à l'assemblée du parti dit Union Nationale, à Baie-du-Febvre.

Je tiens à déclarer qu'il s'agit d'une pure invention et d'une nouvelle fausseté comme nos adversaires se plaisent à en répandre depuis déjà longtemps. Le Premier Ministre et moi-même sommes entrés dans la salle du banquet par la porte principale et en sommes sortis par la même porte, au vu et au su de tout le monde, au milieu de la foule qui loin de nous faire une manifestation hostile nous était, au contraire très sympathique.

A l'appui de cette assertion, que je pourrais faire sous serment, vous pourrez lire plus bas deux affidavits donnés par MM. J.-H. Rousseau, notaire, Louis Rioux, secrétaire-trésorier de la Ville des Trois-Pistoles, et Théodore Damours, Président de l'Union des cultivateurs de sa paroisse.

Il serait facile d'obtenir des centaines d'affidavits dans le même sens. J'espère que cette mise au point sera suffisante pour empêcher nos adversaires de continuer à répandre pareille fausseté.

Il est important que nos amis soient en garde contre les tactiques que je ne qualifierai pas de certains de nos adversaires. Le désir du pouvoir, — désir qui ne se réalisera pas encore cette année, — fait perdre la tête et le sens de la mesure à un grand nombre d'entre eux.

Les nouvelles qu'on a répandues sur les belles assemblées que j'ai tenues en compagnie de M. Alex. Michaud, C. R., et Jules Lizotte, préfet du comté, à St-Eloi et à St-Jean de Dieu, sont aussi vraies que l'incident du banquet des Trois-Pistoles.

LEON CASGRAIN.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE KAMOURASKA.

Nous soussignés, Louis Rioux, Secrétaire-Trésorier de la Ville de Trois-Pistoles et J.-H. Rousseau, Notaire, tous deux de Trois-Pistoles, étant dûment assermentés sur les Saints Evangiles, déclarons ce qui suit :

Qu'après le banquet donné à la salle publique, le 7 juillet courant, en l'honneur du Général Sir Eugène Fiset et auquel assistait l'Honorable Adélard Godbout, le Premier Ministre de la Province, nous lui avons demandé s'il voulait bien se rendre, une minute, au bureau du conseil, qui est au premier étage de la bâtisse, pour prendre connaissance de certains documents, ce à quoi il a consenti de bonne grâce.

Que nous nous sommes rendus au bureau, en passant par le grand escalier, par lequel le public entre dans la dite salle et en sort et non par un escalier détourné.

Qu'une grande foule se tenait à l'entrée de la salle, à la porte principale, lorsque nous sommes sortis.

ET NOUS AVONS SIGNE :

LOUIS RIOUX.
J.-H. ROUSSEAU.

Assermentés devant moi à Trois-Pistoles, ce quinze juillet mil neuf cent trente-six.

PHILIPPE MICHAUD, J. P.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE KAMOURASKA.

Je soussigné, Théodore D'Amours, cultivateur et Président de l'Union des Cultivateurs pour la paroisse de Trois-Pistoles, déclare ce qui suit, après serment prêté sur les Saints Evangiles :

Que j'étais présent au banquet qui a été donné à la salle publique de Trois-Pistoles, le 7 juillet courant, en l'honneur du Général Sir Eugène Fiset, auquel assistait Monsieur Léon Casgrain, avocat de la Rivière-du-Loup; L'Honorable Adélard Godbout, Premier Ministre de la Province, était aussi présent.

Après le banquet, près du grand escalier de sortie, j'ai donné la main à Monsieur Casgrain ainsi qu'à l'Honorable Godbout, qui sont sortis de la salle, par le grand escalier, qui est la sortie par laquelle le public entre dans cette salle et en sort.

Qu'ils sont nullement sortis par un escalier détourné, mais bien par la grande porte de sortie générale où se trouvait une grande foule de gens.

ET J'AI SIGNE :

THEODORE D'AMOURS.

Assermenté devant moi à Trois-Pistoles, ce quinze juillet mil neuf cent trente-six.

PHILIPPE MICHAUD, J. P.

Fête de Sainte-Anne
Le 26 Juillet 1936

Concert à la Pointe, dimanche, le 26 juillet, à 2 heures p. m., par la Fanfare de la Cité de Rivière-du-Loup.

Les musiciens descendront le matin. Départ à 6.30 heures a. m. de l'hôtel de ville pour se rendre à la messe qui aura lieu à 7.30 heures, spécialement pour les musiciens et tous les pèlerins qui les accompagneront pour la communion. Après la messe, déjeuner en plein air. Dans l'après-midi, concert à 2 heures, et à 4 heures salut solennel et prédication en plein air.

Excursion des Chevaliers de Colomb
Au Cap Trinité
LE 19 JUILLET

Dimanche, le 19 juillet, les Chevaliers de Colomb feront leur excursion annuelle au Cap Trinité. Cela veut dire qu'une magnifique occasion se présente de passer une agréable journée sur l'eau à respirer l'air frais, confortablement installé sur le vapeur "Rivière-du-Loup", tout en admirant les beautés pittoresques qui se présentent aux yeux du voyageur sur le magnifique parcours du Saint-Laurent et du Saguenay.

Voyage enchanteur qu'on refait avec un plaisir toujours nouveau. Traversée du fleuve au doux balancement du navire pendant que le regard se porte au loin sur les majestueuses Laurentides... Puis on entre dans le fameux Saguenay et on voyage à travers un véritable cataclysme de la nature, sur des eaux qui atteignent jusqu'à un mille et demi de profondeur, chenal unique ou plutôt crevasse immense résultant de l'action des glaces et que les eaux durent remplir avant de pouvoir poursuivre une autre course.

Prendre part à l'excursion du 19 juillet, c'est contempler l'incomparable Cap Trinité, pic gigantesque qui se dresse à dix-huit cents pieds au-dessus des eaux. C'est éprouver l'impression inoubliable de cette masse de rocher se dressant de cette hauteur au-dessus des vapeurs, pendans que la sirène lance ses appels stridents qui se répètent de rocher en rocher.

Que faut-il faire pour prendre part à cette excursion toujours populaire des Chevaliers. Acheter ses billets de bonne heure car le nombre des passagers est limité. Cette recommandation s'adresse particulièrement à ceux qui l'année dernière, durent rebrousser chemin sur le quai, vu qu'il n'y avait plus de billets disponibles.

Les billets sont en vente en différents endroits. Pour réserver les cabines on devra s'adresser à M. Joseph Langevin, le soir, chez les Chevaliers de Colomb.

L'Evêque de Genève contre la participation des catholiques au congrès de la jeunesse

Le congrès mondial de la Jeunesse pour la paix auquel la Jeunesse du Canada s'est préparée par un congrès tenu en mai dernier à Ottawa doit avoir lieu à Genève en septembre prochain. Or l'évêque de l'endroit, Mgr Besson, consulté par les jeunes catholiques de son diocèse sur leur participation a répondu qu'il ne pouvait l'autoriser. Voici sa lettre:

"Des groupes de jeunesse catholique de notre diocèse nous ayant demandé s'ils devaient prendre part au Congrès mondial de la Jeunesse pour la Paix (qui doit se tenir à Genève à la fin du mois d'août, nous leur avons répondu : non. Voici pourquoi :

"Nous restons autant que n'impor-

te qui, désireux de voir s'établir dans le monde une véritable paix; toutes nos paroles, tous nos actes, depuis le premier jour de notre épiscopat, suffisent à le montrer aux gens de bonne foi. Nous avons salué et nous saluons avec sympathie les efforts accomplis en vue de promouvoir cette paix. Nous ne refusons pas de croire que les organisateurs du Congrès de Genève sont animés de bonnes intentions et qu'ils attendent beaucoup de leur initiative. Mais il ne s'agit pas d'intentions, il s'agit de faits; or, en fait :

"D'une part, nous sommes persuadé que le Congrès de Genève, comme plusieurs autres de même genre, n'aura aucun résultat pratique pour l'affermissement de la paix;

"D'autre part, nous sommes persuadé que le Congrès de Genève, comme plusieurs autres de même genre, aura des résultats certains pour l'affermissement d'une idéologie politique, sociale et religieuse, contre laquelle, en conscience, ennemi de toute équivoque, nous avons le devoir de lutter avec la dernière énergie".

St-J. de Dieu 010 012 102 7
Parties pour dimanche prochain, le 19 juillet
Saint-Fabien à St-Simon.
St-Jean de Dieu à St-Eloi.
Trois-Pistoles à l'Isle-Verte.

N'ayant reçu aucun rapport de la partie St-Eloi à l'Isle-Verte nous ignorons si cette dernière a eu lieu.

Le courrier de Tante Odile

LES SPORTS

Autrefois, il était coûteux d'être sportive et les femmes riches ne l'étaient généralement que par snobisme. Mais maintenant que la médecine et l'hygiène de la beauté de la femme a fait les expériences nécessaires pour s'assurer de la nécessité des sports, si l'on veut être en bonne santé, et partant être belle, il est permis à tout le monde d'être sportive : femmes riches ou pauvres.

Que ce soit le tennis, la natation, l'équitation, le golf, l'alpinisme, la bicyclette, la course à pieds, les longues marches, etc., etc.... qui soient votre sport favori, peu importe. L'essentiel, c'est que vous ne soyiez pas paresseuse et que vous en fassiez suffisamment. Une fois par semaine, cet été, n'est pas suffisant. Il faut en faire régulièrement tous les jours. Et si par malchance, vous n'êtes pas assez riche pour être sportive, faites régulièrement une demi-heure d'exercices de gymnastique par jour. Et ne vous permettez pas de sauter pardessus un jour!... Marchez de deux à deux heures et demie chaque jour en été. Faites de la course à pieds. Faites des exercices de gymnastique respiratoire. Dansez à la corde: enfin, tous mouvements que peuvent se permettre les femmes pauvres et même que les femmes riches sont bien contentes de pratiquer, malgré leur argent.

POUR ETRE BELLE

La beauté de la figure dépend de bien des choses. D'abord:

1.—De la façon de se laver et d'enlever son maquillage (poudre, rouge, etc., etc.);

2.—De la qualité des produits de toilette et des cosmétiques que l'on emploie;

3.—De l'exercice que l'on fait;

4.—Des aliments que l'on mange et du régime que l'on suit de la régularité avec laquelle on se nourrit;

5.—De la qualité de notre sang;

6.—Du régulier fonctionnement de nos intestins.

En plus de ces six items, les femmes (surtout à partir de 25 ans) doivent donner des soins préventifs à leur peau. On conseille bien de rendre visite une fois par semaine à une spécialiste en beauté... pour recevoir un massage bien appliqué ou un bain de vapeur pour les visages des femmes âgées.

Mais nous qui n'avons pas encore les moyens d'aller chez la masseuse ou la coiffeuse toutes les semaines nous devons effectuer nous-mêmes les soins préventifs pour conserver l'aspect jeune et frais de notre peau. Les masques peuvent alors nous rendre service. Il se vend des préparations sur le marché faites à base d'herbes et que l'on applique en pâte sur la figure. On laisse sécher puis on rince la figure et on applique ensuite un bon cold cream pour adoucir la peau. Ces masques ont la réputation d'enlever points noirs, cosmédons, peaux ternes, plaques jaunes, etc., etc... Il y a des masques pour les peaux sèches et d'autres pour les peaux grasses et ils coûtent relativement peu cher.

Un masque que l'on peut faire à la maison est celui du blanc d'oeuf.

Une fois par semaine, après s'être lavé à fond le visage, battre le blanc d'oeuf à la neige et très dur. L'appliquer sur la figure, le laisser sécher et rincer la figure avec de l'eau légèrement tiède et froide ensuite. Ce masque est excellent pour les peaux sèches.

Il y a aussi les masques avec du miel ou encore l'application de petit lait qui sont des soins que l'on peut donner à la figure à la maison et qui ne coûtent pas cher à mes correspondantes qui habitent à la campagne. C'est d'ailleurs pour elles que je parle de ces masques et avec l'intention de leur rendre service.

AVIS

Celles qui ont acheté la brochurette: "La beauté du Buste" peuvent envoyer une enveloppe timbrée de 3 sous et adressée pour recevoir toute une série d'exercices de gymnastique pour le développement des seins atrophiés ou la conservation et la fermeté des autres. J'ai ajouté cette page à la brochurette No. 1 et je désire que les lectrices qui l'ont achetée par le passé profitent de ces exercices merveilleux autant que les correspondantes qui feront venir la brochure à l'avenir.

L'explication de ces exercices est accompagnée d'illustration qu'il m'est impossible de faire reproduire dans mes colonnes du "Saint-Laurent". Les "cuts" pour la reproduction des dessins d'illustrations coûtent de 2 à trois dollars chacune et il y a 14 illustrations dans ces feuilles supplémentaires ajoutées à la brochurette No. 1: "La beauté du Buste".

Alors, ne vous gênez pas. Celles qui ont déjà fait venir la brochure n'ont qu'à envoyer une enveloppe timbrée et adressée et donner le même nom et (si elles le peuvent) la date vers laquelle elles ont reçu la brochurette et la date vers laquelle elles l'ont demandée. A bientôt.

TANTE ODILE.

LES BROCHURES DE TANTE ODILE

Lorsque vous demandez une brochure de Tante Odile, n'oubliez pas, voulez-vous, d'envoyer en même temps une enveloppe timbrée de 3 sous et adressée lisiblement à votre nom. Et, si possible, envoyez une grande enveloppe de format commercial, grandeur: 9 pouces et demie par 4 pouces par exemple. Ainsi, vous recevrez les brochures toutes fraîches et non pliées en trois ou quatre.

1.—BEAUTE DU BUSTE 15 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

2.—20 JEUX DE SOCIETE, 25 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

3.—VOULEZ-VOUS MAIGRIR? 5 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

4.—VOULEZ-VOUS ENGRAISSER? 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

5.—LA BEAUTE DES MAINS, 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

6.—L'ETIQUETTE A TABLE, 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

LA MAIN GAUCHE OU LA MAIN DROITE

QUESTION : Je suis gaucher. Est-ce contre l'étiquette à table si je mange de la main gauche? — ARMAND D.

REPONSE : Oui, monsieur. Vous pêchez contre l'étiquette à table en mangeant de la main gauche. Habituez-vous à le faire de la main droite. Pour les autres questions que vous me demandez, elles sont trop nombreuses, vous trouveriez les réponses dans ma brochure 6: L'Etiquette à table.

x x x

A MICHELLE : Envoyez-moi une enveloppe timbrée et adressée et je vous enverrai le nom de la Cire Dépilatoire pour l'enlèvement des poils follets. Je ne puis vous le dire dans le journal parce que je ne peux pas faire d'annonce gratuite.

x x x

A THERESE L. : Ma brochurette "Voulez-vous engraisser"? vous rendrait certainement service. C'est la suralimentation qui aide à gagner du poids. La plupart du temps, les causes de la maigreur sont l'excès de fatigue, le surménage et la malnutrition.

x x x

A THERESE M.: Deux Thérèses cette semaine! C'est drôle n'est-ce pas? Une grosse et une petite! Regardez l'annonce de mes brochures au milieu de ma colonne et vous verrez le prix de la brochure des Conseils aux personnes obèses. Elle est intitulée : Voulez-vous maigrir?

x x x

A BRUNETTE : La brochure des conseils sur le développement du buste coûte 15 sous et en plus vous devez envoyer une enveloppe timbrée et adressée s'il vous plait. Je serai très heureuse de vous l'envoyer. A bientôt.

x x x

Ecrivez à Tante Odile et demandez-lui des conseils sur la Beauté, l'Etiquette, la littérature, la mode, sur vos problèmes moraux, etc., etc. Elle vous répondra gratuitement.

TANTE ODILE.

Lejeune-Auc'air

M. et Mme Charles Eugène Bélisle, née Eugénie Landry annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 4 juillet et baptisé le 5, sous les prénoms de Joseph Julien. Parrain et marraine : M. et Mme Lucien St-Pierre.

Le même jour, M. et Mme Arsène Lévesque, née Anna Dumont, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Emilien. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Bourgoin, fils.

De passage dans notre paroisse, M. et Mme Pitre Desjardins, ainsi que leur petite fille et M. Camille Bélisle, en visite chez leurs parents et amis, M. Napoléon St-Pierre et chez MM. Charles Eugène Bélisle et Jos. Lagacé.

YVES MASSIGNON ET LES ACADIENS DU MADAWASKA

Bon nombre d'écrivains de France ont largement contribué à l'histoire écrite du peuple acadien non seulement dans le but de faire connaître aux générations présentes et futures le sort d'un brave petit peuple dispersé par les fortunes de guerre, mais surtout pour satisfaire un désir intense, peut-etre même une passion, de se rapprocher de ces gens qui s'étaient rendus coupables d'un attachement peut-être trop fidèle à leurs origines. Les Français, auteurs de tels récits, étaient animés dans leurs travaux à la fois par un besoin de s'instruire et d'instruire les autres des vicissitudes d'une population conquise et par un attrait tout spécial et un amour qui les portaient irrésistiblement vers ces descendants d'autres Français, leurs frères, que le souvenir de la mère patrie empêchait d'être absorbés et transformés suivant les exigences des nouveaux venus.

Les noms des Français qui ont ainsi enrichi l'histoire sont bien connus au Canada et spécialement chez les Acadiens. Mais il en est un que la mort vient d'emporter avant qu'il pût prendre sa place dans la mémoire et dans le coeur des populations acadiennes. C'est monsieur Yves Massignon, décédé à Paris à la fin d'octobre dernier à l'âge de vingt ans.

Ce brillant jeune homme, arraché aux siens après une longue et douloureuse maladie et au moment où sa carrière allait s'ouvrir, était étudiant en géographie à la Sorbonne et le fils de monsieur Louis Massignon, professeur au Collège de France. Si nous attirons l'attention du public à cette date sur les travaux du jeune géographe, c'est après avoir constaté avec tristesse que la presse acadienne — en autant que nous avons pu lire ses organes, — semble avoir ignoré l'annonce de sa mort pourtant rapportée dans les numéros de janvier et d'avril du Bulletin du Comité France-Acadie.

Des Acadiennes alors à Paris se sont fait un pieux devoir d'assister à ses funérailles : Soeur Jeanne Louise (née Lena Le Blanc), Soeur Béatrice (née Jenton) et, en l'absence du violoniste Arthur Le Blanc, madame Saint Coeur, ces gens ayant voulu par leur présence rendre hommage à celui qui avait fait le sacrifice de sa vie pour leur peuple.

Ce qui donne au disparu un titre à l'affection des Acadiens, c'est l'étude qu'il avait conçue et commencée deux ans auparavant sous l'influence de récits touchants qui les concernaient. Il avait décidé que sa thèse de géographie humaine, qu'il aurait sans doute intitulée : "La Haute Vallée du Saint Jean (Madawaska) et l'Avenir Franco-Américain", comporterait une étude approfondie du groupement français de ce coin du Madawaska. Il mourut avant d'avoir pu rédiger cette thèse qui certes eût été un document de haute valeur entre les mains de nos professeurs d'histoire. La riche documentation et les nombreuses notes qu'il a laissées, de même que des cartes géographiques, ont permis une appréciation du travail élaboré qu'il avait préparé. On peut juger de son importance par le résumé qu'en fit le Bulletin de la Société de Géographie de Lille dans sa livsaison de décembre 1935, résumé reproduit en un fascicule qui contient deux cartes hors texte, un appendice des paroisses francophones du Madawaska et un autre intitulé : Bibliographie des Ouvrages consultés.

Monsieur Massignon avait étudié la possibilité d'une jonction des Canadiens français avec leurs frères émigrés et isolés dans les centres industriels du Maine par ce trait d'union que présentait le Madawaska avec son noyau d'Acadiens réfugiés là après la dispersion. Ce détail offre une étude d'intérêt local aux chercheurs de notre région qui voudraient approfondir ces indications démographiques qui s'appuient sur des cartes fort soigneusement dressées. Le futur savant y attachait une grande importance pour l'exploitation de cette curieuse ligne-frontière entre les Etats-Unis et le Témiscouata sud, ligne qui aurait été tracée dans le but de détacher de la province de Québec, pour le noyer dans la grande république américaine, le groupe acadien de cette vallée, comme semblerait le prouver l'ignorance totale de la frontière naturelle qu'offrait la limite sud ouest du bassin de la rivière Saint-Jean.

Le jeune et brillant géographe était évidemment possédé de son sujet; le Madawaska, qu'il se plaisait à comparer à une petite "île de France", le fascinait. Lisons les quelques lignes écrites à son père peu avant sa mort pour nous convaincre de son grand amour pour le travail qu'il entreprenait et pour le petit peuple qui l'avait inspiré: "... à ma rechute, en revenant de "Bagnoles, en sept. 1933, je me suis "serré contre ces gens de là-bas, avec "un travail sur ces paysans attachés "encore au sol, part de notre race "restée saine; trahis, oubliés, opprimés, ils n'avaient pas blasphémé, "ni désespéré, ils ne s'étaient pas révoltés, mais avaient été patients, ils "avaient gardé confiance, et l'on n'a"vait pu les déformer; je me les suis "*incorporés*, ils sont devenus miens, "ma vie est pour eux".

L'exemple du peuple acadien lui donnait le courage nécessaire pour combattre le découragement qu'aurait pu causer ses souffrances.

Si les desseins de la Providence n'ont pas permis à l'étudiant de soumettre sa thèse, il n'en a pas moins droit à la reconnaissance des Canadiens français et plus particulièrement à celle des Acadiens pour le sujet qu'il avait choisi et qu'il aurait traité en maître si on en juge par la masse de documents consultés et les notes que sa disparition laissa inachevées. Elles sont là à la disposition d'un autre qui, comme le jeune Massignon, recevra une inspiration d'en haut pour recueillir cet héritage sacré. On lit à ce sujet dans le numéro d'avril du Bulletin du Comité France-Acadie : "Ainsi "par sa foi, le jeune mourant trans"met aux survivants son espoir et sa "confiance. Souhaitons qu'un de ses "dignes émules achève le monument "dont il a établi la base solide: ce "serait pour un si noble coeur la plus "belle récompense posthume qu'il "aurait pu rêver ici-bas".

LOUIS-S. POMMET.

Halifax, le 13 juillet, 1936.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Station expérimentale Ste-Anne de la Pocatière).

LES RAISONS D'OPERER UNE BONNE FENAISON

La production du bon foin dépend de trois grands facteurs : (a) un sol fertile, riche en éléments fertilisants, (b) un semis de riches et succulentes graminées et légumineuses, (c) une fenaison hâtive et un séchage soigné qui fournissent un haut contenu de protéine, laquelle est facilement digérée.

Les cultivateurs du Québec perdent des millions de dollars annuellement dans la valeur nutritive de leur foin en le coupant trop tard. Une grange remplie de foin coupé de bonne heure et séché convenablement contribue à réduire considérablement le besoin des concentrés et permet l'hivernement en bonne condition des troupeaux. Comme les feuilles constituent la partie la plus valable au point de vue alimentaire, tous les moyens recommandés doivent être mis en oeuvre pour les conserver durant le séchage. Ceci est particulièrement le cas du trèfle et de la luzerne.

La fenaison hâtive, en plus d'aider au contrôle des mauvaises herbes, augmente la production du regain, la quantité totale de protéine par âcre et améliore la digestibilité des fourrages. Le foin coupé vert possède un haut contenu de vitamine A et c'est l'exposition prolongée au grand soleil et à la pluie qui fait d'éparaître la coloration verte avec laquelle la vitamine est associée. Le foin bien séché est aussi riche en vitamines B et C et l'exposition modérée au soleil augmente le contenu de vitamine D. C'est cette vitamine D qui augmente l'absorption du calcium et du phosphore dans l'organisme animal.

Les pertes d'éléments nutritifs au cours du séchage sont élevées dans tous les cas, c'est-à-dire environ 10% par la respiration, 5 à 10% par la perdition des feuilles, 5 à 10% par la fermentation et une forte pluie en enlève facilement 30%. Il y a donc nécessité urgente de couper le foin toujours de bonne heure et de l'engranger convenablement séché tout en y conservant autant que possible sa condition de verdure et d'élasticité.

Une étude approfondie avec le mil fut conduite au Collège de Guelph sur l'influence jouée par l'époque du coupage et l'état de la végétation à partir du 10 juin qui correspond à l'apparition des têtes et à six intervalles différents 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 30 juillet qui correspond à la pleine maturité des épis. Les rendements de foin séché à l'âcre augmentent graduellement de 1596 à 1803 livres à mesure que le coupage est retardé; par contre le rendement total de protéine diminue de 304 à 161 livres à l'âcre.

Dans la fenaison, ce n'est pas l'engrangement d'un fort tonnage de foin qui compte, mais bien le haut contenu d'éléments nutritifs et surtout de protéine. Donc, il vaut mieux couper de bonne heure un foin qui rend moins comme quantité totale et plus en éléments nutritifs totaux qu'un autre coupé tard qui rend plus comme quantité brute totale et moins en éléments nutritifs totaux.

St-Modeste

Funérailles de M. Siméon Couillard.— La mort toujours à la recherche de victimes vient d'enlever à l'affection des siens un époux bien-aimé, un père chéri.

Mercredi, le 1er juillet, s'éteignait dans le Seigneur, M. Siméon Couillard, époux de Dame MarieLouise Dionne. Il était âgé de 59 ans et 4 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, sept enfants : Emile, Marie-Laure, Jeanne d'Arc, Suzanne, Thérèse, Adélard et Urbain; deux frères: M. Firmin, de St-Modeste et M. Auguste, de l'Alberta; ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Modeste, samedi, le 4 juillet. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Harvey, curé de la paroisse et le service chanté par le R. Père R. Dionne, mariste, neveu du défunt, vicaire à Van-Buren, Maine.

La bannière du Sacré-Coeur, ligue dont le défunt faisait partie, était portée par M. David Laplante, président; les rubans par : MM. Joseph Laferrière, Luc Bouchard, Joseph Gendron et Pierre Levasseur.

La dépouille mortelle était portée par MM. Alcide Bérubé, Adjutor Ouellet, Philippe Martin et Phidime Lévesque; la croix par M. Armand Gamache. La quête fut faite par MM. Pierre Gamache et Adalbert Lebel.

Conduisaient le deuil : ses fils M. M. Emile, Adélard et Urbain; ses filles, Mlles Marie-Laure, Jeanne d'Arc, Suzanne et Thérèse; son frère : M. Firmin Couillard, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nieces.

Assistaient encore aux funérailles, une foule nombreuse d'autres parents et amis de St-Modeste et des paroisses environnantes qui avaient tenu à venir rendre un témoignage de sympathie à la famille éprouvée.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies et bouquets spirituels de la part de parents et d'amis.

Drummondville

M. et Mme Camille Beaulieu, M. et Mme Elzéar Beaulieu et Mlle Etiennette Côté étaient en visite à Québec et Ste-Anne de Beaupré récemment. Ils étaient accompagnés de M. l'abbé Léon Beaulieu, d'Albertville, diocèse de Rimouski.

Kamouraska

Mariages.— Le 1er juillet a été béni le mariage de M. Fernand Soucy, fils de M. Damase Soucy à Mlle Jeanne Pelletier, fille de M. André Pelletier.

Le 15 juillet, celui de M. Jos. Dionne à Mlle Joséphine Laplante.

A ces nouveaux époux vont nos voeux de bonheur.

Décès.— Est décédé M. Joseph Michaud, époux de feu Maria Lajoie, à l'âge de 82 ans.

Notes.— M. Fortunat Deschênes, Nashua, en visite chez son frère,, M. Dominique Deschênes.

Mlle Lumina Lévesque, institutrice à Cacouna est en vacances chez ses parents.

QUATRE FACTEURS POUR DECIDER LA QUALITE DES OEUFS

On sait que la quantité d'oeufs consommée par tête de la population est plus forte au Canada que dans tout autre pays, et dans ces circonstances le bulletin que vient de publier les Services des volailles de la Division de l'Industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, devrait offrir un intérêt tout spécial; ce bulletin est intitulé "Le classement des oeufs d'après les types-modèles canadiens". Le Canada est le seul pays au monde qui ait un système de "triage" ou de "classement" des oeufs, contrôlé et surveillé par le Gouvernement, du producteur au consommateur. C'est aussi le premier pays ou ce classement, basé sur les types-modèles du Gouvernement, ait été institué. Au début, en 1918, il ne couvrait que les oeufs à exporter; depuis 1918 il s'applique également à la consommation domestique.

"Il y a quatre facteurs que l'on doit prendre en considération pour déterminer la catégorie d'un oeuf" dit le feuillet. "Ce sont: la qualité du produit, la grosseur, la propreté et l'état de la coquille". L'auteur donne des renseignements intéressants et concis sur la façon de déterminer ces facteurs. C'est un feuillet qui rendra de grands services, non seulement à ceux qui s'occupent du commerce des oeufs mais aussi aux ménagères, car aucun produit alimentaire n'est plus universellement employé ni plus nourrissant que l'oeuf. L'oeuf contient les vitamines A, B, C, D, et G et plusieurs substances minérales, notamment du soufre, du phosphore, du fer, du calcium, et du magnésium; en outre, ses parties comestibles sont digestibles dans la proportion de 97 pour cent.

Un grand chef a déclaré que les oeufs sont le ciment qui relie ensemble les parties du grand édifice de la cuisine. Il existe plus de 1,000 façons différentes de préparer les oeufs.

On peut se procurer ce feuillet en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Demande d'emploi

2 soeurs institutrices dont l'une à 7 ans d'expérience dans l'enseignement et l'autre aura son brevet Complémentaire en août, désireraient se placer dans une même école ou au moins dans des classes rapprochées dans la même paroisse.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau du "Saint-Laurent", Rivière-du-Loup.

MADEMOISELLE, VOUS PERDREZ VOTRE EMPLOI

SI VOUS PERDEZ VOTRE SANTE...

Pensez un peu combien serait tragique la perte de votre emploi si l'ANEMIE en diminuant vos forces vous empêchait de faire votre travail ! Peut-être aidez-vous vos vieux parents, un frère, une soeur ? Combien il vous serait dur de ne pouvoir remplir vos responsabilités ! N'hésitez pas à prévenir un état beaucoup plus grave en prenant les bonnes PILULES ROUGES au moindre signe de : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). C'est la raison qui dit "qu'il vaut mieux prévenir que subir".

"Le travail que je faisais dans une manufacture de coton depuis plusieurs années me causait beaucoup de fatigue. Je m'aperçus un jour que je n'avais plus la même énergie, que mes forces avaient beaucoup diminué; en plus, je souffrais de douleurs dans le dos qui augmentèrent à un tel point que je dus quitter mon emploi. Je crus qu'un repos de quelques semaines me ferait du bien, mais à mon grand désappointement, je demeurais toujours aussi faible et aussi souffrante. Une de mes amies me conseilla, alors, les PILULES ROUGES; j'en fis l'essai et un traitement d'une douzaine de boîtes me rétablit complètement. Depuis deux ans, je travaille à la couture; je n'ai pas ressenti de douleurs de dos depuis. Je suis contente de recommander les PILULES ROUGES comme étant un très bon tonique. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé)—YVONNE DESCOTEAUX,
Rue Mont-Royal, TROIS-RIVIERES, P.Q.

ASSERMENTEE DEVANT MOI A TROIS-RIVIERES, ce 17ème jour de juillet 1935.
(Signé)—ROBERT POIRIER, notaire.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Faites de l'argent

dans vos temps de loisirs. Apprenez à faire vos chocolats et bonbons de toutes sortes, dans votre cuisine. Avec la première leçon, nous fournissons gratis les premiers outillages et matériaux. Cours par correspondance.

Institut de Confiserie Fnr.
4401 Bordeaux, Montréal.

9 — 3 fs p.

Renommée par tout le Canada pour sa force et sa saveur moelleuse.

LA BIÈRE Frontenac White Cap

D

DANS LA CIRCULATION URBAINE ET SUR LES GRANDES ROUTES

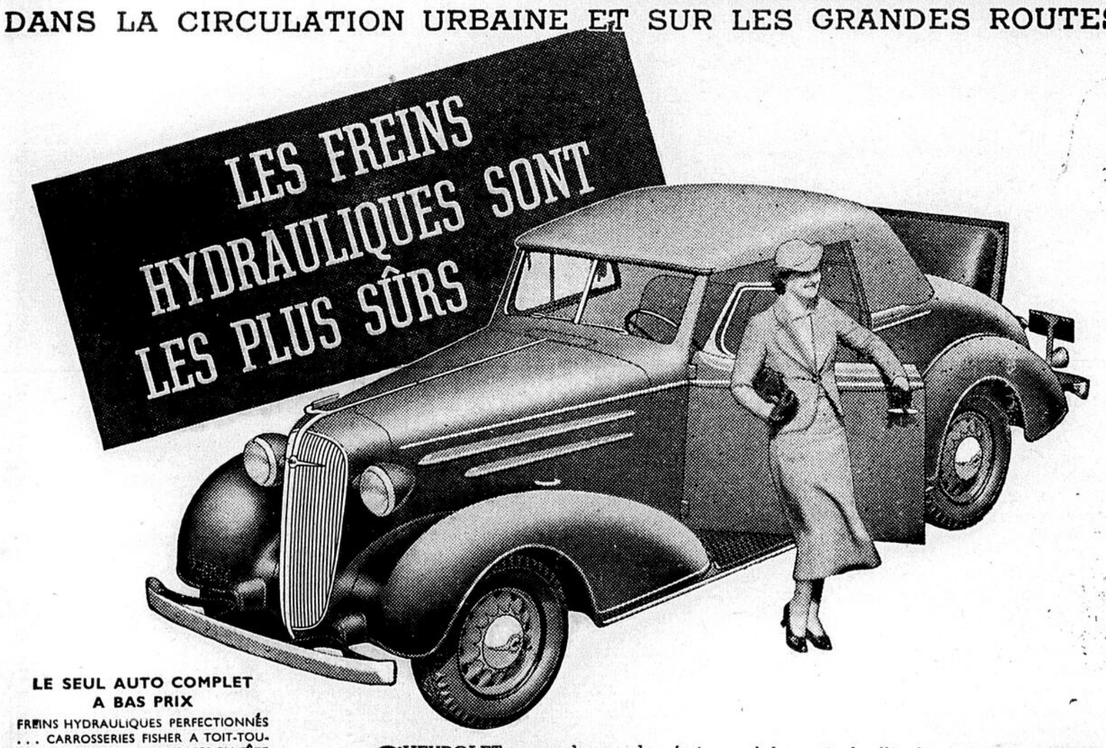

LE SEUL AUTO COMPLET A BAS PRIX

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS ... CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE ... MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE ... VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR ... GENOUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe) ... GLACE DE SÉCURITÉ PARTOUT.

PRIX DEPUIS $736

(Coupé à 2 places — série régulière)

Modèles Master de luxe depuis $864

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence extra.

CHEVROLET vous donne des freins hydrauliques perfectionnés sur tous ses modèles 1936 puissants et de belle performance. Vous pouvez compter sur ces nouveaux freins hydrauliques Chevrolet perfectionnés pour *arrêter plus vite*, sans écart — pour *agir positivement*, malgré les intempéries—et pour une *plus longue durée*, avec moins d'ajustages. Le Chevrolet est également le seul auto à bas prix à offrir la protection multiple des carrosseries Fisher à toit-tourelle en acier solide—de la glace de sécurité partout — du roulement flottant des *genoux mécaniques. Prenez aujourd'hui le volant du Chevrolet pour faire l'essai de ses incomparables caractéristiques de sécurité. Mode de paiements à tempérament General Motors—paiements mensuels adaptés à votre bourse.

CHEVROLET

*Sur les modèles Master de luxe.

C-756F

ROBERT TETU RIVIERE-DU-LOUP

COLONISATION, AGRICULTURE, CHOMAGE...

A mes électeurs du comté de Témiscouata

J'ai représenté un comté qui, tout en étant un comté de colonisation, est en même temps un comté agricole et un comté industriel, il me sera permis, j'espère, d'étudier notre situation au point de vue général, et, en particulier, telle qu'elle se présente dans le comté que j'ai l'honneur de représenter.

Chez nous, l'agriculture qui se pratique, c'est généralement l'agriculture familiale. Les familles sont nombreuses. Elles ne sont pas rares les maisons où se trouvent des jeunes couples, mariés, mais qui ne possèdent aucun établissement.

Pendant des années, les jeunes du Comté trouvaient facilement à s'employer dans les nombreux chantiers du pays. Mais l'industrie forestière n'est plus aujourd'hui une source d'emploi, comme autrefois.

De ceux qui ne pouvaient se placer dans les chantiers du pays, un grand nombre traversaient les frontières et trouvaient facilement à s'employer dans les chantiers de l'Etat du Maine.

Cette source d'emploi est tarie.

D'autres, attirés par des parents ou des amis vivant dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, allaient s'y établir. Les hauts salaires payés dans les diverses industrie américaines leur permettaient de vivre facilement.

Là encore, la source d'emploi est chose du passé, car les Américains qui ont leur propre problème industriel, ne veulent plus recevoir nos gens. Et, en supposant qu'ils les recevraient comme par le passé, cela ne leur assurerait pas du travail. Loin de là. Les 13 millions de chômeurs américains sont une preuve que les jeunes gens de nos campagnes ne peuvent plus compter sur le travail que fournissait naguère l'industrie américaine.

Beaucoup de ceux qui ne pouvaient trouver à s'employer dans nos campagnes, s'en allaient à la Rivière-du-Loup, à Québec, et à Montréal.

Ce n'est plus guère possible.

De fait, nos petites villes, voire nos villages regorgent de cultivateurs qui, ayant perdu leurs fermes se sont faits journaliers, en attendant de se rétablir ailleurs. Un échevin de Montréal ne déclarait-il pas dernièrement, que depuis 1932, il était entré dans cette ville 18,000 familles des campagnes qui sont venues s'y établir de façon définitive.

Cela explique qu'il y ait tant de familles vivant de charité publique, dans la grande métropole canadienne.

Comme le disait un jour le Rév Père Dugré, des écoles de la grande ville de Montréal, il sort annuellement 15,000 enfants qui sont jetés sur le marché du travail. Il en sera encore de même cette année.

Depuis bientôt cinq ans, bien peu de ces gens ont trouvé à se placer.

Il faut admettre qu'il n'y va pas toujours de leur faute, que beaucoup de ceux qui ne travaillent pas, seraient prêts à accepter n'importe quelle sorte d'emploi leur permettant de gagner honnêtement leur vie.

Est-ce la faute des autorités?

S'il en est ainsi, ces autorités se trouvent en compagnie nombreuse, car il en est présentement de même dans tout l'univers.

Est-ce à dire qu'il faudrait se croiser les bras et attendre la mort, ou encore attendre que la Province intervienne et nous aide à trouver une solution à ce problème de l'établissement de notre population, au pays?

Il nous est d'avis que la Province nous aidera d'autant plus volontiers que nous commencerons par nous aider nous-mêmes.

Alors, Messieurs, que convient-il de faire?

Se rendre compte de la situation, savoir combien de fils de cultivateurs, de familles nous avons intérêt de garder à la terre. Une fois ces renseignemnts obtenus, examiner notre territoire, afin de savoir ce dont nous pouvons disposer pour l'établissement des familles et des fils des agriculteurs de nos campagnes.

Pour coloniser, il faut des colons et des terres, mais il ne faut pas oublier que dans les temps où nous vivons, il faut aussi de l'argent, beaucoup d'argent.

De fait, la colnisation, si c'est une question de terre arable et de défricheurs pour mettre ces terres en valeur, c'est aussi une question de chemins, d'ecoles, d'écoles-chapelles, d'égouttement, de construction de maisons, d'organisation agricole, de distribution de grains de semences, d'aide aux colons pour les premières années: toutes choses qui coûtent de l'argent, beaucoup d'argent.

En hommes, ou plutôt en colons possibles, quelle est donc notre richesse, au Québec?

D'après des rapports donnés par l'Union Catholique des Cultivateurs, et aussi d'après d'autres rapports publiés par le Comité de Colonisation, nous avons pu lire, il y a deux ou trois ans, qu'il se trouvait dans nos campagnes plus de 60,000 fils de cultivateurs en âge de s'établir. A part cette jeunesse agricole, il se trouvait aussi, à cette époque, un certain nombre de fermiers dépossédés de leurs fermes, et quelques milliers de familles, fils de cultivateurs, mariés, qui vivaient avec leurs parents, ou étaient rendus dans les villages où ils louaient leurs services quand ils le pouvaient.

C'est dire qu'à cette époque, il se trouvait une centaine de mille chefs ou futurs chefs de famille qui devaient se placer quelque part, et que le pays avait intérêt de garder à la campagne.

Depuis, le gouvernement, par sa campagne de colonisation, a favorisé l'établissement de plusieurs milliers de cette jeunesse agricole et de ces familles dépossédées de leurs fermes. Par sa politique d'aide pour l'établissement des fils de cultivateurs, plus de 8,000 ont été placés dans les vieilles paroisses de notre province. En plus, par l'aide accordée à celles qui veulent s'établir sur des terres abandonnées, plus de 800 familles ont été ainsi rétablies sur de ces fermes.

Si nous faisons le total, nous arrivons au chiffre respectable de plus de 30,000 personnes placées de façon à pouvoir se suffire par elles-mêmes, si elles veulent faire leur part de travail.

C'est une oeuvre considérable entreprise et faite par le gouvernement. Ceux qui en sont responsables méritent sûrement la reconnaissance publique.

Si nous déduisons ce chiffre de 30,000 personnes du nombre de celles que nous avions à établir, il n'en reste pas moins plusieurs douzaines de milliers qui n'ont pas encore eu l'avantage de s'établir au pays, afin d'en arriver à gagner leur vie, par elles-mêmes et devenir pour la province un actif plus solide.

Il faudrait ajouter à ce chiffre, celui des jeunes gens qui, depuis ces deux ou trois dernières années, sont arrivés à l'âge de fonder des foyers.

Nous pouvons donc être assurés, Messieurs, que notre capital humain est considérable, que le nombre de ceux qui devraient rester ou retourner vivre sur des fermes, dépasse la centaine de mille.

D'ailleurs, dans le comté que j'ai eu l'honneur de représenter il n'est pas une seule paroisse où il ne se trouve 25, 30, 40 ou parfois 50 jeunes gens en âge de s'établir, jeunes gens que les parents ne peuvent aider comme ils le voudraient, afin de les garder à la terre.

D'après des renseignements que j'ai raison de croire exacts, il en est de même partout, au Québec.

Voilà donc pour le capital humain.

Et c'est sûrement notre richesse la plus précieuse.

Qu'allons-nous en faire?

Voilà la question, le problème le plus urgent et auquel il faut trouver une solution.

Et à quelle solution pourrions-nous en arriver afin que toute cette jeunesse, toutes ces familles deviennent un actif de la plus haute valeur pour la province, sans que le gouvernement soit forcé de dépenser des sommes d'argent considérables que les temps difficiles que nous traversons ne nous permettent pas d'avoir, sans ruiner le crédit de la province?

Si l'on utilisait à leur valeur nos richesses toutes faites, à commencer par celle de la terre arable non-cultivée, où cette population pourrait s'établir, peut-être pourrions-nous par le fait même régler cette question.

Nous estimons que ce serait là la solution la plus raisonnable et la plus équitable, car ces terres sont l'héritage laissé à leurs descendants par les découvreurs et les pionniers de ce pays.

Si l'on n'utilise pas nos terres arables à défricher, quel avenir attend les milliers de jeunes gens qui ne savent où tourner les yeux pour trouver des établissements, qui veulent se marier, élever des familles et vivre convenablement, tout en servant leur pays?

Comme leurs pères, comme les pionniers canadiens, ces jeunes ont le devoir de continuer sur cette terre d'Amérique l'oeuvre des ancêtres; ils ont même l'obligation de ne pas déroger à la mission que le "Gesta Dei Francos" nous a confié sur ce continent, et pour cela il leur faut vivre leur vie, toute leur vie dans sa plénitude, et dans des conditions qui leur permettraient d'établir au pays, les enfants que la Providence leur a confiés.

Y aurait-il possibilité de régler ce problème autrement que par l'établissement de notre jeunesse agricole sur les terres du pays; autrement que par la colonisation?

Dans certains quartiers on émet l'opinion que la solution de ce problème se trouvera par un développement plus intense de l'industrie, de la grande industrie.

Les faits ne correspondent pas à ces espoirs.

Des hommes d'affaires soutiennent pourtant, envers et contre tous, que nous réglerons le problème du chômage dans nos villes et celui de l'établissement de notre jeunesse agricole, si nous nous lançons à fond de train dans le développement industriel.

J'estime que ces affairistes voient du mirage.

L'expression de leur pensée n'est que la réflexion de leurs désirs.

Dans le monde réel, il en est autrement, car, au dire des économistes les plus expérimentés, l'industrie est trop développée pour les marchés probables, du moins, d'ici à de longues années.

M. l'abbé Jean Bergeron, économiste qui parle avec bon sens, qui suit attentivement le mouvement industriel, parlant, il y a quelque temps déjà, des développements manufacturiers actuels et des possibilités de vente des produits ouvrés et basant ses données sur des chiffres fournis par le comté industriel de la Ligue des Nations, disait :

"Comparativement à 1913, en prenant comme base des exportations, le nombre de 100, les exportations de l'Angleterre en 1933 se montèrent à 66, celles des Etats-Unis à 66, celles de la France à 63, et l'Allemagne n'atteignit que 61".

Le Canada est dans une situation analogue.

Nous trouvons l'explication de ce phénomène dans le fait, que des pays considérés jusqu'à nos jours comme barbares ou demi-civilisés et qui servaient de débouchés pour l'écoulement des produits ouvrés des pays industriels, se sont, à leur tour, industrialisés, et se suffisent de produits ouvrés dans des industries de chez eux. Dans certains cas, comme celui du Japon, par exemple, ils se sont industrialisés, non seulement pour fournir leur marché local, mais pour devenir de grands pays exportateurs.

Chez nous comme ailleurs, ce fait a amené une pertubation qui a forcé nos industriels, comme ceux des grands pays manufacturiers, à ralentir la production.

C'est pourquoi notre industrie ne pourra réabsorber tous les ouvriers qu'elle employait, car de ce seul fait, au moins 30 ou 40 pour cent des ouvriers sont sans travail, comparativement à 1913, en tant que l'industrie ne reprendra pas, ils resteront sans travail, à moins qu'ils ne trouvent de place ailleurs que dans l'industrie.

Ce n'est pas tout.

Le développement du machinisme est venu, lui aussi, compliquer le problème du travail.

Il n'est pas besoin de faire de longues dessertations à ce sujet. Chacun a pu constater que dans tous les genres de travaux, dans toutes les usines, la machine a pris la place de l'homme, dans une très grande proportion.

Que ceux qui en doutent, visitent les usines de fonte de métaux, des scieries, des fabriques de coton, de lainages, les cordonneries, les pulperies; qu'ils surveillent les grandes constructions, édifices ou travaux publics; qu'ils interrogent les ouvriers, et ils apprendront que depuis 20 ans, par l'emploi de machines plus perfectionnées, par la modification des procédés de production, on a doublé et parfois triplé le rendement de l'usine, accéléré la construction, tout en employant moins de monde.

Ce sont là des faits dont il faut tenir compte, car les machines vont rester, s'améliorer davantage, se perfectionner de plus en plus, et ainsi, permettre aux industriels d'employer de moins en moins de travailleurs.

Et les pays qui se sont industrialisés afin de se dispenser d'acheter ailleurs du Canada aussi bien que de Etats-Unis ou de l'Allemagne, ce qu'ils peuvent maintenant fabriquer chez eux, ne démoliront pas leurs usines, ne feront pas sauter leurs machines perfectionnées pour les beaux yeux de leurs anciens fournisseurs, pas même des nôtres.

La conséquence de cette situation, ce sera un état de chômage établi à perpétuité, chez nous, si nous ne changeons pas l'orientation de notre politique économique, prétendent des gens qui ont des connaissances industrielles, commerciales et financières.

Des penseurs nous assurent que si nous voulions étudier plus attentivement le commerce, que nous y trouverions l'une des solutions recherchées pour l'établissement de notre jeunesse. Notre commerce établi sur des bases solides et dirigé par des gens compétents, nous permettrait d'établir une foule de jeunes gens qui courent vers le chômage.

Nul doute que le négoce est l'une des activités nationales qui nous permettrait de placer beaucoup de ces jeunes gens que nous faisons instruire. Pour cela, il faudrait que nous le contrôlions, ce commerce.

Parce que nous ne sommes pas un peuple de négociants, peut-être, nous ne contrôlons pas le commerce dans notre province.

C'est un fait, et comme les autres faits, il faut en tenir compte.

Cela est dû, surtout, à notre manie, prix pour prix, et service pour service, de faire affaire ailleurs.

Nos gens ont sûrement ce droit; mais, en exerçant ce droit d'acheter ailleurs ils ne peuvent tout de même compter placer leurs enfants dans le négoce.

Nous pourrions dire la même chose pour le commerce bancaire, pour l'assurance, pour l'industrie, pour les services d'utilité publique.

Dans tout cela nous avons agi avec un beau désintéressement, et nul doute que les autres qui vivent chez nous en sont satisfaits, mais l'influence et les milliers de positions que donnent le commerce, l'industrie, la banque, l'assurance, l'exploitation des services d'utilité publique, nous ne pouvons compter les avoir, du moins dans la proportion que nous serions en droit d'exiger, si nous mettions en pratique, le proverbe :

"Charité bien ordonnée commence par soi-même".

Il ne nous reste que le développement des ressources naturelles de notre pays, y compris la plus grande, la terre arable, à mettre en valeur pour notre bénéfice.

Nos ressources naturelles sont considérables. Elles comprennent les pêcheries, plus ou moins mal exploitées. C'est un fait que nos pêcheurs se plaignent d'être dans l'obligation de donner leur poisson pour presque rien, cependant que dans nos villes il est d'un prix si élevé que la consommation en est fortement réduite.

Le Gouvernement, à plusieurs reprises, a tenté de remédier à cette situation. Il n'y réussira pas tant que les pêcheurs eux-mêmes ne comprendront pas mieux ce que veulent dire les mots: "Coopération active".

Quant aux autres ressources naturelles, tels que les cours d'eau à harnacher pour leur faire produire de l'énergie électrique, les forêts, les terrains miniers, leur exploitation demande des capitaux considérables, capitaux que nous aurions si nous avions su garder notre argent au lieu de le donner aux autres, par les placements que nous avons faits, comme par nos achats de tous les jours.

Il nous faut donc revenir à la plus considérable de nos richesses, la terre, la bonne terre arable à défricher et à mettre en valeur par l'agriculture.

Peut-être ne serait-il pas mauvais de connaître la valeur de cette richesse, héritage laissée par nos pères, pionniers de ce pays.

D'après les données que gens qui connaissent la province, il nous resterait quelque 12 millions d'acres de terre arable de première qualité. Il nous resterait encore des terres de valeur moindre, mais qui pourraient être utilisées pour des fins spéciales: tels la culture maraîchère, l'élevage du mouton, qui, joints à la sylviculture et à une exploitation plus rationnelle de nos érablières, nous permettraient d'établir des millions de familles dans des régions que nous considérons comme ayant peu de valeur, au point de vue agricole.

Vous vous attendez qu'en parlant de colonisation, je vous entretienne tout d'abord de mon petit pays, celui que j'ai représenté dans la législature.

Vous avez raison, doublement raison, car en plus d'être l'une des régions les plus intéressantes de notre province, c'est aussi l'une des plus belles et des plus prometteuses, tant au point de vue agricole, qu'au qu'au point de vue touristique.

De fait, j'habite un pays montagneux, au sol de terre arable qui, défriché, produit en abondance les légumes, les légumineuses, les grains, les foins, les trèfles, et même les fruits. Ce pays est arrosé de rivières aux ondes limpides, et parsemé de lacs ressemblant pour les uns à des diamants sertis dans des écrins de verdure, les autres, à du cristal limpide, sur lequel, telles des ondes fugitives, glissent des nacelles légères. Il en est un, le lac Témiscouata, qui, par sa profondeur rappelle une mer intérieure.

Dans ce petit pays, il y a encore place pour des milliers de familles, si les terres arables présentement non cultivées peuvent être mises à la disposition de la jeune population agricole locale; si de bonnes routes peuvent permettre aux touristes de pénétrer jusque dans les coins reculés de ce pays, riche à l'excès de beautés naturelles.

Pour mettre ce pays en valeur, il faudrait que des échanges soient faits, ou que les terres comprises dans les seigneuries Thomas, Métis et Nicholas Rioux soient achetées. Celle du Lac Témiscouata, la seigneurie Thomas, devrait être échangée le plus tôt possible. Cet échange est nécessaire pour compléter plusieurs paroisses, afin que la jeunesse de chez nous puisse s'établir.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la colonisation est commencée dans cette région.

Permettez-moi Messieurs, de vous citer un extrait d'un des livres si bien documentés, du professeur-géographe, Blanchard :

"En 1848 il n'y a encore que 8 familles autour du lac. En 1854, il y a 10 familles à Ste-Rose du Dégelé, 21 au Détour, devenu Notre-Dame du Lac, 9 à Saint-Louis; parmi elles des protestants, descendants des vétérans anglais, et tous depuis devenus catholiques et Français. Vers le fleuve, les premiers lots sont pris dans Withworth en 1848, dans le canton Armand en 1862; en 1861 il y a ainsi 620 habitants à Saint-Modeste et 941 le long du chemin Témiscouata. Dès 1862 il y a des défricheurs à l'oeuvre vers le Lac Long et la rivière Saint-François; déjà 3 Américains y sont installés et ont obtenu des résultats magnifiques; c'est ce qui donne la fièvre à nos jeunes gens. Mais la vraie colonisation ne devrait y avoir de vrais résultats qu'après 1900, lorsque fut construit le Transcontinental; jusque là ce fut toujours le long du chemin Témiscouata, doublé en 1888 par le chemin de fer Témiscouata, que se porta le peuplement: A St-Honoré, St-Louis du Ha! Ha!, Cabano, Notre-Dame du Lac, Ste-Rose, devenues des paroisses.

De fait, il y avait déjà 6,530 âmes vivant là en 1901.

"La seconde poussée, après 1900, a amené jusqu'à des Acadiens des Iles de la Madeleine et du Cap Breton: Rivière-Bleue, St-Eusèbe, St-Benoît, Sully, le Lac Long deviennent des paroisses, tandis qu'au nord du lac Témiscouata s'organisent St-Juste du Lac puis St-Michel du Squattec".

Si M. le géographe Blanchard visitait de nouveau ce territoire, il verrait que le gouvernement de notre province a largement favorisé le défrichement et la prise de possession du sol dans les cantons Biencourt, Auclair, Robinson, Rodot, Bédard, où depuis 1931 une quinzaine de cent familles nouvelles ont été établies, et sont à défricher, ce qui sera reconnu dans quelques années comme quelques-unes des paroisses les plus belles et les plus prospères de notre province.

C'est pour continuer cette oeuvre qu'il devient si nécessaire pour l'autorité civile de s'attaquer au problème de l'échange des terres de la seigneurie du lac Témiscouata; c'est pour la compléter, cette oeuvre, qu'il devient urgent que l'ouverture d'une voirie appropriée soit entreprise dans un pays aussi propice au tourisme.

Avec des terres et des chemins, la population agricole du Comté de Témiscouata pourrait établir ses fils dans le comté même. Et nous sommes convaincus que cette jeunesse aurait des établissements, qui, en valeur, en beauté, en possibilités pour l'avenir, ne le céderaient à nuls autres.

Au Témiscouata, nous avons une population robuste, économe, que les durs labeurs du défrichement ne rebutent pas. Les familles sont nombreuses, morales et elles savent mettre en valeur un pays nouveau.

C'est justement pour ces gens qu'il devient nécessaire de faire certains échanges, ou encore d'acheter les terrains des seigneuries.

Nous comprenons tous que cela ne peut se faire en un jour, nous savons tous qu'il est des industries qui dépendent actuellement de ces réserves forestières; mais nous avons confiance que les intérêts de tous peuvent être sauvegardés; que les terrains les moins propres à la culture peuvent rester en forêts, servir à l'exploitation forestière pour des années encore, cependant que les meilleures terres de ces seigneuries pourraient être livrées aux fils de nos agriculteurs, rendus à l'âge où ils devraient fonder des foyers.

On nous objectera peut-être que pour ces achats ou ces échanges, pour ouvrir ces chemins servant à la colonisation et au tourisme il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent, et que nous sommes dans les difficultés financières telles qu'il faut nécessairement économiser.

Ces gens auront raison.

C'est justement dans ce but d'économie qu'il faut pousser avec vigueur la colonisation.

Depuis quelques années c'est par douzaines de millions annuellement que nous avons dépensé l'argent pour empêcher de nos compatriotes de mourir de faim et de froid, et pour qu'ils ne sortent pas dévêtus.

Nous dépensons encore des millions pour la même chose.

Ceux des ancêtres qui ne peuvent s'établir sur des terres, et qui sont forcés, pour ainsi dire, d'aller se réfugier en ville, où ils vivent de charité publique, coûtent beaucoup plus cher à l'Etat, qu'il en coûterait pour les établir dans un pays aussi prometteur que l'est le Témiscouata, pour les gens qui veulent commencer par s'aider. C'est justement là une des caractéristiques de notre population : elle veut travailler, elle est consentante, elle serait heureuse de s'établir chez elle dut-elle pour cela défricher les terres boisées du pays, comme l'ont fait ses pères.

Utiliser au bénéfice d'une famille de chômeur ce qu'elle coûte à l'Etat, ou ce qu'elle coûtera pendant 3 ou 4 ans, si elle ne peut s'établir soit sur une ferme à défricher, soit sur une ferme abandonnée, ou encore sur une ferme divisée parce que de trop grande étendue, ne serait-ce pas là un moyen pratique de faire des économies? Ces établissements ne coûteraient pas plus que ce que coûtent les secours qui seraient donnés quand même, et le travail de défrichement ou d'amélioration n'est-il pas un actif qui bénéficie à l'Etat?

Dans chaque paroisse, nous rencontrons des familles où l'on fait instruire des enfants. On espère en faire des professionnels. Dans d'autres familles, les parents croient que ceux qu'ils font instruire seront plus tard des marchands, des industriels, des agents d'assurance, voire des banquiers. Il s'en trouve aussi de nos jeunes qui ont des dispositions naturelles pour devenir des forgerons, des cordonniers, des menuisiers. Il faut que tous ces gens gagnant leur vie.

Le développement agricole, touristique, commercial d'un pays comme le Témiscouata permettrait à des centaines de ces gens de s'établir dans les paroisses nouvelles, et de gagner honorablement leur vie, tout en rendant des services à leurs compatriotes.

Cela aussi, ce serait de la colonisation, tout comme est de la colonisation l'abattage de la forêt, l'arrachage des souches, le nettoyage du sol en vue d'une culture profitable.

Si nous voulons développer nous-mêmes les ressources naturelles de notre province, si nous voulons compter en influence politique et en influence économique; si, en un mot, nous voulons devenir quelqu'un dans ce pays, y tenir la place due aux descendants des découvreurs et des pionniers canadiens, il nous faut tout d'abord nous emparer des terres arables canadiennes, les défricher, les mettre en valeur nous-mêmes, pour notre bénéfice et celui de nos enfants.

Si nous agissons de la sorte, nous deviendrons les maîtres des meilleures terres du pays. Et elles seront bien à nous. Personne ne sera en droit de nous les disputer, car nous en serions les défricheurs, et leur mise en valeur serait le résultat de nos efforts et de nos sueurs.

Le reste viendrait tout naturellement et par surcroit.

C'est à quoi, Messieurs, le gouvernement de cette province a tendu dans le passé; à quoi il doit tendre encore avec plus d'intensité, plus de tenacité, parce que les besoins actuels sont plus grands.

J'ai confiance dans un gouvernement qui a fait autant en ces dernières années pour la colonisation, et j'estime qu'il redoublera d'efforts, pour que chaque famille canadienne, chaque fils de cultivateurs qui le veut, qui est prêt à faire sa part, largement, loyalement, puisse s'établir dans notre province.

J.-A. BEAULIEU.

Abonnez-vous au journal "LE SAINT-LAURENT"
Prix : $1.00 par année.

3½%

est maintenant accepté comme bon rendement pour les placements de premier ordre. Les obligations suivantes, toutes à 3½%, sont particulièrement intéressantes à cause des garanties excellentes qu'elles comportent et aussi parce qu'elles se vendent à escompte

	Echéances	Prix approx.
CITE DE GRAND'MÈRE.....1er mai	1947-51	99.25
" " " .... 1er mai	1952-56	98.50
" " " .....1er mai	1957-61	97.50
" " " .....1er mai	1962-66	96.00
FRÈRES DU SACRÉ-COEUR..1er juin	1942-44	99.50
" " " " ..1er juin	1945	99.00
SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE..1er mars	1947-49	99.00
" " " ..1er mars	1950	98.50

LOUIS PRATTE

Représentant pour la Rivière-du-Loup de

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE

Montréal QUÉBEC 70, rue St-Pierre Paris (France)

Trois-Rivières Ottawa Toronto

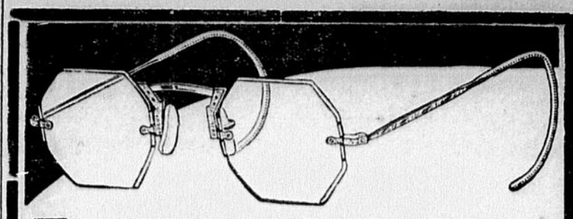

Examen de la Vue

PAR UN

Spécialiste, Bachelier en Optométrie

H. BELANGER

diplômé de l'Université de Montréal et gagnant de la médaille du Lieutenant-Gouverneur, est maintenant installé à notre magasin.

SALON D'OPTIQUE

équipé avec les instruments les plus modernes.

Nous venons de recevoir un très grand assortiment de joncs et bagues de fiançailles à des prix pour toutes les bourses.

Vous ne pourrez faire erreur en venant au magasin de

A. SAVARD

BIJOUTIER

Porte voisine de la Commission des Liqueurs.

FELIX SAVARD

85, rue Lafontaine (Ancien poste W. Bélanger)

Successeur de la maison J. A. et J. F. Savard et W. Bélanger, établie depuis cinquante ans.

OPTICIEN - BIJOUTIER - HORLOGER

Examen de la vue exécuté à l'aide d'instruments les plus modernes.

Aussi assortiment complet de Bijoux, Joncs, Bagues de fiançailles, Etc., Etc.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Salon de Beauté
"BETTY MEA"
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup

SPECIALITES :

PERMANENTS
de tout genre, Naturel ou Pine Apple, AVEC machine 'Duchess'

ONDULATIONS
Marcel Croquignole dit Komol, à l'eau, Marcel.

COUPE DE CHEVEUX

Manicure, Shampoo et Traitement à l'huile.

Massage avec les fameux produits BELCANO.

Cordiale bienvenue à tous.

Alphena SOUCY
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup
TELEPHONE : 127

ALUMINIUM

Nous venons justement de recevoir un nouvel assortiment d'aluminium: bouilloires, théières, cafetières, chaudrons, bain-marie, etc., avec poignées de couleur.

Voyez l'étalage et les prix attrayants de ces lignes nouvelles dans notre vitrine.

Arthur L. Pelletier, Enr.
Quincaillerie
127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.

SEUL GOODYEAR DONNE CES PREUVES AVANT QUE VOUS ACHETIEZ

PREUVE 1

Nous vous démontrerons l'élasticité des fameuses cordes Supertwist, le fondement de la force sûre et durable du Goodyear. Seul le Goodyear a la corde "Supertwist".

PREUVE 2

Au moyen d'une simple expérience, nous démontrerons *comment* et *pourquoi* la fameuse semelle losangée étreint la route, donne une meilleure traction, prévient le dérapage, facilite la direction, les reprises et le freinage. C'est une semelle SURE!

PREUVE 3

Nous vous montrerons des empreintes de pneus Goodyear qui ont fait de nombreux milliers de milles . . . et qui démontrent comment la fameuse traction centrale de prise sûre donne et *maintient*, toute sa vie durant, ses fameuses qualité de conduite sûre.

J. H. TREMBLAY
28 Chemin Témiscouata
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 4923

H. PROULX
31 rue Fraser
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 76

J. G. LEFRANCOIS, Enr.
7 Lévis
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 107

NOUVELLES LOCALES

—M. Jean-A. Saucier, de Québec, gérant de district de la Northern Life, est de passage à la Rivière-du-Loup et loge au Manoir.

—M. Charles Hunt, de Québec et M. Ernest Gosselin, de Lévis, étaient de passage en ville au début de la semaine et logeaient au "Manoir".

—Madame Stein, Mademoiselle Blais et Mesdemoiselles Stein sont revenues hier d'un voyage en automobile dans le Maine.

—Madame Armand Aubry et ses deux enfants, Yves et Huguette sont en promenade chez M. et madame Charles Delisle, de Saint-François-Xavier.

—Les Lieutenants Marc Stein et Lucien Dubé sont de retour du camp de Rimouski où ils avaient charge du détachement de Rivière-du-Loup dans les Fusilliers du Bas Saint-Laurent.

—Mademoiselle Lucille Blais, d'Ottawa, est actuellement l'invitée de Mesdemoiselles Stein.

—Mademoiselle Laurette Michaud, de Cabano, est de retour d'un voyage à Chicoutimi, où elle était l'invitée de sa soeur et de ses frères. Elle a fait le trajet à bord du S. S. Rivière-du-Loup, dimanche dernier.

—Mademoiselle Lucile Roussel fait un séjour à St-Eleuthère, l'invitée de Mme Chs.-Eug. Bélanger.

—M. et madame Omer Castonguay, de Lewiston, Maine et leur fils Roméo, étaient à la Rivière-du-Loup en fin de semaine, les invités de M. Philippe Dionne, de Rivière-du-Loup, Station. Ils font aussi une tournée dans le comté.

—Mesdemoiselles Georgette Lévesque ainsi que Noella Rouleau, de Rivière-du-Loup sont actuellement en promenade à Chicoutimi pour quelques semaines en visite chez M. et madame Henri Pelletier.

—Commençant mercredi le 22 : Film Officiel du combat Louis-Schemelling.

—Madame Raoul Cossette, de Montréal, en visite à la Rivière-du-Loup, chez sa mère, madame Joseph Deschamps.

—M. et madame Victor Aubut, de Rivière-Bleue, étaient en ville en fin de semaine par affaires.

—M. Alfred Michaud, de l'Isle-Verte, a fait un court voyage d'affaires à la Rivière-du-Loup.

—$25.00 à gagner mercredi soir, le 22 juillet au théâtre Princesse.

—M. Jacques Soucy, de Montréal, fait un séjour à la Rivière-du-Loup, en visite chez des parents et amis.

—Au théâtre Princesse samedi soir tirage du -50.00 à 9 heures. A qui la chance?...

—Mademoiselle Marie-Paule Trudel, de Québec, passe une quinzaine en ville l'invitée de son frère, M. Roland Trudel.

—M. Roger Nadeau, de cette ville, était de passage à Chicoutimi dimanche dernier, l'invité de M. et madame Henri Pelletier.

Prochains mariages

Lundi, le 27 juillet, à 8 heures, en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup, sera béni le mariage de Mlle Lucille Viel, fille de M. Joseph Viel de cette ville et de Mme Viel, décédée, avec M. le docteur J.-Maurice Piuze, fils du Capitaine Théodore Piuze et de Mme Piuze, de Matane.
Pas de faire-part.

On annonce pour le 25 juillet, le mariage de Mlle Gilberte Ouellet, coiffeuse, fille de M. Alph. Ouellet, rentier et de Mme Ouellet, avec M. Luc Ouellet, gérant du magasin Beatty, fils de M. et Mme Polycarpe Ouellet, tous deux de St-François-Xavier.

On annonce pour le 20 juillet le mariage le Mlle Fernande Castonguay, fille de M. et Mme Télesphore Castonguay, de St-Antonin, avec M. Roméo Proulx, fils de M. et Mme J. D. Proulx, de cette ville.
Pas de faire-part.

"Salon Bleu"

(Mlle Mariette Duchesne, prop)

Le dernier cri! C'est le permanent "ZOTOS", sans fils, sans machine, sans chaleur et très léger, ce qui vous donne une ondulation durable, et surpassant ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle.

Le premier du genre à Rivière-du-Loup.

Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées à visiter notre salon.

Ondulation de toutes sortes. Le tout à prix modéré.

SALON BLEU
311, rue Lafontaine.
(En face du Parc Blais)
9 — 1 fs p. p.

—Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie du "SAINT-LAURENT", de Rivière-du-Loup. Vous aurez entière satisfaction et à de très bas prix.

St-Cyprien

Mariages.— Le 7 juillet fut béni le mariage de Mlle Mercédès Labrie. M. Joseph Albert, marchand, servait de témoin à son fils et M. Isidore Labrie, cultivateur de St-Eusèbe de Cabano, accompagnait sa fille.

M. l'abbé D. Thériault, curé de la paroisse donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe.

Après la cérémonie religieuse les nouveaux époux et les invités se rendirent chez M. Joseph Albert, père du marié; ensuite les mariés partirent pour voyage à Montréal.

Mercredi, le 8, Mlle Rosanne Martin unissait sa destinée à M. Emile Aubut, de St-Clément. M. Joseph Martin et M. Théodore Aubut servaient de témoins aux nouveaux époux. Après la messe qui fut chantée par le Rév. D. Thériault, curé de la paroisse, les mariés et les invités se rendirent à St-Clément pour assister au mariage de M. Willie Martin, fils de M. Joseph Martin, avec Mlle Anne-Marie Aubut, fille de M. Théodore Aubut, après quoi, tous se rendirent chez M. Aubut, père, ou un délicieux déjeuner fut servi, et le soir, ils revinrent chez M. Martin, père, pour prendre un des plus copieux souper.

Aux nouveaux couples vônt nos meilleurs voeux de bouheur.

Décès.— Mercredi le 8 juillet, à 8.30 heures, ont eu lieu le service et la sépulture de M. Alexandre Bellisle, époux de Dame Hélène Dumont.

M. Bellisle est décédé le 6 juillet, à l'âge de 90 ans.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Positions vacantes

Nous avons encore quelques positions vacantes. Vous aussi vous pouvez vous faire des revenus en vendant de l'huile et de la graisse à moteur dans votre localité. Une opportunité splendide pour vous. Pas d'expérience requise. Veuillez vous adresser à
CASIER "B"
Rivière-du-Loup.
9 — 1 fs p. p.

Ste-Françoise

Divers.— Mlle Samson, du Département des Arts Domestiques, à Québec, a passé trois jours dans la paroisse, pour donner des leçons de couture. Plusieurs dames et jeunes filles ont suivi ces cours.

M. et Mme Adélard Soucy, M. et Mme Léo Soucy, M. Ludger Soucy, Mlle Jeanne Roy, de Montréal, en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Soucy.

M. et Mme Armand Ouellet, de Berlin, E.-U., ont fait un court séjour chez M. Edouard Ouellet.

Mlle Elmire Ouellet est de retour d'une quinzaine passée à l'Orphelinat de Rivière-du-Loup.

Mlles Georgine et Marie-Anna Morin, de Montréal, passent les vacances chez leur mère, Mme Vve Pierre Morin.

Mont-Carmel, Kam.

Mariage. Le 8 juillet a été béni le mariage de M. Lucien Drapeau à Mlle Marie Cassista.

Aux nouveaux époux nous souhaitons tout le bonheur désiré.

M. Jos. Morin, de St-Pascal, chez ses parents.

M. Geo. Paradis, commerçant est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Honneur au mérite.— Nos félicitations à M. Réal Lévesque, âgé de 11 ans, qui vient d'obtenir son certificat d'Etudes Primaires de 6ème année avec la note distinction 76.6% ainsi qu'à sa maîtresse, Mlle M. Labrie.

Etaient en visite le 28 juin chez M. Jean-Bte. Langlais, de Mont-Carmel, M. et Mme Hormidas Rivard de Caryville, Mass., M. et Mme Jos. Rivard, de Lowell, M. Albert Langlais et sa fille Olivette, de Old Orchard, Mass, M. et Mme Napoléon Langlais, M. et Mme Emile Langlais, ainsi que leurs enfants, de Rivière-du-Loup, à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Robert Langlais, fils de M. Jean-Bte. Langlais et neveu des autres ci-haut mentionnés.

En visite chez MM. Napoléon et Emile Langlais, M. l'abbé Robert Langlais, de New-York.

St-Alexandre

Naissances.— Le 28 juin, fut baptisé Marie, Réjeanne, Denise, enfant de M. et Mme Emile Sirois, née Léa Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Sirois, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 juillet, Joseph, Pierre, Paul, Vital, enfant de M. et Mme Roméo Bélanger, née Géraldine Ouellet. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet, Joseph, Réal, Gérard, enfant de M. et Mme Paul-Edouard Chénard, née Alma Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Pelletier, M. D.

Le 6 juillet, Joseph, Léo, Alexandre, enfant de M. et Mme Wilfrid Dumont, née Antoinette Bélanger. Parrain : M. l'abbé Pierre Dumont, vicaire à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup; marraine: Mme J. Bourgoin, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.— Le 8 juillet M. Gérard Bélanger, de cette paroisse épousait Mlle Anita Plourde, de St-Pascal.

Le 11, M. Irénée Lagacé, de St-Pascal épousait Mlle Rose-Emma Dumais, de cette paroisse.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Visiteurs.— De nombreux prêtres ou religieux étaient en visite au presbytère ou dans leur famille, en ces derniers temps. Nous pouvons nous rappeler : MM. les abbés Chs. Eug. Ouellet, préfet des études au Collège Ste-Anne; Th. Bélanger, vicaire à Ste-Anne de la Pocatière; Pierre Dumont, vicaire à Rivière-du-Loup; J.-Nap. Dumont, vicaire à l'Ange-Gardien; J. St-Pierre, de Ste-Louise; Charles Henri Bérubé, en vacances dans sa famille; A. Soucy, du Séminaire de Québec; les RR. PP. Raymond-Marie Voyer, O. P., R. Marchand, A. Bouchard, C. S. S. R.; Camille O. M. I., les révérends frères Firmin, Marc-André et Maurand-Marc, des Ecoles Chrétiennes et Alphonse Landry, missionnaire du S. C. Ce dernier partira prochainement pour les missions aux Antilles.

Sont en visite : Chez Mme Vézina, Mlle Lucienne Vézina, g. m., de Joliette, MM. Gérard Vézina et Jacques Pelletier, de Québec.

Chez M. Isidore Blier, M. et Mme Ph. Deschênes et leur famille, de Lévis.

Chez M. Démétrius Dumais, Mlle Arsenault, de Daveluyville et M. Narcisse Dumais, B. S. A., de Ste-Anne de la Pocatière.

Chez M. Joseph Pelletier, MM. D. Montminy, Gérard Pelletier, Mlle Rose-Alma Morin, M. et Mme J.-Bte. Bérubé et Mlle Marguerite Bérubé.

Chez M. Pierre Bouchard, Mme Adélard Bouchard, de Rimouski.

Chez M. Michel Castonguay, M. et Mme J. Bélanger, de Riv.-Bleue.

Chez M. Louis Bernier, Mlles Rachel et Marcelle Bernier, de Cap de la Madeleine et Mlle Blandine Bernier, de Gaspé.

Chez Mme Ulderic Bélanger, Mlles Emma et M.-Jeanne Bélanger, de Québec.

En promenade.— Mme Elisée Bouchard est actuellement en voyage à Brunswick, Maine.

Mlles Cécile et Fernande Dumont, M. Guérette et C. Chenard sont en promenade à Québec.

Mlles Germaine Pelletier et Colette Lévesque sont de retour d'un voyage à Montréal et St-Jean d'Iberville.

Naissance

M. et Mme Armand Dolbec, née Philomène Potvin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 12, sous les prénoms de Charles, Armand, Roland. Parrain : M. Charles Martin; marraine: Mlle Marie-Ange Dolbec, tante de l'enfant. Porteuse : Mme Bernard Martin.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

Petites Annonces

Servante demandée

Une servante demandée pour travail général. S'adresser chez
Ulric LAVOIE, photo,
Rivière-du-Loup.
9 — 1 fs p. p.

Magasin à louer

Grand magasin, situé sur la rue Témiscouata, près du pont, à louer à prix modéré. Possession immédiate.
S'adresser au
GARAGE REGIONAL
J.-S. Proulx, prop.
St-Ludger, Rivière-du-Loup.
9 — 1 fs p. p.

Horloge Grand'père à vendre

Horloge grand'père ayant plus de 200 ans, avec mouvement en bois, sonnant bien et marquant bien le temps, est à vendre à prix très modéré pour un prompt acheteur.
S'adresser au
CAFE BEAUSEJOUR,
Fernand Rouleau, prop.
La Pointe, Rivière-du-Loup.
9 — 1 fs p.

Nouveau Garagiste à l'Isle-Verte

J'ai le plaisir d'annoncer au public en général que j'ai ouvert un garage dans le village de l'Isle-Verte, près de l'hôtel Caron, à l'ouest de l'église. J'aurai toujours à la disposition du public un mécanicien d'expérience possédant diplôme de l'Ecole Technique. Garage ouvert jour et nuit. Service général. Réparations de toutes sortes. Gazoline, huile, ajustement des freins, air gratis, fusil à air pour graissage.
Votre visite sollicitée.
GARAGE A. NADEAU
Isle-Verte.
9 — 1 fs p.

Couturière expérimentée

Peut-être croiriez-vous que les couturières se font rares par ici, mais soyez assurés qu'ayant plusieurs années d'expérience vous aurez satisfaction en vous adressant à
Mlle Cécile GUAY,
Cacouna Sud, Co. Tém.
9 — 1 fs p.

Salon Vaillancourt

L.-P. Vaillancourt, prop.

ATTENTION!

M. Vaillancourt a le plaisir d'annoncer aux dames et demoiselles qu'il aura à leur disposition un service d'automobile pour aller les chercher et les ramener quand elles pourront se réunir six ensembles, pour se faire donner des permanents de $3.00 chacun. Ce service commencera lundi le 20 juillet. Limites à 50 milles de la ville. Voyage absolument gratis.

Prière d'avertir deux jours à l'avance.

SALON VAILLANCOURT
217, rue Lafontaine Tél. 4674
Rivière-du-Loup.
9 — 1 fs p.

Jeune homme demandé

On demande un jeune homme d'expérience pour travailler sur la ferme. S'adresser à
Mme Etienne ROY,
Rivière-du-Loup, En Bas.
9 — 1 fs p.

Hiram Saindon
St-Arsène.

Sucre granulé Lantic, 100 lbs	5.00
Par 10 livres	.50c
Blé d'Inde rond, Ontario 98s	$1.45
Blé d'Inde Africain 98s	1.55
Blé d'Inde cassé 98s	1.55
Blé d'Inde moulu 98s	1.55
Son	1.20
Gru rouge	1.25
Gru blanc	1.50
Moulée de bettes	1.40
Tabac en feuille (bon)	.15
Melasse W I B, le gallon	.23
Melasse W I B, au baril de 45 à 50 gallons	.20
Miroir en feuille, toutes grandeurs.	
Moulures à cadre, de toutes sortes.	
Huile à Centrifuge, la pinte	20c
Huile à harnais, la meilleure	75
HUILES POUR AUTOS	
Polarine, le gallon	55c
Marvelube, le gallon	.75
Mobiloil, le gallon	1.10
Clôture de broche, 5 fils	2.75
6 fils	3.15
7 fils, No. 15	3.20
7 fils No. 9	3.55
8 fils	4.35
Clôture à poulailler 18 fils	4.60
20 fils	5.20
22 fils	5.80
Chaux, baril de 200 lbs	1 50
Ciment	65c
Brique "Citadelle" le cent	2.50
Huile à mouches gallon 160 oz	$1.35
Arséniate de chaux la lb	8¼c
Corde lieuse "650" la lb	9¾c
Bois de chauffage de toutes sortes.	

TEL. 325 C. P. 6

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.

165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE

J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ

GEORGES COTE, N. P.
Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175 — Résidence: 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES
65 rue LAFONTAINE. - RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 3034

Dr J. E. Pelletier

SPÉCIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa.
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

J. OSCAR GENDRON

ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Bureau et résidence: 100 Lafontaine - Hotel St-Louis - Tél. 818
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

2 REPRESENTATIONS Tous les soirs 7.30 heures et 9 heures.

THEATRE PRINCESSE

Changement de programme le mercredi et le samedi

JUSQU'A VENDREDI SOIR
"VOGUE MON COEUR"
avec René Lefèvre, Nicole Vattier, Henri Roussel, Jacques Maury

Commençant samedi jusqu'à mardi soir
"THE MUSIC GOES ROUND"
avec Harry Richman, Rochelle Hudson, Farley & Riley, M Bartlet
6 NOUVELLES CHANSONS A SUCCES!
Venez voir Farley & Riley, les deux joyeux copains qui ont composé la chanson devenue un nouvel hymme national en Amérique.

TIRAGE:- $50.00 à gagner samedi soir à 9 heures.

Commençant mercredi le 22 - 3 jours
EXTRA ! VUES OFFICIELLES
JOE LOUIS vs MAX SCHMELING
Tous les phases intéressantes du combat montrées au ralenti.

Pour les représentations des 22-23-24 juillet: Joe Louis vs Max Schmeling, avec la vue Grace Moore dans "The King Steps Out", l'admission sera de.... 40c
Ecoliers 30c taxe comprise

Commençant mercredi le 22 juillet, pour 3 jours
GRACE fait entendre à nouveau sa voix d'or !
Dans une glorieuse escapade, elle détourne un roi de la princesse qu'il doit épouser ! - La grande étoile de "One Night of Love"..! dans la plus remarquable de toutes les comédies musicales !
Grace MOORE **"THE KING STEPS OUT"**
avec FRANCHOT TONE, WALTER CONNOLLY
Votre coeur palpitera au rhytme de ce divines mélodies
"Stars in My Eyes" "Call to Arms" "Madly in Love"
"The End Begins" "Learn How to Lose" "The Old Refrain"

LE RESTAURANT RIV.-DU-LOUP

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE - surnommé "Le Petit Café du Coin"
Est le meilleur endroit pour un excellent repas, bien servi, à prix modéré.
A votre prochain voyage en ville, venez vous en convaincre.
POUR VOTRE DESSERT, MADAME,
La Crème à la Glace 'Royal'
sera toujours appréciée de vos invités.
Nous en avons constamment au restaurant, en brique, à la chopine ou à la pinte.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE
PAIN de TOTO
Il est fait avec les farines
REGAL, FLEUR DE LIS et DAILY BREAD
Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.
J. D. PROULX Enr.
Boulanger et Marchand de fleur
TEL. 210 RIVIERE-DU-LOUP.

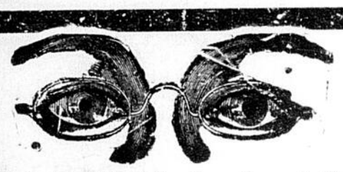

EXAMEN de la VUE

à l'électricité.
Pour tout trouble de la vue consultez le
SPECIALISTE PELLETIER O. D.
Opticien, Optométriste Diplômé de l'A.O.O.P.Q. affiliée à l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada.
SALON D'OPTIQUE MODERNE
muni d'instruments nouveaux, d'une
PRECISION ABSOLUE.
LABORATOIRE D'OPTIQUE
Ici, les verres de toutes formes sont taillés immédiatement.
Economie de temps et d'argent.

Aux FUTURS MARIES
Alliances Bagues de fiançailles, au BAS PRIX que vous voulez payer.
POUR CADEAUX:
Bijoux, Montres et Horloges modernes, Argenterie, Coutellerie. Beau choix d'articles en cuir, en marbre, etc., à très bas prix.
REPARATIONS
de montres, etc., par un Horloger Expert, ex-élève du Canadian Horological Institute.
OUVRAGE GARANTI.
Le Grand Magasin de Bijouterie, Lunetterie et Cadeaux
J. H. PELLETIER
327, rue Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Tél. 3034

LOUIS PRATTE

Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc, etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.
OBLIGATIONS
Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.
Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

ST-CYPRIEN

La séance dramatique et musicale annoncée pour dimanche le 19 juillet est remise à dimanche le 2 août prochain.

Vues animées dimanche le 19 comme d'habitude.
Le Comité Musical.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

VENTE 3 POUR 2

Une grande vente de spéciaux pour 4 jours seulement, les 15, 16, 17 et 18 JUILLET. Une occasion unique de vous procurer des marchandises de première qualité en payant que le tiers de leur valeur.

Voici les conditions de cette vente sur tous les spéciaux annoncés ci-dessous et bien d'autres qui ne sont pas mentionnés. Vous bénéficierez du troisième article "GRATIS". Exemple: Vous achetez 2 paires de bas, on vous donne la troisième "GRATIS". et ainsi de suite.

COTON JAUNE d'une bonne qualité de la marque "Wabasso", valeur régulière de 16c. Réduit pour cette vente. 3 verges pour .. .32

VOILE A ROBE, beau choix de couleurs et patrons, qualité "Wabasso". Valeur régulière de 23c. Réduit pour cette vente 3 verges pour .. .46

LAINE A TRICOTER de la marque "Corticelli", 2 et 4 plis, assortie dans toutes les teintes, y compris noir et blanc. Valeur régulière de 17c. Réduite à 3 balles pour .. .35

COTON CREPE, fleuri et carreauté, dans un beau choix de couleurs quadrillées. Valeur régulière de 30c. Réduit pour cette vente 3 verges pour .. .60

COTON GAUFRE, assorti dans toutes les couleurs Pastel pour robes d'été. Valeur régulière de 39c. Réduit pour cette vente 3 verges pour .. .78

CREPE imprimé de jolis dessins de fantaisie ou rayé. 38 pouces de largeur. Valeur incomparable à $1.15. Réduit pour cette vente 3 verges pour .. 1.99

SACOCOES blanches, valeur régulière de 65c. Réd. 3 pour .. 1.30

Nous avons un très beau choix de Robes de Toilette, Manteaux, Swaggers et Manteaux Blancs tel qu'annoncés. Nous les avons réduits de 33⅓. A vous d'en profiter. 1200 paires de bas de soie finis chiffon ou crêpe. Valeur régulière de 55c. Réduits à 3 paires pour .. 1.10

C'est un achat que vous ne regretterez pas, Mesdames. Le seul regret que vous pourriez avoir, serait de ne pas en avoir acheté plus. Nous avons la série complète de couleurs d'été dans toutes les pointures.

Vous bénéficierez aussi de la réduction de 33⅓ en achetant trois articles différents. Exemple :

1 habit	15.00
1 cravate	.75
1 paire de bas	.45
	$16.20
Réduisez le tiers et vous avez à payer seulement	10.80

DEBARBOUILLETTES en ratine, valeur régulière de 5c. Réduites pour cette vente à 3 pour .. .10

BAS de soie celanise, dans toutes les grandeurs et couleurs assorties. Une qualité que vous apprécierez à un prix réduit de 33⅓%. Valeur rég. 28c. Réduits à 3 paires pour .. .56

BAS de travail, en coton noir, pour hommes valeur régulière de 20c. Réduits à 3 paires pour .. .40

BAS à dessins de fantaisie, en soie, pour hommes. Beau choix de couleurs et patrons. Valeur régulière 39c. Réduits à 3 paires pour .. .78

CHEMISES en broadcloth, couleurs uni, assortie, bleu, drab, vert et blanc. Valeur réglière de 65c. Réduites pour cette vente 3 pour 1.30

BRASSIERES en peau d'ange, grandeurs 30 à 40. Valeur de 40c. Réduites pour cette vente, chacune à .. .15

PANTALONS de travail, en tweed gris foncé, grandeurs assorties. Valeur régulière de $1.35. Réduits pour cette vente à 3 paires pour .. 2.70

Vous pouvez venir avec confiance à cette vente unique dans l'histoire de notre ville, car nous annonçons ce que nous avons et que nous donnons ce que nous promettons.
N'oubliez pas, cette vente durera 4 jours seulement, les 15, 16 17 et 18 juillet.

N. KIRALLAH
225, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Centre.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis .. $1.50

ASSEMBLÉES POLITIQUES DANS TÉMISCOUATA

UNION NATIONALE

LAC TRIBEAU

Le docteur Louis-Félix Dubé, candidat de l'Union Nationale, accompagné des Drs Latulippe et Beaulieu ont tenu une belle assemblée, mercredi dernier dans notre région du Lac Thibeau.

Une foule de colons étaient venus pour entendre parler de politique provinciale.

Le Dr David Beaulieu fut le premier orateur et il sut intéresser vivement l'auditoire en brossant un tableau du départ du gouvernement Taschereau qui a vivement intéressé l'auditoire.

Il a dit que les colons du Témiscouata n'ont pas été traités comme ils l'auraient dû et que le gouvernement Taschereau-Godbout était indigne de la confiance de l'électorat de Témiscouata.

Le Dr Edmé Latulippe lui succéda et il fit voir les nombreux scandales révélés par l'enquête des comptes publics. Il raconta avec détails l'attitude du Frère Antoine Taschereau qui semble avoir la conscience assez chargée puisqu'il fut obligé de restituer $15,000. de l'argent de la province.

Il s'efforça de prouver et avec succès que les élections de salopperies nous n'en voulions plus, ce sont des élections honnêtes que nous voulons et non plus des élections volées par toutes sortes de détours.

Le Dr Louis-Félix Dubé, candidat de l'Union Nationale fut le dernier orateur. Il demande aux électeurs de prendre une décision juste et équitable ayant de voter pour un parti.

Il analyse l'attitude du gouvernement Taschereau-Godbout envers les colons sans chemins passables; avec des lots déboisés; lots ou tout le monde est maître à part le colon.

Il fait une critique serrée du programme nouveau du gouvernement Taschereau-Godbout et en montre les résultats. Il prouve avec beaucoup d'arguments prisés dans le rapport des "Comptes publics" tout l'argent qui est détourné de son but principal.

Il termine au milieu d'applaudissements, une charge à fond de train dans laquelle il prouve que nous ne sommes plus les maîtres chez-nous, parce que le gouvernement qui a mené la province depuis vingt ans a tout vendu aux étrangers. C'est à nous ce coin de terre, il nous faut le garder pour ceux qui nous suivrons et personne n'a le droit de le vendre parce qu'il ne leur appartient pas.

Ces discours furent écoutés avec intérêt et au milieu de cris de Duplessis le plus grand parlementaire de notre province et le Premier Ministre du 17 août prochain.

Cette assemblée fut présidée par M. Ernest Malenfant du Pied du Lac. Il fut remercié par le candidat pour la manière digne avec laquelle il présida cette assemblée.

L'Union N. de Témiscouata.

ST-MICHEL DE SQUATTECK

Dimanche, le 12 courant, le candidat de l'Union Nationale dans Témiscouata, M. le Dr Dubé, accompagné des Drs Latulippe et Beaulieu se rendaient dans la paroisse de Squatteck pour adresser la parole aux électeurs réunis en grand nombre sur le terrain de l'église.

M. le Dr Beaulieu fut le premier orateur. Il invite tout particulièrement la jeunesse de Squatteck d'entrer dans le grand mouvement d'Union Nationale qui fait rage à travers la province afin de doter notre parlement d'hommes intègres et canadiens qui sauront revendiquer notre domaine national, vendu aux étrangers par un groupe de politiciens du régime Taschereau-Godbout.

Il fustige ce gouvernement du "Family Compact" qui croyait que la province leur appartenait et qu'il pouvait faire ce qu'il voulait.

Il fut applaudi vivement tout le long de son discours.

Le Dr Dubé, candidat de l'Union Nationale prit ensuite la parole. Une salve d'applaudissements salua sa présence dès qu'il se leva.

Il invite la population de se débarrasser de l'ancien esprit de parti; appui sur le fait que le régime libéral a toujours exploité cet esprit de parti, si néfaste à notre race, par des sommes d'argent se chiffrant à plus de 3 millions au journal Le Soleil. Il mit l'électeur en face des deux groupes en présence ayant chacun leur chef. Il montre à la population par des paroles flatteuses la belle figure de Maurice Duplessis, le chef incontesté et le plus grand parlementaire des temps présents, à Québec.

Il dévoile une partie seulement des scandales révélés à l'enquête des comptes publics.

Il analyse en détail le programme "soit disant" nouveau programme du gouvernement Taschereau-Godbout, il n'eut pas de difficulté à prouver que ce programme est celui volé à l'Union Nationale mais arrangé de telle sorte qu'il promet beaucoup et donne rien. La prime de trois sous par livre de beurre, le gouvernement Taschereau-Godbout la donne quand les beurreries ferment, quand elles ouvrent, il l'ôte.

Ce sont les "Trusts du lait" des grandes villes qui recevront la prime du beurre en hiver. En été les cultivateurs n'auront rien. La prime se paie du 1er octobre au 1er mai.

Pour un article de programme, c'est joli, les autres sont du même calibre.

Il faut que le colon soit maître chez lui une fois pour toute, dit-il. Il faut que les bûcherons reçoivent un salaire qui lui permet de faire vivre sa famille.

Comme partout à travers le comté, l'Union Nationale est bien vivante à Squatteck, c'est que le peuple a senti le besoin d'avoir un gouvernement pour lui et non pour les trusts.

Le Dr Dubé termine en faisant un appel à tous les hommes, rouges, bleus, indépendants de bien vouloir s'unir dans l'intérêt de la race et de la province.

Une ovation et des applaudissements marquèrent la fin de cet appel à la population de Squatteck.

Le Dr Edmé Latulippe fut le dernier orateur. Il demande à la brave population de s'unir et de supporter le patriote des patriotes, le digne médecin de Notre-Dame du Lac, le Dr Dubé, que vous connaissez tous et qui a donné, dans le passé, des marques de ce qu'il sait faire.

Il fouette toute la clique du gouvernement Taschereau-Godbout qui vient de sortir du parlement le front couvert des scandales des Antoine, des Vautrin, des Bérîau et autres.

Il fait appel à l'honnêteté du vote et conseille fortement de "boutter" dehors cette sale organisation de cabaleurs "à la suce" qui iront de porte en porte pour acheter leur conscience.

Il fait l'éloge du chef incontesté et du futur premier ministre, M. Maurice Duplessis.

Il est vivement applaudi tout le long de son discours.

M. Joseph Pelletier présidait l'assemblée.

L'UNION NATIONALE DE TEMISCOUATA.

L'UNION NATIONALE DE TEMISCOUATA

ST-ELZEAR

Dimanche, les docteurs Raymond et Pelletier adressèrent la parole en faveur du candidat de l'Union Nationale, le Dr Dubé, aux électeurs-colons de notre paroisse.

Le Dr Raymond fit l'éloge du chef Maurice Duplessis et du candidat de l'Union Nationale, le Dr Dubé.

Il parle de toutes les promesses faites aux colons, mais qui n'ont pas eues de lendemain. Il dévoile les scandales des comptes publics et demande aux colons de supporter un gouvernement qui s'intéressera à leur sort.

Comment vous a-t-on traités pour vos routes et chemins? Qu'avez-vous eu en grains de semence? L'aide de toutes sortes que l'on vous promettait, qu'en a-t-on fait?

Le Dr Raymond, médecin très estimé des colons de St-Elzéar fut écouté et on ne ménagea pas les applaudissements.

Le Dr Pelletier lui succéda; il fit appel aux jeunes colons et les invita d'entrer dans le grand parti de l'Union Nationale avec, pour les représenter un homme de la trempe du Dr Dubé. Pendant que l'on laisse le colon et sa famille crever de faim, voyez comment un Antoine Taschereau se sert des deniers publics et à lui seul cumule cinq positions.

Le Dr Pelletier fut applaudi et remercié.

L'UNION NATIONALE DE TEMISCOUATA.

St-Hubert

Le 9 juillet a été baptisée Marie, Véronique, Normande, fille de M. et Mme Ludger Tardif, née Cécile Bélanger. Parrain: M. Laurent Beaulieu; marraine: Mlle Angéline Tardif, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Arthur Tardif, grand'maman de l'enfant.

Mariages.— Le 6 juillet, M. Arthur Castonguay, fils de M. et Mme Jos. Castonguay, unissait sa destinée à Mlle Maria Simard, fille de M. et Mme Joseph Simard.

Le 7 juillet, M. Marc Belzile, de St-Clément, unissait sa destinée à Mlle Lucienne Dionne, fille de M. et Mme Charles Dionne, de St-Hubert.

Le 11 juillet, M. Jean-Baptiste Ouellet unissait sa destinée à Mlle Aurore Caron.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Divers.— Mlle Stella Caron, de Montréal en visite chez ses parents à St-Hubert.

M. et Mme Jean-Baptiste Blanchet, ainsi que Mlle Anita Tremblay, d'Edmundston, tous de passage dans notre paroisse dimanche dernier.

M. Amédée Lebel, de Biencourt en visite chez son père, M. G. Lebel.

Remerciements pour sympathies

Mme Onésiphore Gendron et tous les membres de sa famille remercient bien sincèrement par la voix du "Saint-Laurent", toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Onésiphore Gendron, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Le Délégué Apostolique à Saint-Luc

La paroisse de Saint-Luc, du diocèse de Rimouski recevait, mardi matin, 7 juillet, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Andréa Casculo, Archevêque de Léontopolis, Délégué Apostolique du Canada.

Malgré une pluie abondante, l'église était littéralement remplie des fidèles anxieux de prendre contact avec l'illustre Visiteur.

Nous pouvions lire facilement sur tous les visages la joie débordant des coeurs.

Le Révérend Humbert Mozzoni, Secrétaire de la Délégation Apostolique d'Ottawa, Monseigneur Wilfrid Lebon, P. D., du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, M. le chanoine Victor Côté, de Matane, M. le Curé J.-Baptiste Langlais, de Saint-Adelme et plusieurs autres membres du clergé accompagnaient Monseigneur le Délégué Apostolique.

Après l'entrée à l'église et une courte prière au pied de l'autel, Son Excellence veut bien s'asseoir au trône, assisté de Messieurs les Curés de Matane et de St-Adelme, pour recevoir les hommages des paroissiens offerts en termes fort heureux par Monsieur le Curé Louis-Joseph Lavoie, qui profita de l'occasion pour présenter un bouquet spirituel au Souverain Pontife.

Son Excellence Révérendissime Monseigneur le Délégué Apostolique, dans un accent de paternelle bonté, parlait ensuite à la foule avide de l'entendre et qui l'écoutait dans un profond recueillement. La cérémonie religieuse se termina par la bénédiction papale.

Les témoins de cet événement en garderont toujours le souvenir ému; "c'est bien vraiment un coin du ciel" pour notre paroisse, comme le disait Monsieur le curé. Il nous a semblé que Notre-Seigneur en personne passait et bénissait chez-nous. "Aimons la Sainte Eglise et soyons des catholiques sans peur et sans reproche. Aimons et vénérons Notre Saint Père le Pape et tous ses représentants. Suivons leur direction. Au mal organisé opposons l'armée invincible de l'Action Catholique".

Voilà la conclusion qui se dégage et que nous retiendrons du discours de Son Excellence Révérendissime Monseigneur Andréa Cassulo.

Nous regrettons qu'il quitte notre pays, mais les Canadiens garderont de sa personne un souvenir bien cher et impérissable.

Nos voeux de bonheur et nos prières montent vers Dieu pour le représentant officiel du Souverain Pontife qui s'en ira bientôt en Roumanie comme Nonce Apostolique.

Neuvaine à la Bonne Ste-Anne à la radio

Aux postes : CHRC (516M., 589 K.,) Québec. — CKAC (410M., 730K.) Montréal.

Du 16 juillet (de 10 heures à 10.30 du soir) jusqu'au 26 juillet inclus (heure avancée).

Chaque soir, une causerie en français et en anglais sera donnée par le R. P. H. Caron, rédemptoriste, et le chant des cantiques populaires à sainte Anne sera assuré par une chorale de chantres canadiens, sous la direction de M. Louis Gravel, professeur de chant à l'Université Laval de Québec. Le soir de la Fête, le 26, de 9 heures à 9.30 heures, heure avancée, Radio-Canada transmettra à travers le pays tout entier, la cérémonie de la Basilique de Sainte-Anne. De même que l'an dernier, très probablement le réseau américain N. B. C., transmettra le même programme à travers tous les Etats-Unis.

Une RELIQUE (une parcelle de la statue miraculeuse, sauvée de l'incendie de 1922) sera envoyée à tous ceux et celles qui voudront bien faire parvenir leur supplique au Sanctuaire de la Bonne Sainte Anne pour la Neuvaine.

Voyageurs demandés

Jeune homme de 25 à 30 ans désireux de se créer une position payante et permanente avec Compagnie responsable. Expérience non requise mais devra pouvoir fournir de bonnes références. Pour application s'adresser personnellement lundi matin le 20 juillet, entre 9 et 10 heures à C. A. Dionne, au Magasin Beatty, 214 Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Etalon canadien enregistré

De 3 ans, pesant 1200 livres. Descendant par sa mère du fameux Champion Albert de Cap Rouge.

Propriétaire :—
Timothée GAGNON,
Saint-Arsène, P. Q.

9 — 1 fs p.

UN JOYEUX ANNIVERSAIRE

On annonce des bureaux-chefs du Réseau Canadien National qu'à l'occasion du centième anniversaire du premier chemin de fer canadien (aujourd'hui fusionné avec le Réseau Canadien National) toutes les locomotives en service, d'un bout du Canada à l'autre, feront fonctionner leur sifflet à midi, le mardi 22 juillet. Les sifflets des usines et des remises à locomotives uniront leurs cris à ceux des locomotives.

C'est le 22 juillet, 1836, à midi, que la "Dorchester", première locomotive à vapeur au Canada, quitta Laprairie pour St-Jean, Qué. Elle tirait le premier train du Champlain & St. Lawrence Railway. Cent ans après ce sont les locomotives géantes du Canadien National qui célèbrent cet important anniversaire.

Récentes nominations chez les F. E. C.

Les journaux de la semaine dernière ont annoncé les changements survenus chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à la suite de leur retraite annuelle.

En ce qui concerne notre région, deux nominations importantes viennent de s'effectuer. Le distingué Frère Antoine, directeur du collège St-Patrice, va nous quitter pour Rome. Il poursuivra, à notre nouvelle maison généralice, située sur la via Aurelia, à vingt minutes de marche du Vatican, des études supérieures de religion et de pédagogie.

Le révérend Frère Alcide, qui professait au collège St-Ludger, vient d'être nommé directeur du collège St-Augustin, (Portneuf).

Nos félicitations et nos voeux de succès les accompagnent.

St-Louis du Ha! Ha!

Mariages.— Le 30 juin, a été béni en notre église, le mariage de Mlle Laura Lavoie, avec M. Paul-Emile Pelletier. M. Napoléon Lavoie accompagnait sa fille et M. G. Pelletier, servait de témoin à son fils.

Le 7 juillet, Mlle Berthe Dubé, fille de M. Adélard Dubé, de cette paroisse unissait sa destinée à M. Edgar Michaud, fils de M. Firmin Michaud, du Squatteck.

Le 14 juillet a été béni le mariage de Mlle Rosanne Bossé, fille de M. Jos. Bossé avec M. Léo Pinet, fils de M. Charles Pinet.

Ce même jour fut béni le mariage de M. Charles Pinet, avec M. Léo Soucy, fils de M. Euclide Soucy.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Va et vient.— M. et Mme Dieudonné Bernier recevaient la visite de M. l'abbé Alphonse Bernier, aumônier des Révérendes Soeurs de la Charité à Rimouski.

De M. Ferdinand Bernier, de St-Epiphane, père de M. Bernier.

De M. et Mme Maxime Bernier et leurs deux filles, Mlles Germaine et Evéline, des Etats-Unis.

De Mlles Jeanne et Flavienne Bernier, de St-Epiphane.

De M. Gérard Bernier, professeur à St-Alexandre.

M. Cyprien Ethier est parti pour Montréal, il y séjournera un mois probablement.

Mme Marc Morin se rendait à Cabano, il y a quelques semaines pour le service anniversaire de sa belle-soeur, Mme Ernest Michaud.

Mlles Luce Gagné et Thérèse Moreau se rendaient chez des amis du Squatteck il y a quelque temps.

Mlles Lucille et Simone Ethier sont allées à Notre-Dame du Lac durant ces dernières semaines.

Mlle Adrienne Morin est pour plusieurs mois à Cabano, où elle suit des cours de coupe et couture.

Mlles Anne-Rose et Yvette Pelletier, M. le Dr Antoine Raymond, étaient de passage à Québec, il y a quelque temps.

Mlle Lucienne Lavoie est revenue chez ses parents à l'occasion du mariage de sa soeur.

Mme Louis Fournier a passé quelques jours chez des amis à Rivière-du-Loup.

Mlle Marie-Anne Pelletier, de Causapscal est pour quelque temps chez ses parents, M. et Mme Georges Pelletier.

Mlle Fernande Lévesque, étudiante au couvent de Notre-Dame du Lac est en vacances chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Lévesque.

Mlle Marie-Anna Paradis, de Montréal est en promenade chez son père, M. Paul Paradis.

Mlles Aurore et Marie-Louise Richard, de Rivière-du-Loup passent quelque temps chez M. et Mme Cyrille Dancause.

Mlle Fernande Pelletier et sa tante, Mme Bérubé sont pour quelques semaines à Rivière-Ouelle.

M. le Dr Emile Pelletier est en promenade chez ses parents, M. et Mme Louis Pelletier.

En promenade chez M. et Mme Octave Pelletier, Le Révérend Frère M.-Antonin Pelletier, dominicain, d'Ottawa.

Mlles Lucille, Maria, Rose-Délima Pelletier, des Etats-Unis.

M. et Mme Oram Moreau, de Rivière-du-Loup visitaient M. et Mme Alphonse Couturier.

MM. Albert et Camille Moreau, ainsi que leurs dames, des Etats-Unis visitaient eux aussi, M. Couturier.

M. et Mme Trefflé Dubé, recevaient la visite de leur fils, notaire, ainsi que sa femme et leurs enfants, de Mont-Joli.

M. Lucien Castonguay, en voyage par affaires, avec son père, dans la Gaspésie.

Mlle Iréna Pelletier, g. m., à l'hôpital de Rivière-du-Loup est en vacances chez sa mère.

M. et Mme Georges Guérette et leurs enfants, d'Edmundston, visitaient leurs parents, M. et Mme Timothée Guérette.

A Cabano, par affaires, la semaine dernière, M. Gilbert Gagnon.

Mlles Odile et Alphonsine Nolet, de Ste-Rose du Dégelé en promenade chez Mlle Etiennette Pelletier.

M. Léo Dumont est malade à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

M. Julien Guérette, après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Rivière-du-Loup est de retour dans sa famille.

Nous avez-vous trouvé un nouvel abonné?

Installez un CHARIOT à LITIÈRE PEDLAR

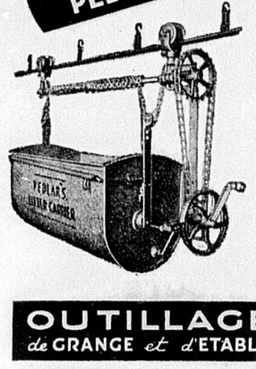

FABRIQUÉ POUR DURER LA VIE

Ce Chariot à Litière moderne vous donnera plusieurs années de satisfaction. Tout fermier qui suit le progrès devrait installer cette grande commodité dans sa grange. La boîte tout métal de ce chariot est suspendue par des chaînes extra-fortes et peut se déverser d'un côté ou de l'autre à loisir. Les roulettes à rails de 5 pouces tournent sur des essieux d'acier laminé à froid et des coussinets à rouleaux d'acier durci à la surface. Un enfant peut facilement faire fonctionner ce chariot à roulement doux et silencieux. Nos prix de "vente directe au cultivateur" vous facilitent l'acquisition de cet accessoire moderne. Il est aussi fourni avec un système de chaînes d'engrenage à mains.

Dépliant illustré et liste de prix sur demande.

The PEDLAR PEOPLE Limited
24, rue Nazareth MONTREAL, Que.

OUTILLAGE de GRANGE et d'ETABLE PEDLAR

ASSEMBLÉE DE L'UNION NATIONALE A BIENCOURT

Dimanche dernier, à Biencourt, Co. Rimouski, les organisateurs de l'Union Nationale ont tenu une grande assemblée après la messe, en faveur de la candidature de M. Alfred Dubé. Les orateurs furent MM. Dr E. Latulippe, le candidat Alfred Dubé, et Geo. A. Morin, échevin de Rimouski.

Cette assemblée fut un succès pour M. Dubé et son parti de l'Union Nationale.

Attention ! Attention !

Nouveau restaurant

Nous avons le plaisir d'annoncer au public de Rivière-du-Loup et des alentours que nous venons d'ouvrir un restaurant à la Côte des Bains. Plus besoin d'apporter de lunch, quand vous pouvez trouver à ce restaurant tout ce que vous avez besoin pour vos pique-niques. Nous avons en mains : Sandwiches, hot dogs, chocolats, liqueurs douces, crème à la glace, cigares, cigarettes, etc.

Nous attendons votre encouragement. Une visite vous convaincra.

LES RESTAURANT DE LA PLAGE
Jos. St-Laurent et
Robert Marcotte, prop.

9 — 1 fs p.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

IMPORTANT

Une compagnie d'accessoires électriques, la plus importante au Canada, désire se mettre en communication avec voyageurs expérimentés pour les districts Québec-Lévis, Rivière-du-Loup. Inutile de faire application sans avoir de bonnes références à offrir. S'adresser par écrit à

Casier "B" "Le Saint-Laurent" Riv.-du-Loup

Force

le Brandy donne au vin "OLD NIAGARA" sa FORCE tout en lui conservant sa saveur

Maintenant en vente

40 oz. TYPE PORTO (VIN ROUGE) 75¢ TYPE SHERRY (VIN BLANC)
26 oz. 50¢

OLD NIAGARA Vin au Brandy

CANADIAN WINERIES LIMITED NIAGARA FALLS ONT.
ETABLISSEMENTS A STAMFORD - TORONTO ST CATHARINES
OAKVILLE - LEWISTON, N.Y.

Seul Firestone VOUS DONNE TOUTES CES VALEURS EXTRA d'une sûreté éprouvée

Rien d'étonnant si les pneus Firestone détiennent tous les records mondiaux pour le milage, la sûreté et l'endurance. Rien d'étonnant qu'ils soient les pneus les plus sûrs jamais produits. Puisque chaque partie d'un pneu Firestone est construite en vue de la sûreté — aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Chaque fibre de chaque corde composant les pneus Firestone est scellée, en sûreté, dans le caoutchouc pur — Imbibée-de-gomme pour l'isoler contre la friction intérieure et la chaleur. Les plis sont ancrés aux talons. Une corde supplémentaire à deux plis sous la semelle soude le corps et la semelle pour former un tout inséparable. Et la semelle Firestone est maintenant plus sûre que jamais à cause de sa bande supplémentaire.

Malgré toutes ces valeurs extra, les pneus Firestone ne coûtent pas un sou plus cher que les pneus ordinaires. Exigez-les quand vous achetez un auto neuf. Quand vous voudrez remplacer vos vieux pneus, adressez-vous au vendeur de Firestone, le plus près de chez vous.

PNEUS "HIGH SPEED" Firestone les Pneus les plus Sûrs jamais Construits

SYLVIO LEVESQUE
DISTRIBUTEUR
26½ RUE FRASER - RIVIERE-DU-LOUP

Magasin E. BRETON

DEPARTEMENT D'EPICERIES

Extra Spécial pour jusqu'au 24 juillet

Soupes aux tomates ou aux légumes Clarks 3 boîtes pour	.22	Asperges coupées Clarks Bte de 12 oz	.14
Fèves au lard Clarks, 2 grosses btes	.19	Asperges coupées Clarks Bte de 20 oz	.20
Pates de viandes Clarks 3 btes de 3½ oz	.25	Spaghetti cuit Clarks 2 btes de 16 oz	.19
Beurre de pistaches à la livre 2 lbs	.25	Corned Beef Clark 2 btes pour	.27
		Ketchup aux tomates Clark, 2 grosses bout.	.35

Profitez de notre vente Mi-Eté sur la vaisselle, verrerie, aluminium, coutellerie et articles pour la maison.

6 tasses et 6 soucoupes pour	.94	1 lessiveuse galvanisée pour	1.05
3 bols à café pour	.20	2 chaudières galvanisées de 8 et 11 pintes impériales pour	.55
6 verres à l'eau pour	.25	2 vadrouilles à épousseter et pour laver. Les deux pour	.69
6 couteaux à lames inoxydables pour	.85	1 marmite à confiture, en aluminium, 16 chopines impériales pour	.79
6 cuillers à soupe pour	.35		

AU CAP TRINITE, DIMANCHE, LE 19 JUILLET 1936

SUR LE VAPEUR "RIVIERE-DU-LOUP" :-: SOUS LES AUSPICES DES CHEVALIERS DE COLOMB

Départ du Quai de la Pointe: 9.30 a. m. précises (heure avancée). :-: 15 HEURES SUR L'EAU.

Au retour le bateau se rendra à St-Siméon. - Voyage de 150 milles au grand air, sur un bateau de toute sécurité et très confortable. - Commodité pour 350 personnes. - Service de cabines et repas à prix modérés. - Orchestre à bord.

Ne manquez pas de faire ce voyage. - Réservez immédiatement votre passage. - BILLETS EN VENTE CHEZ:- A. Savard, Bijoutier; N. Kirallah; Bauque Provinciale Station; Aux salles des Chevaliers de Colomb.

PRIX DU BILLET:- de Rivière-du-Loup, aller et retour $1.50 - Enfants (10 ans et moins) $1.00

Retenez votre billet dès maintenant, car le nombre en est limité. Les billets réservés et non réclamés à 6 heures samedi soir, seront mis en vente. L'EXCURSION AURA LIEU BEAU OU MAUVAIS TEMPS.

Sur présentation du billet, les passagers qui n'ont pas d'automobile seront transportés gratuitement au bateau, aller et retour du point de départ. Ces taxis seront à la Salle des Chevaliers et à l'Hotel Victoria, à partir de 8 heures a. m.

LA SEMAINE SOCIALE DES TROIS-RIVIERES COMMENCE DIMANCHE

C'est dimanche prochain, le 19 juillet, que s'ouvre aux Trois-Rivières la quatorzième session annuelle des Semaines sociales du Canada. Une cérémonie religieuse aura lieu à 8 heures du soir à la cathédrale. S. Exc. Mgr Comtois, évêque des T.-Rivières, souhaitera la bienvenue aux semainiers et leur donnera ses directives. S. Exc Mgr Cassulo délégué apostolique au Canada prononcera aussi une allocution.

Le lendemain matin les cours commenceront à 10 h. dans la salle du séminaire par la déclaration d'ouverture du président des Semaines sociales, le R. P. Archambault, S. J., et une leçon de M. Léo Pelland, avocat, professeur à l'Université Laval. Le soir, le Lieutenant-Gouverneur de la province, l'hon. E.-L. Patenaude, sera le président d'honneur de la séance.

Cette semaine est consacrée à un sujet des plus actuels et des plus importants : l'organisation professionnelle et corporative. On compte qu'elle attirera un grand nombre de personnalités ecclésiastiques et civiles. Les réunions ne sont pas réservées, comme dans les congrès, aux membres de différents associations. L'entrée est absolument libre et gratuite. Tous ceux qu'intéresse la restauration de la société — hommes et femmes, jeunes et vieux — sont cordialement invités. Ils seront les bienvenus.

La population des Trois-Rivières, dont l'hospitalité est bien connue, prend les dispositions nécessaires pour bien recevoir tous ses hôtes.

Une réception particulière sera accordée à S. Exc Mgr Cassulo qui arrivera dimanche après-midi de Montréal en automobile. Dès son entrée dans le diocèse il sera l'objet de manifestations sympathiques.

S. Em. le cardinal Villeneuve arrivera mardi soir du Cap-de-la-Madeleine où il prendra le souper. Tout un cortège d'automobiles ira le chercher et lui fera une entrée triomphale dans la ville. Son Eminence assistera ce soir là à la veillée religieuse dans la cathédrale et le lendemain, elle présidera la conférence du soir au séminaire.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.)

UNE VISITE A LA STATION DE DEMONSTRATION

Les Stations de Démonstration du Dominion tel que leur nom l'indique sont des fermes organisées par le gouvernement du Dominion et dirigées par les officiers de ce gouvernement en coopération avec les officiers du provincial. Le principal objectif de ces fermes consiste à mettre en application à des endroits déterminés de la Province, les méthodes de culture modernes et recommandées par les fermes expérimentales. Pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire le territoire de Lévis à Gaspé, ce sont les méthodes de culture recommandées par la Station Expérimentale de Ste-Anne qui sont mises en application.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ces stations sont établies et maintenues pour le bénéfice des cultivateurs; par conséquent, tous auraient avantage à visiter périodiquement ces fermes au cours de l'année et c'est ce que nous vous invitons à faire.

A première vue, le visiteur sera impressionné par l'apparence d'ordre et d'aisance qui se dégage des abords de la ferme. En pénétrant à l'intérieur des bâtisses, il remarquera que tout y respire la propreté et l'hygiène; et ce sont pourtant des bâtisses bien ordinaires et souvent très anciennes. Qui a-t-il donc alors? C'est qu'on a fait un parfait blanchissage à la chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'on enlève les fumiers ou toutes autres choses qui ôteraient à la ferme sa belle apparence.

En pénétrant dans les champs, le visiteur remarquera que les différentes récoltes de la ferme sont cultivées d'après un système déterminé en suivant un cycle rationel basé sur les conditions locales (marché, climat, sol, etc.,) et sur les aptitudes du cultivateur; vous remarquerez surtout qu'on attache une très grande importance à la culture des choux de Siam puisque aucune ferme n'en cultive pas moins que 1 acre et que bon nombre en cultive même 2 ou 3 acres. Vous remarquerez en plus que la culture des céréales, la production des foins de légumineuses et l'amélioration des pâturages sont fortement en honneur. Le visiteur constatera que chaque ferme possède des reproducteurs de choix dans chaque espèce animale et que les troupeaux sont généralement de très bonne qualité.

Cette visite vous permettra de prendre un contact intime avec le propriétaire de la ferme qui est toujours très hospitalier et de causer amicalement avec lui sur les différents problèmes qui vous intéressent mutuellement. De cette entrevue, vous obtiendrez sans aucun doute des conseils et des renseignements précieux qui vous aideront à mieux tirer partie de votre propre entreprise. Vous pourrez vous même, par vos sages observations et vos critiques honnêtes sur les procédures appliquées, contribuer à augmenter l'efficacité des Stations de Démonstration de manière à ce qu'elles rendent le maximum de service à la classe agricole dans les différents districts où elles sont en opération.

GRATIS
Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de
Thé ou Café BRISTOL
Thé noir garanti Ceylan c. Indien
Café garanti pur.
EN VENTE PARTOUT
Demandez-le à votre fournisseur

Notre-Dame-du-Lac

Dimanche soir, Mademoiselle Gilberte Castonguay donnait une réception en l'honneur de Mlle Marie-Jeanne Rouleau qui nous quittera le 15 juillet pour entrer chez les Révérendes Soeurs du Saint-Enfant-Jésus de Rivière-du-Loup.

Etaient présents à cette soirée, Mlle Jeanne Rouleau, l'héroïne de la fête, Mmes J. B. Rouleau, Robert Perron, M. et Mme Pierre Castonguay, Mlles Marguerite Rouleau, Gabrielle, Simone, Marie-Berthe O'Leary, Irène Perron, Yvonne Lebel, Bertha Bouchard, Lina St-Pierre, Yvette et Odette Voisine, Rolande Lavoie, Lionette et Thérèse Castonguay, toutes de Notre-Dame du Lac; Mlles Alma et Alexina Rouleau, de St-Eusèbe, Mlle Claire Fortin, de Cap St-Ignace; Mlle Annette Tardif, de Sully; MM. Eustache, Louis-Philippe et Laurent Rouleau, de St-Eusèbe; Réginald Bérubé, de Rivière-du-Loup; Dumont Pettigrew, St-Juste du Lac; Aimé Beaulieu, Antoine Fournier, Bélonie Perron, Léo Bérubé, Rodier Voisine, de Notre-Dame du Lac.

Au cours de la soirée, il y eut chant et musique.

Tous se séparèrent à une heure avancée emportant le meilleur souvenir de ces heures charmantes et souhaitant à Mlle Rouleau, santé et persévérance dans sa noble et sublime vocation.

Puisse Celui qu'elle a choisi pour Epoux réaliser les voeux sincères que nous lui formulons.

AMIE DE COEUR.

EN SE SERVANT DES
PAPIERS A MOUCHES WILSON
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Cacouna

M. et Mme Alcide Michaud ainsi que leurs enfants, Gabrielle, Jeannette et Henri, de Ste-Rose du Dégelé, sont en visite chez M. Arthur Perreault.

M. et Mme Théodore D'Amours, de Trois-Pistoles ainsi que leurs filles, Mlles Cécile et Eveline D'Amours étaient de passage par ici lundi dernier, les hôtes de M. Pierre Michaud. Mlle Anne Côté, de l'Isle-Verte les accompagnaient.

Mlle Elise Michaud passe quelques jours à Trois-Pistoles, l'invitée de son oncle, M. Théodore D'Amours.

Mlle Hélène Bouchard, institutrice, de St-Louis du Ha! Ha! est venue passer quelques jours parmi nous.

Ste-Françoise

Naissances.— M. et Mme Adélard D'Auteuil, née Maria Ouellet, sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Rioux, de St-Jean de Dieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Alma Ouellet, tante de l'enfant.

M. et Mme Georges D'Amours, née Rose-Anna Morin, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Marthe. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph D'Amours, grands parents de l'enfant.

Décès.— Le 27 juin est décédé Denis, enfant bien-aimé de M. et Mme Nazaire Beaulieu, fils. Il était âgé de 17 mois.

Mariage.— Le 2 juillet, M. Roland Denis, fils de M. et Mme Etienne Denis unissait sa destinée à Mlle Lucille Jean, fille de M. et Mme Théophile Jean, de St-Jean de Dieu.

Nos voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Va et vient.— M. et Mme Georges-Henri Rioux, de Rivière-Blanche, en visite chez M. Louis Dionne.

Mlles Juliette et Ginette Blouin, de Québec, en visite chez M. Donat Lavoie.

M. et Mme Thomas Gagnon et leurs enfants, visitaient leurs parents à St-Epiphane dimanche dernier.

Mlle Lorraine Michaud, de St-Paul de la Croix passe quelque temps chez ses grands-parents, M. et Mme Eloi Dumont.

AVIS

Les propriétaires cultivateurs du rang de Fraserville, dont la rivière-du-Loup traverse les propriétés, donnent avis au public qu'il est défendu de voyager sur la rivière du Loup, en canot ou autrement, aux endroits où la dite rivière traverse leurs propriétés. Si quelqu'un agit en contravention avec le présent avis, il sera poursuivi suivant la loi.

Rivière-du-Loup, ce 16 juillet 1936.

PERDUE

Une sacoche en cuir noir, contenant de l'argent, a été perdue de la rue Du Rocher à la rue Fraser.

Prière de la remettre au No 22, rue Fraser.

9 — 1 fs p.

Fraises à vendre

$1.25 LE SEAU

S'adresser sur les lieux même au Platin, en arrière de l'hôtel de ville ou appeler Téléphone 190.

9 — 1 fs p.

Réparation

Nous réparons tous les meubles en général ainsi que les matelas à ressorts et les sommiers. Réparons aussi des hamacs, chaises de vérandas et tous autres articles de ce genre.

Adressez-vous en toute sûreté à
J. O. NADEAU
Rue St-Magloire Tél. 4162
Nous allons chercher et retournons les effets à domicile gratuitement.
7 — 4 fs p. p.

Cheveux ! Cheveux !

GRANDE REDUCTION

Je ne refuserai aucune offre raisonnable sur toutes mes tresses, couronnes, perruques et autres articles en cheveux.

Pour cause de santé, j'écoulerai sans réserve et le plus vite possible, tout mon stock d'ouvrages en cheveux. Une telle occasion ne se présentera plus. Plusieurs clientes en ont profité et sont satisfaites. Venez me voir. Faites-moi des offres! je ne refuserai pas d'argent!

Mlle Alphonsine Paradis
Perruquière,
216, rue Lafontaine,
Chez Mme J. Bte. Bernier.
Rivière-du-Loup Centre.
8 — 2 fs p.

Pour un travail bien fait adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT".

Moulin à scie à vendre

Avec pouvoir d'eau, turbine de 50 forces, Planer, moulanges, scies à bardeaux, Carriage, grande cour à bois. Le tout en très bonne condition. Dans le centre du village. Bon marché pour un prompt acheteur.

S'adresser à
EMILE LEBEL,
Ste-Rose du Dégelé.
7 — 3 fs p. p.

A VENDRE

Des débentures de "Montreal Tramways" de 1955, à 5%.

S'adresser à CASIER "B",
"Le Saint-Laurent",
Rivière-du-Loup.
7 — 4 fs p. p.

A VENDRE

CHEZ A. E. THIVIERGE
Rivière-du-Loup, Station.

20 paires de jolis souliers pour dames, Pointures 2½, 3 et 3½.
Au bas prix de 98c
50 paires de très jolis souliers. Pointures 2½ à 6., valant de $3.00 à $5.00 pour $1.95
Un comptoir, douze pieds de long, dessus en bois dur.
Un secrétaire en bois dur, 6 tirroirs.
Un lit simple, un lit double, un sommier, une commode, un bureau de toilette, une garde-robe pouvant contenir 150 habits ou pardessus ou 250 robes.

A louer, une écurie pour 3 chevaux avec grande remise à foin. Une grande cave 40 par 50, chauffée.

Le tout à prix modéré, chez A. E. THIVIERGE, Riv.-du-Loup, Sta.

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice.

Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, Saint-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
15 — 52

Maison à vendre

L'ancienne propriété de feu le shérif J. O. Girard, rue Pelletier, à vendre à de très bonnes conditions. Magnifique endroit pour résidence privée. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Léo Girard, 299 St-Olivier, Québec.
7-4 f. p. p.

Wagons à vendre

J'ai en mains, une quantité de wagons de seconde main de toutes les dimensions ainsi que quantité de wagons neufs double et simple à prix modérés. Comme la quantité commence à diminuer, il est bon de venir à bonne heure faire votre choix.

J'ai aussi engin neuf à très bas prix, deux arrache-patates neufs à $75.00. Le tout à un prix ridicule. Il est bon de se hâter car cette vente ne peut durer plus qu'un mois ou deux.

Aussi en mains une quantité de roues pouvant s'utiliser à divers usages.

Edmond RIOUX,
St-Arsène,
6-2 mois. Co. Témis. Qué.

TEL: Bureau 139 Résidence 208
LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr ULRIC BLIER
MEDECIN - CHIRURGIEN
ex-interne des hôpitaux.
142, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Centre.
Bureau : 11 à 12 a. m.
1 à 3 p. m.
7 à 8 p. m.
Téléphone : 212.

Montreal Life Insurance Co.
"LA COMPAGNIE AMICALE"
PAUL THIBAULT
Gérant du district de l'Islet à Matane.
Bureau : 65, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.
Tél. : 44
Tél. Privé : 172.

Pour une meilleure protection assurez-vous dans
LA MERCANTILE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
BUREAU-CHEF : ST-HYACINTHE
Pour toutes informations, s'adresser à
PH. BALLARD
AGENT GÉNÉRAL
Tél. 2324 Château Grandville
333 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. CARMÉLIEN DUBÉ
HORLOGER-BIJOUTIER
33½, Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP, STA.
Entre la Pharmacie Beaulieu et L.-P. Dubé, épicier-licencié.
Inspecteur des montres du C. N. R.

Petites Annonces

Fleurs Fleurs

Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée.

Marie-Louise PAQUET,
Fleuriste,
Tél. 3993 18, rue Lévis.
52 — j. n. o.

Logement demandé

On demande un logement à louer dans la place résidentielle de Rivière-du-Loup. Maison seule de préférence ou plein-pied de 7 ou 8 pièces.

Réponse par lettre en s'adressant à CASIER B Le Saint-Laurent, Rivière-du-Loup.
7 — 2 fs p. p.

Bureau à louer

Bon bureau chauffé à louer au No. 18, rue de la Cour.
Pour conditions s'adresser à M. Horace CIMON, avocat, 18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

G. E. MOREL
VALET DE SERVICE
54, rue Saint-André.
Nettoyage de manteaux, pantalons, chapeaux blancs, etc.
Teinture de toutes sortes.
Réparation et pressage d'habits, etc.
Nettoyage de gants 10c
Nettoyage de cravates . . . 05c
3 — 13 fs p. p.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Dr D. SAINDON
Chirurgie et Laboratoire à l'Hôpital
BUREAU:
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 380

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
TEL. 56

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau: 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, *rue de la Cour*
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Del 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
100 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr LUC LEBEL
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André
RIVIERE-DU-LOUP
STATION
TELEPHONE 54

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau :
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP,
CENTRE.

B. P. 122 Tél. : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
331, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et vente d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Tél. : 3633 C. Postal 86
G. R. ANCTIL
ASSURANCES
Successeur de JOS.-N. ANCTIL
Rivière-du-Loup, Station.
97, Témiscouata.

Camions "INTERNATIONAL"
vendus par
HIRAM SAINDON
St-Arsène
Co. Témiscouata.

Casier Postal : 7 *Telephone* {*Bureau : 226* *Residence: 4733*
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU 20 RUE JALAIS
RESIDENCE 20 RUE BERVILLE

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP

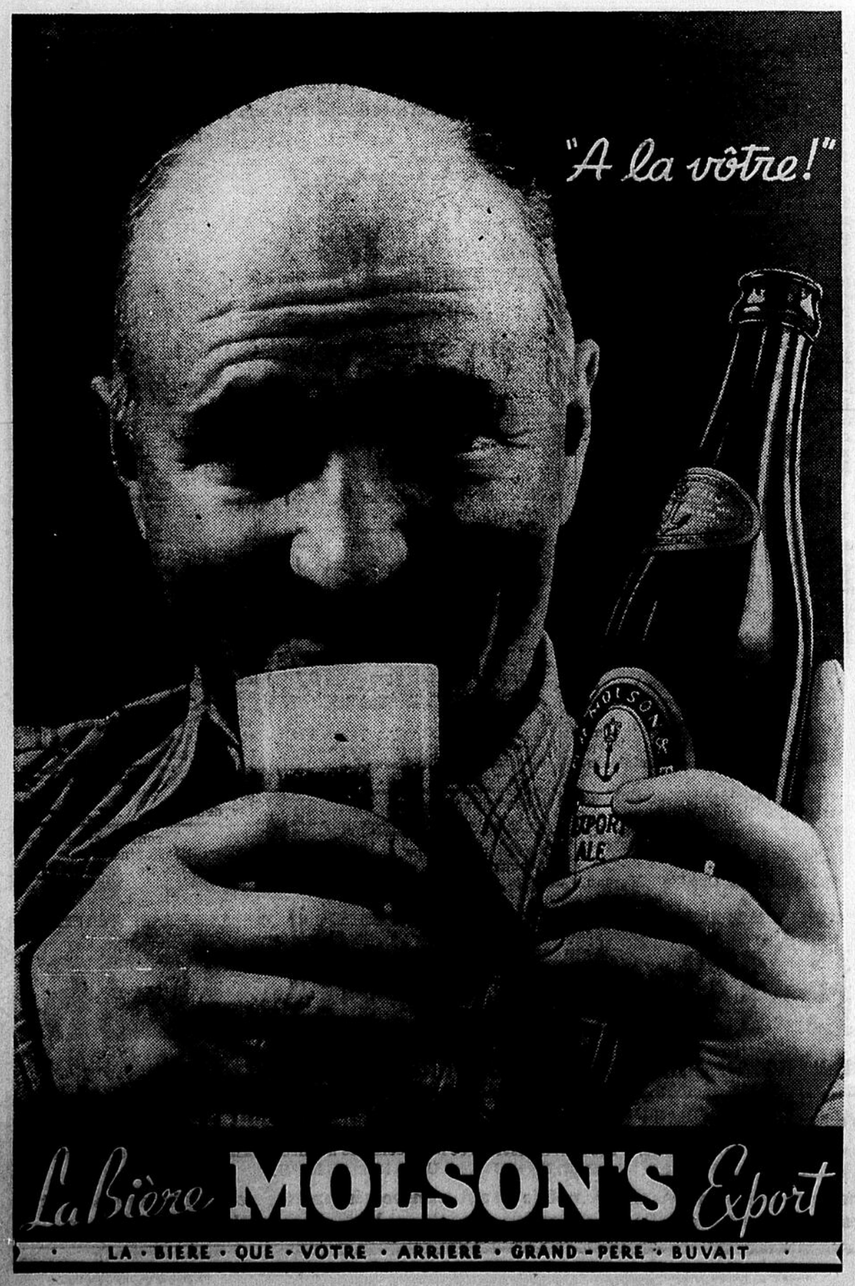

Arthur Bernard
Entrepreneur - Couvreur
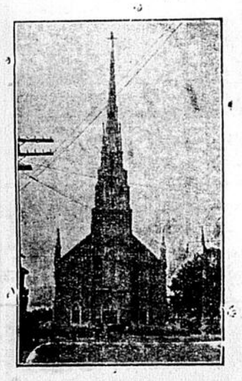
Licencié pour installation de
PARATONNERRES
Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations,
Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.
Boite Postale 132 Tél. 114
RIVIERE-DU-LOUP

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE No. 92
EN FORCE LE 27 AVRIL 1936

*No 1 Passager					*No 2 Passager
6.30 A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.		3.00 P. M.
10.20 A. M.	Arr.	Edmundston, N. B	Dép.		11 20 A. M.
*No 3 Mixte					*No 4 Mixte
11.30 A. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.		9.50 A. M.
1.25 P. M.	Arr.	Connors N. B.	Dép.		8.00 A. M.

Heure du Méridien de l'Est.
*Service quotidien, excepté le dimanche.
Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART,
Gérant.

LE TROISIEME CENTENAIRE DES HOSPITALIERES DE SAINT-JOSEPH

[Par le Rév. Père Pacifique]

18 MAI 1936

(suite et fin)

Par une protection visible de Dieu, la présence des nouveaux venus fut ignorée des Iroquois tant que ces premiers travaux les occupèrent. Mais les Algonquins amis tardèrent peu à fréquenter le petit fort. Dès le 28 juillet de cette année 1642, un capitaine vint présenter au baptême son fils, âgé d'environ quatre ans. Il fut nommé Joseph par M. le Maisonneuve et Mademoiselle Mance, au nom des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal. Voilà le premier fruit que cette Isle a porté pour le paradis. Ce ne sera pas le dernier. (25).

Le 15 août on solennisa la première fête de cette Isle-Sainte, le jour de la glorieuse et triomphante Assomption de la Sainte-Vierge. Le beau tabernacle que les Associés ont envoyé de France fut placé sur l'autel d'une chapelle qui pour n'être encore bâtie qu'en écorce n'en est pas moins riche, les fidèles présents communièrent. On mit sur l'autel les noms de ceux qui soutiennent l'œuvre de la Nouvelle France. Et pour ne pas manquer de reconnaissance et demeurer unis aux âmes saintes à qui nous attachent des chaînes plus précieuses que l'or et les diamants, on chanta de tout coeur le Te Deum, en action de grâces de ce que Dieu nous accordait la faveur de voir ce premier jour d'honneur et de gloire ou la première grande fête de Notre-Dame de Montréal. Je ne doute guère, ajoute le P. Vimont, que les anges tutélaires des Sauvages et de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis. (26).

Le 19 mars, 1643, ce fut le tour de St-Joseph de recevoir les premiers hommages publics qui lui furent offerts personnellement, pendant qu'à Paris, le même jour, les Associés assistaient à une autre messe, demandée par M. Olier, à l'autel de la Sainte Vierge (27).

V

On ne se pressa pourtant pas de bâtir l'hôpital en son honneur. Peut-être même Mlle Mance s'est elle figurée qu'on jouirait là d'une paix et d'une santé perpétuelle, car elle alla jusqu'à suggérer à Madame du Bullion de consacrer ses largesses à l'oeuvre des missions, mais elle s'y refusa absolument, et c'est elle qui fut la mieux inspirée; car dès le mois de juin 1644, 40 Iroquois fondirent sur 6 Francais qui travaillaient dans la forêt, en tuèrent trois et firent les trois autres prisonniers; un seul réussit à leur échapper. Dès lors, les inquiétudes et les luttes furent incessantes. On se mit donc avec activité à construire l'hôpital, qui fut placé à l'abri des inondations, dans un endroit plus élevé que le fort, sur la rue St-Paul. Il se composait d'une cuisine, d'une chambre pour Mlle Mance, d'une autre pour les servantes, et de deux pièces pour les malades. La bâtisse avait 60 pieds de long sur 24 de large, avec un petit oratoire bâti en pierre. Les Iroquois fournirent bientôt des hôtes. Mlle Mance y entra le 4 octobre 1644, et s'y dévoua sans compter, tout en jouissant de posséder près d'elle le Saint Sacrement, et d'en être l'adoratrice la plus assidue. Elle soupirait après le temps où lui arriveraient les saintes Filles de M. de la Dauversière.

Celui-ci éprouva une grave malaise lui annonça qu'il vivrait encore dix ans et ne mourrait qu'après elle.

A cette époque si troublée en France, la Société de Montreal aussi était malade, il ne lui restait plus que neuf Associés. M. de la Dauversière et M. de Fancamp qui se trouvaient acquereurs et seigneurs de l'Isle décidèrent de céder leurs droits à la Société, dont les membres devinrent co-propriétaires. M. Olier en fut nomme directeur et elle reprit vie. La maison de la Flèche aussi s'était remplie de nouvelles recrues, et il fut bientôt possible de mettre à exécution le projet de leur envoi à Montréal. M. de la Dauversière de l'avis des Associés de Montréal dont il était encore le Procureur, signa le 29 mars 1659, devant le notaire Marreau, l'engagement de faire passer sans délai des Hospitalieres de St-Joseph à Ville-Marie.

Les élues furent, comme nous avons dit, trois des fondatrices de Laval : Judith Moreau de Brézoles, qui fut nommée supérieure, avec Catherine Macé et Marie Maillet. C'étaient, dit la Soeur Morin, trois personnes d'une vertu signalée, destinées toutes trois à être les fondements de cet édifice où la divine Majesté doit être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles par un grand nombre de filles, qui, à leur imitation, offriront leur santé et leur vie pour être sacrifiées au service des pauvres malades. C'étaient des personnes de grand courage, de beaucoup de résolution, capables de soutenir avec une patience invincible toutes les oppositions que le démon devait susciter contre leur oeuvre, en se servant même des gens de bien pour la traverser. (28).

On leur fit signer avant de partir l'engagement de se soumettre aux voeux solennels, si l'autorité se prononçait en ce sens. On avait fait une assemblée des Religieuses à la Flèche dans laquelle le projet des voeux solennels n'avait réuni que six adhésions. M. de la Dauversière ne se prononça pas. Mais les Soeurs qu'il avait désignées pour le Canada étaient vraiment animées du meilleur esprit, disposées dans une sainte et religieuse indifférence à rester sous l'ancienne constitution, avec des voeux simples perpétuels, ou à embrasser les voeux solennels, selon que l'autorité légitime le leur imposerait. Il était donc parfaitement tranquille sous ce rapport. Disons tout de suite qu'après bien des démarches, on commença à faire ces voeux en 1662, que l'évêque d'Angers obtint du Pape Alexandre VII un bref du 8 janvier 1666, confirmant cette modification. A Montréal on fit les voeux solennels le 27 octobre 1670. Après les troubles de la Révolution française, on ne fit en France, que des voeux simples chez les Hospitalières comme chez toutes les autres religieuses. L'Hôtel-Dieu de Montréal garda seul les voeux solennels jusqu'au 17 mars 1925. On ne pouvait pas les faire dans les autres maisons du Canada et des Etats-Unis parce qu'elles ne furent fondées qu'avec l'agrément des évêques. Enfin, même à l'Hôtel-Dieu, le Saint-Siège les supprima à cette date, pour l'avenir, avec l'assentiment des Soeurs, a cause surtout de l'impossibilité d'observer la clôture papale.

Au moment où les Soeurs devaient s'embarquer à la Rochelle, M. de la Dauversière était de nouveau très malade, mais il recouvra miraculeusement la santé, juste autant de temps qu'il en fallut pour couronner son oeuvre. Il se rendit donc à La Rochelle, où il bénit ses trois Filles, les assurant que la Providence veillerait toujours sur elles. Il remercia Dieu de ce qu'il voyait de ses yeux l'accomplissement de la seconde oeuvre qu'il lui avait confiée. Elles partirent le 29 juin 1659, et après une très pénible traversée elles arrivèrent à Québec le 8 septembre et le 29 à Montréal, pour prendre charge de l'Hôtel-Dieu de Mlle Mance. Celle-ci en conserva l'administration temporelle. Après ayoir frayé les voies aux Religieuses, n'étant point appelée à revêtir leur saint habit, elle s'était retirée dans un petit logement attenant à l'hôpital. Les peines, dont son dévouement à l'oeuvre était cause, rencontraient pleine correspondance et cordiale sympathie chez les Filles de St-Joseph. Le 20 novembre 1659 M. de Maisonneuve leur donnait acte par écrit de leur prise de possession de l'Hôtel-Dieu. En 1666, Louis XIV confirmait par lettres patentes leur établissement à Ville-Marie, et, chose rare, deux siècles plus tard, en 1842, le gouverneur Anglais du Canada signait à Kingston un acte de reconnaissance de cet arrêté du Roi de France. (29).

Après le départ du bateau qui emportait ses Filles au Canada, M. de la Dauversière comprit que sa tâche était finie. Content de l'avoir fidèlement remplie, et avec un pressentiment qui ne le trompait pas, il récita son Nunc Dimitis, comme son héroique colloboratrice, dans une conjoncture analogue. Il rentra à la Flèche épuisé. Il y avait vingt-sept ans qu'il passait la moitié de sa vie à parcourir les grands chemins, avec les moyens si lents et si incommodes d'alors, toujours pour le service de Dieu. La maladie, miraculeusement suspendue pour permettre le départ des Religieuses, le reprit aussitôt. Il subit un long martyre dans le corps et dans l'âme. Deux ans avant sa mort, une sainte personne, connue du P. Lalemant, avait entendu Notre-Seigneur se glorifier de la fidélité de son fier serviteur; alors le démon se présenta pour lui demander la permission de l'affliger comme le saint homme Job; et le Seigneur le lui permit. Le récit du baron de Fancamp, qui était devenu prêtre et l'assista, fait frémir. (30).

Pour comble de malheur il apprit le naufrage d'un vaisseau ou il avait mis ses dernières ressources. C'était donc la ruine complète dans laquelle il ne sut que bénir le Bon Dieu et conserver toute confiance quand même : "Hélas! mon Dieu, disait-il, faut-il que mon bien ne satisfasse pas à tout? Ne le permettez pas, faites que je sois la seule victime. Ce que j'ai perdu, vous me l'aviez donné; vous n'ignorez pas les motifs qui m'ont fait agir; c'est Vous, mon bien-aimé, qui m'avez dépouillé, que votre sainte volonté soit faite; je vous recommande mes enfants; vous serez leur Père de toutes manières".

Il lui échappa une fois de dire à l'abbé de Fancamp, qui entrait dans sa chambre : "Vous voyez l'homme des douleurs". Mais il se reprit aussitôt : "Non; Jésus-Christ seul a pu prendre ce titre; je ne suis qu'un lâche qui ne sait pas souffrir". Enfin, les douceurs de la piété revinrent avec le Saint Viatique; les consolations divines abondèrent dans cette âme épurée et il la rendit à Dieu sans effort le 6 novembre. Il fit, dit son ami, la mort d'un séraphin. (31).

Le démon avait donc perdu son temps et ses efforts. Il eut l'occasion d'en manifester son dépit. Précisément en ce temps là le baron de Fancamp lui-même était chargé d'exorciser une possédée; or, le lendemain de cette mort, le démon entra dans une rage extraordinaire; il vint au prêtre l'idée de lui en demander la cause, il savait que ce démon était un séraphin déchu : "Ne serait-ce pas, dit-il, que le défunt occuperait ta place au ciel? Pas précisément, répondit Satan, car la mienne est prise depuis longtemps; mais il en a une semblable". (32). On n'est pas obligé sans doute de croire à la parole du père du mensonge. D'un autre côté, celui-ci ne dit jamais, sans y être forcé, ce qui tourne à la gloire de Dieu et de ses saints. Il n'y a donc là rien que de très plausible.

Sur la terre également Dieu pourvut à la mémoire de son serviteur. Sa veuve put régler ses affaires; l'état des enfants fut sauvegardé; les créanciers furent intégralement satisfaits. Dieu lui montra que lui aussi sait être fidèle à ceux qui mettent leur confiance en lui et en saint Joseph.

Le baron de Fancamp lui avait succédé comme procureur de la Société; mais celle-ci sembla aussi avoir rempli le but pour lequel elle avait été fondée, et quelques années après la mort de M. de la Dauversière, elle céda aux Messieurs de Saint-Sulpice tous ses droits sur l'Ile de Montréal (33). Ils ne pouvaient pas tomber en meilleurs mains. Malheureusement le Gouverneur Général leur enleva le droit qu'avaient jusque là les Associés de nommer leur propre gouverneur et celui d'administrer la justice; bien plus et lui-même il nomma un successeur à Maisonneuve qu'il renvoya en France. Celui-ci céda sans se plaindre (1665). Mais les Montréalais le virent partir avec une profonde douleur. Ils comprirent que c'en était fait de cette ère primitive qui rappelait celle de l'Eglise naissante, ère laborieuse mais pure, dont ils avaient été les ouvriers choisis de Dieu. (34). Le dernier service qu'il rendit à Montréal fut l'établissement de la milice de la Sainte Famille, confrérie militaire formée d'hommes de bonne volonté, disposés à marcher au besoin sur les traces de Dollard des Ormeaux. (35). Peu après fut instituée par l'autorité ecclésiastique le 14 mars 1664, la confrérie générale de la Sainte-Famille, dans laquelle les hommes prenaient pour modèle saint Joseph, les femmes la sainte Vierge, et les enfants l'Enfant Jésus. Cette confrérie, devenue l'Association Universelle, existe toujours et peut à bon droit être considérée comme l'épanouissement peu ou pas interrompu des vues et des aspirations de M. de la Dauversière, de Marguerite Bourgeois et de M. Olier. Leurs trois Congrégations sont en pleine prospérité. Celle des Hospitalières compte 16 maisons en Amérique : 11 au Canada, dont 6 dans le diocèse de Chatham, et 5 aux Etats-Unis. La modeste célébration de leur centenaire pourra servir de préparation très opportune à celle, autrement grandiose, qu'attend la métropole dans six ans.

P. PACIFIQUE.

(25) P. Vimont, Rel. 1642 p 38
(26) Ibid.
(27) Hist. I, 248.
(28) Souvenir des Fêtes de 1909, p. 17.
(29) Ibid, p. 20 et 21.
(30) Annales, p. 129 ss.
(31) Ibid, p. 133.
(32) Ibid. p. 134.
(33) Le 9 mars 1663 (Annales, p. 51, note).
(34) Hist. II, 88.
(35) Les Annales les appellent Soldats de la Vierge (p. 78 et 81)

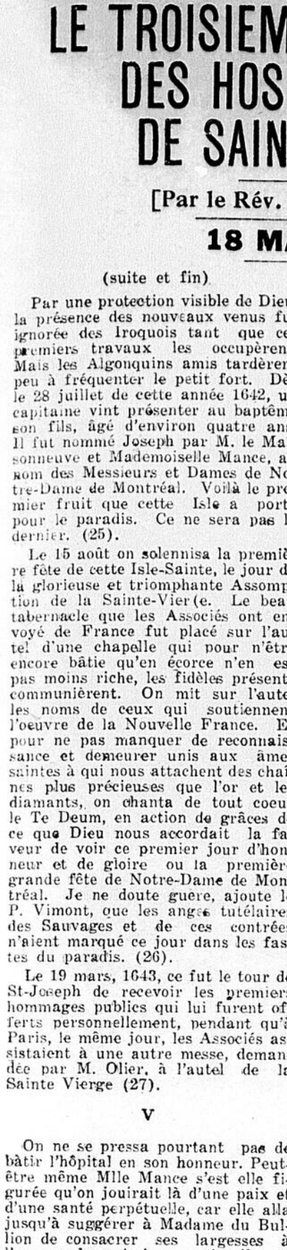

Faites pour être plus douces à fumer- c'est pourquoi

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—*Lancet*

HEURE DES MAREES

(Heure Avancée)

MOIS DE JUILLET

	A.M.	P.M.
16—Jeudi	1.53	2.13
17—Vendredi	2.28	3.04
18—Samedi	3.18	3.50
19—Dimanche	4.03	4.33
20—Lundi	4.43	5.11
21—Mardi	5.23	5.49
22—Mercredi	6.01	6.28
23—Jeudi	6.39	7.07
24—Vendredi	7.19	7.50
25—Samedi	8.00	8.33
26—Dimanche	8.43	9.23
27—Lundi	9.38	10.21
28—Mardi	10.43	11.26
29—Mercredi	12.00	12.33
30—Jeudi	1.09	1.31
31—Vendredi	1.53	2.05

TIRAGE

La couverte de laine mise en râfle par Madame J.-A. Michaud, de Ste-Françoise, a été gagnée par M. J.-E. Bérubé, de St-Jacques, N.-B.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Les semaines sociales du Canada

Réunion de la Commission générale.

Les Semaines sociales du Canada qui tiendront leurs assises annuelles aux Trois-Rivières du 19 au 24 juillet sont dirigées par une commission générale recrutée à travers tout le pays et dont voici actuellement la composition :

S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., président d'honneur.

R. P. Archambault, S. J, président (Montréal); Guy Vanier (Montréal), Yves Tessier-Lavigne (Montréal), secrétaires.

Abbé Léonidas Adam (Ham-Nord) Noel Bernier (Winnipeg); Alfred Charpentier (Montréal); abbé Emile Cloutier (Les Trois-Rivières); S. Exc. Mgr Courchesne (Rimouski); Mgr Desranleau (Sorel); juge C.-E. Dorion (Québec); docteur Jules Dorion (Québec); J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi); abbé Cyrille Gagnon (Québec); R. P. Gaudrault, O. P., (Ottawa); Léon-Mercier Gouin (Montréal); Oscar Hamel (Québec); abbé Edmour Hébert (Montréal); Omer Héroux (Montréal); Mgr Eugère Lapointe (Chicoutimi); Mgr Lebon (Ste-Anne de la Pocatière); R. P. Gilles Marchand, O. M. I., (Ottawa); M. Olivier Maurault, P. S. S. (Montréal); Esdras Minville (Montréal); Edouard Montpetit (Montréal); Mgr L.-A. Paquet (Québec); Léo Pelland (Québec); chanoine J.-A. Pellerin (Nicolet); Antonio Perrault (Montréal); abbé Philippe Perrier (Joliette); Chénier Picard (Sherbrooke); juge Thibaudeau Rinfret (Ottawa); Albert Rioux (Sayabec); S. Exc. Mgr Ross (Gaspe); Arthur Saint-Pierre (Montréal); Dr Albert Sormany (Edmundston).

La commission profite de sa session annuelle pour tenir une réunion générale. Cette réunion aura lieu le mercredi 22 juillet dans les salons de l'évêché. On y choisira le lieu et le sujet de la Semaine sociale de 1937.

ECOLE D'ACTION CATHOLIQUE

A MONTREAL DU 27 AU 30 JUILLET. — APPEL DE MGR CHAUMONT.

La Semaine religieuse a publié récemment un plan d'organisation d'action catholique dans le diocese de Montréal.

Il s'agit maintenant de se mettre résolument a l'oeuvre pour travailler dans ces cadres à l'exension du règne de Notre-Seigneur.

Une des premières conditions de succès c'est de bien connaitre la nature et l'objet de l'Action catholique, quelles armes elle doit employer, de quelle manière ele doit les manier, etc.

Aussi dans tous les pays où l'Action catholique a été solidement établie, on s'est efforcé par différents moyens de donner cette connaissance a tous ceux qui en avaient besoin: prêtres, religieux et religieuses, laics militants.

C'est ce que nous voulons faire dans le diocèse de Montréal. Et c'est pourquoi cet été, du 27 au 30 juillet, il y aura à la Palestre Nationale une Ecole d'Action catholique.

Elle ne durera que trois jours, mais ce seront trois jours bien remplis et dont les leçons permettront ensuite à chacun de poursuivre soit privément soit en commun les études commencées. Nous espérons d'ailleurs que ce premier essai sera couronné de succès et pourra être continué et même développé les années suivantes.

Cette Ecole s'adresse aux prêtres, qui doivent diriger l'action catholique, aux religieux et religieuse (frères et soeurs), qui doivent l'aider, aux laics, qui doivent l'exercer.

Outre les cours généraux qui seront consacrés à l'action catholique et à la doctrine sociale, il y aura des réunions d'ordre pratique, par catégories spéciales, où sous la direction d'une personne compétente on étudiera de quelle façon les notions exposées peuvent être appliquées dans tel milieu déterminé.

On en profitera aussi pour permettre aux oeuvres de prendre contact entre elles, de se rendre compte de leurs différentes activités, etc.

J'invite donc tous les prêtres, au nom de Mgr l'archevêque-coadjuteur à assister à ces cours et je leur demande d'engager leurs paroissiens qui peuvent en profiter — ceux-là surtout qu'ils entendent choisir comme membre de leurs comités paroissiaux — à y venir aussi.

Le directeur diocésain de l'Action catholique :

Mgr J.-C. Chaumont, P. A., v. g.
Semaine religieuse de Montréal

IL NE COMPTE SUR PERSONNE...

Sa santé est excellente, sa force au maximum. Pouvez-vous en dire autant ? Que votre travail soit sur la ferme, à la manufacture, au bureau, donnez-vous toute votre valeur en travail ? Ne craignez-vous pas que quelqu'un de plus fort ne vous remplace ?

Ne négligez pas votre santé; prenez de temps en temps les PILULES MORO qui vous conserveront votre énergie au travail. Soyez un homme fort. Un homme fort est précieux.

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filieres et que nous tenons à votre disposition pour vérification ; nous en garantissons l'authenticité.

"Parce que je travaillais fort et que je mangeais à des heures irrégulières, je m'étais affaibli tout le système... J'ai employé les PILULES MORO... elles m'ont très bien réussi... j'en prends encore quelquefois quand j'ai besoin d'augmenter mes forces...

"Mon travail se faisant à toutes les intempéries, j'avais contracté un rhume qui m'avait grandement affaibli. Chaque jour, je devais m'apporter un lunch que je mangeais froid.... A tout cela, ma santé n'a pu résister. Je me suis traité avec les PILULES MORO et me suis bien rétabli.....

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

LA QUESTION DE VOYAGER A L'ETRANGER

Chaque année, au retour de la belle saison, des milliers de personnes qui vivent aux Etats-Unis, font le rêve d'aller voir des parents ou de rendre visite à des amis à l'étranger. Rares sont les étrangers qui ne forment pas, à ce temps-ci de l'année, le projet d'aller vivre quelques jours au beau pays qui les a vu naitre. Tout cela est très bien. Mais ont-ils l'assurance de pouvoir revenir aux Etats-Unis s'ils n'en sont pas citoyens?

Il faut bien revenir a cette éternelle question de la naturalisation. Les non-citoyens qui voyagent ne sont pas sur le même pied que les citoyens. Dès qu'une personne obtient ses lettres de naturalisation, elle peut se procurer un passepart américain pour se promener en dehors des Etats-Unis. De plus, étant citoyenne, son retour au pays d'adoption est assuré.

Un étranger qui passe la frontière, n'est jamais certain de pouvoir revenir. Il voyage avec un passeport de son pays d'origine. Avant de sortir des Etats-Unis, il se munit généralement d'un permis de retour. Ce document lui permet de revenir comme immigrant, en dehors de la quotité, mais notre homme doit répondre à d'autres exigeances de la loi d'immigration, comme par exemple, la question de santé pour tout étranger qui veut revenir aux Etats-Unis.

Il existe une autre différence entre les citoyens et les non-citoyens, qui voyagent à l'étranger. Le permis d'un non-citoyen arrive à échéance à la fin de l'année après son émission, tandis que celui d'un citoyen reste en vigueur durant deux années passées dans son pays d'origine et cinq années dans un autre pays. (Il est entendu, cependant, que mêmes les citoyens des Etats-Unis qui séjournent plus de deux ans dans leur pays natal et plus de cinq ans dans un autre pays, sont passibles de représailles avec les autorités américaines, ayant déclaré de vivre en permanence aux Etats-Unis lorsqu'ils ont demandé leurs lettres de naturalisation).

Le fait de voyager avec un passeport américain, vous donne l'assurance de pouvoir rentrer aux Etats-Unis. Un passeport est la preuve que le porteur est citoyen. Votre beau titre de citoyen rejouira sans doute quelques-uns des votres que vous visiterez. Peut-être trouverez-vous des gens qi se formaliseront a la pensée que vous êtes passe a une autre allegeance. Que voulez-vous, on ne peut satisfaire tout le monde!

Ce qui est certain c'est que, une fois que vous êtes citoyen, le drapeau national américain vous protège partout où vous allez. En effet, c'est le premier des devoirs d'un ambassadeur ou d'un consul de vous être utiles dans la mesure du possible. L'étranger lui, alors même qu'il serait aux Etats-Unis depuis un grand nombre d'années, ne peut compter sur une semblable protection. Au cas où des difficultés surviendraient, il n'y aurait que sur pays d'origine qui pourrait peut-être l'aider, ce qui n'est pas sûr.

Il y a des pays d'Europe qui hésitent à reconnaitre le fait que leurs sujets ou citoyens puissent accenter une autre allégeance. On sait que des citoyens américains, au cours d'une visite à-bas, ont été forcés d'y faire du Service militaire. En ces dernières années, le gouvernement des Etats-Unis a conclus des traités à l'effet de faire reconaitre par plusieurs de ces pays, le droit pour leurs sujets ou citoyens qui vivent chez nous, de se faire naturaliser citoyens américains. Mais des traités de ce genre n'existent pas entre notre pays et la Pologne, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie. Nos citoyens qui désirent voyager dans l'un de ces pays qui est leur pays d'origine, sont avertis par les autorités américaines du danger qu'ils courent d'y faire du service militaire. Chaque fois qu'un citoyen de notre pays a été jeté dans l'armée d'un pays d'Europe, les Etats-Unis ne'nt pas manqué de protester hautement. Les resultats obtenus furent heureux surtout en temps de paix. Mais les non-citoyens n'ont pas été protégés.

Celui qui est citoyen par naturalisation est sur le même pied que les personnes nées aux Etats-Unis. On est certain de pouvoir rentrer au pays si le passeport que l'on a n'est pas parvenu à échéance. Il n'en est pas ainsi pour le non-citoyen. Ce dernier peut trouver, à son retour, les portes du pays fermées!

Parlant à la Chambre des Communes, Mlle Agnès MacPhail, M. P., disait — il y a des gens qui s'imaginent que le premier venu peut cultiver. Ils croient que le cultivateur n'a d'autre chose à faire que de gratter la terre pour y semer des semences. En réalité, le cultivateur ne peut réussir que s'il est bon administrateur. Il doit avoir des connaissances sur tout. Il doit être bon horticulteur, céréaliste, éleveur. L'exploitation d'une ferme n'est pas l'ouvrage d'un amateur.

CONSTIPATION

En ramenant à la santé le foie engourdi et paresseux, vous éliminez la cause de la constipation et de l'indigestion chronique. Vous pouvez accorder confiance à ce traitement éprouvé par le temps.

Pilules du Dr Chase
Pour les Reins et le Foie

ILS RÉSISTÈRENT A L'ÉPREUVE!..

Des Pneus de Camion DOMINION de Service Lourd furent employés sur le prodigieux Camion Chevrolet-Maple Leaf durant son voyage d'Economie—de Sécurité— et de Merite de Confiance

Camion de 2½ tonnes - Charge Payante de 7 tonnes - de Windsor, Ont., à Moncton, N.-B.

DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED

DT-116F

ANGÉLINE GUILLOU

ROMAN CANADIEN

— PAR —

JOSEPH LALLIER

No 11

Le mystère qui semblait entourer cet événement extraordinaire, les paroles du curé en accueillant le jeune homme, la réponse de celui-ci indiquand qu'il était attendu, intriguaient vivement la population.

Jacques Vigneault qui était beau jeune homme avait immédiatement attiré l'attention des jeunes filles. Il avait surtout pris l'oeil d'Antoinette Dupuis.

—Voici le genre d'homme que j'aimerais pour époux, dit-elle.

—Tu as beau! fais-lui de l'oeil! répondit Angéline, qui ne laissa pas percer ce qui s'était passé en elle quand, un instant auparavant, il donnait la main à son père. Sa sagesse lui interdisait de se prononcer; mais ses sentiments intimes n'en étaient pas moins vifs. Antoinette Dupuis allait-elle devenir sa rivale, d'amies qu'elles étaient? En tous cas, en ce qui la concernait, elle laisserait faire les événements. Le coeur du jeune homme était peut-être déjà pris et il ne fallait pas faire de faux pas, sachant que la prudence est encore la mère de la sûreté.

IV

Le capitaine Vigneault n'était pas tout à fait étranger à la Rivière-au-Tonnerre, pour y être né vingt-cinq ans auparavant; mais personne ne reconnut dans le jeune homme le fils de Jacques Vigneault, père, ancien pêcheur de leur village.

Jacques Vigneault, père, était un pêcheur français qui s'était fixé sur les bancs de Terre-Neuve, où les pêcheurs de son pays jouissaient du droit exclusif de la pêche à la morue, avant le règlement de la longue controverse entre les gouvernements anglais et français au sujet de ces privilèges. Il avait quitté Port-aux-Basques avant la signature du traité et avait habité la Rivière-au-Tonnerre deux ans, au cours desquels un fils lui était né. Il émigra plus tard, au sud, dans la Baie des Chaleurs où il continua son rude métier.

Après ses études primaires à Grande-Rivière, Jacques, fils, fut envoyé au petit Séminaire de Québec où il poursuivit ses études secondaires. Il venait de recevoir ses titres de bachelier, quand la guerre éclata comme un coup de tonnerre. Sans même retourner dans sa famille, il se rapporta au consul français à Québec, qui lui procura les moyens de se rendre en France. Rendu là, il se mit à la disposition des autorités militaires qui le dirigèrent sur le camp anglais où sa connaissance des deux langues leur fut d'une grande utilité.

D'une bravoure et d'une habileté consommée, Jacques fut souvent cité à l'ordre du jour; il décrocha bientôt le grade de capitaine et fut plus tard décoré de la croix de guerre par le ministère français. La croix Victoria lui fut aussi décernée pour sa bravoure par le gouvernement anglais.

L'orientation de sa vie avait été changée par cette guerre qui brisa tant de carrières promettantes. Il inclinait vers le Sacerdoce, quand l'appel aux armes changea tout d'un coup sa destinée en échangeant le képi contre le froc pour lequel il semblait fait. Son talent lui permit cependant de briller dans cette carrière improvisée du même éclat dont il eût brillé sous la robe noire du missionnaire.

Maître des airs, il revint au Canada après la guerre où un vaste champ s'ouvrait à l'aviation dans ce pays neuf, plein de possibilités pour celui qui aime le travail et qui a de l'ambition.

Mais, que venait-il faire à la Rivière-au-Tonnerre? ne cessaient de se demander les pêcheurs consternés. C'était son secret et celui du bon curé qui avait l'air tout radieux depuis l'arrivée de l'aviateur. Il se rendait tous les jours au hangar en cours de construction sous les ordres du capitaine.

—Ca avance? était toujours sa première question au capitaine.

—Oui, mais lentement. Les bateaux tous les huit jours ça ne va pas vite quand on attend après le matériel de Québec.

Une partie de la population se tenait aux aguets pour épier les moindres mouvements du capitaine, mais lui ne semblait pas même remarquer leur présence.

De temps à autre quelqu'un essayait de déclencher une conversation avec lui.

—Ca doit coûter cher une machine comme ça? dit un gamin.

—Oui, assez, répondit sèchement le capitaine.

—Combien de mille qui faisions à l'heure votre avion.

—Plusieurs milles, plusieurs milles, répondit-il sur le même ton.

—Venez-vous de Québec? continua le gamin sans se décourager.

—Oui, des environs! mon garçon.

—Venez-vous à la pêche par "icite"? hasarda un autre gamin.

—Oui, à la pêche au marsouin, répondit-il d'un air amusé.

—Bon! dit une commère, y en avions pour son argent le gamin à Bernard.

—Y avions pas l'air d'un bavard tout de même ce grand monsieur-là, reprit Catherine Mélanson. Peut-être qui étions pas bien intéressé à des pauvres gens comme nous.

Quand le capitaine quittait les lieux après s'être assuré que tout était bien en ordre, une partie des flâneurs et flâneuses restaient sur la grève pour commenter les quelques réponses qu'il voulait bien consentir à leur donner.

V

Deux semaines s'écoulèrent ainsi avant que la curiosité des villageois ne fût satisfaite, quand, par un beau matin, au lever du soleil, ils furent éveillés par le ronronnement de l'avion et le crépitement d'une mitrailleuse, suivis de détonations qui faisaient voler l'eau en l'air à vingt-cinq ou trente pieds.

Tous s'habillèrent précipitamment et volèrent, plutôt qu'ils ne marchèrent, vers la grève où ils virent, flottant sur l'eau, le ventre au soleil, une mer de marsouins blancs que la mitraille et la dynamite avaient détruits.

—Vite, les chaloupes à la mer! commanda le curé qui avait précédé la population sur la grève.

—Cueillons la manne pendant qu'elle passe! continua-t-il sans attendre la réponse de personne.

Tout ce qu'il y avait de barques et de chaloupes disponibles fut employé à ramener à terre, au moyen d'estacades flottantes, les marsouins, dont on compta du premier coup trois cent douze.

Le curé était au combie de la joie Son idée avait eu un plein succès.

—Notre-Dame de la Garde m'a bien inspiré, dissit-il. Ils ont bien pu rire de moi dans leur barbe au ministère, mais je savais que j'avais raison. Les marsouins n'ont qu'à se bien tenir.

—Faisons une ovation au capitaine pour son succès! continua-t-il enthousiasmé.

Au retour de Jacques la foule massée sur la grève le reçut au milieu des applaudissements.

—Vive le capitaine Vigneault!

—Mort aux marsouins!

—Vive notre bon curé! dit seul Pierre Guillou, et la foule répéta les mêmes vivats après lui.

—Remercions Notre-Dame de la Garde! dit le curé, se mettant à genoux après avoir enlevé son chapeau.

C'est au milieu de cette prière que le capitaine mit le pied à terre la figure toute rayonnante de bonheur et qu'il se joignit aux villageois dans leurs actions de grâces.

Antoinette Dupuis, que la nature n'avait pas gâtée, mais qui possédait une facilité de parole remarquable y alla de son petit boniment.

—Monsieur le Capitaine, nous sommes ravis de vous.

—J'avoue, Mademoiselle, que j'éprouvais plus de fierté quand j'avais descendu un "Fokker" allemand qu'à la vue de trois cents marsouins à mes pieds, dit d'un air mi-fier, mi-modeste le jeune et beau capitaine.

—Oh! que ça devait être beau, en effet, reprit la garde-malade enthousiasmée. Mais avouez que ce n'est pas banal, trois cents marsouins pour un premier coup de ligne.

—C'est à croire que je deviendrai un grand pêcheur, Mademoiselle!

—Pêcheur de perles? dit Antoinette, d'un air suggestif.

—Non, répondit d'un air grave le capitaine. Je crains de devenir un pêcheur de compliments.

—Vous êtes maussade comme un Québecquois, capitaine.

—Si ça s'attrappe, Mademoiselle, j'y prendrai garde.

La garde-malade s'éloigna d'un petit air boudeur, pendant que la foule s'amusait de la réponse du capitaine.

—Vite, à l'oeuvre, dit le curé. Il ne faut pas perdre le fruit de notre travail. Trois cents douze marsouins, ça vaut de l'argent.

—Que ferons-nous de tout ça? dit un pêcheur d'un ton décourage.

—Saprelotte! nous en retirerons l'huile d'abord. Nous vendrons les peaux ensuite.

—Et après, Monsieur le Curé?

—Et après, Baptiste? Après, si tu as assez de dessein pour ouvrir tes poches, nous mettrons l'argent dedans, dit en riant de tout coeur le vieux curé aux applaudissements des autres assistants.

On institua tant bien que mal une distillerie au moyen de chandières de toutes formes et de toutes dimensions.

Pendant deux semaines, la fumée opaque des marsouins se transformant en huile démontrait qu'on allait tirer bon profit de cette aubaine.

VI

Le dimanche suivant, à la grand'messe, les pêcheurs n'avaient plus cet air triste qui démontrait leur découragement. C'est avec gaieté que l'on commentait en groupe les événements de la semaine écoulée.

Jacques se rendit à la messe et prit place dans le banc du curé, situé juste à côté de celui de Pierre Guillou.

Angéline pénétra à son tour dans l'église, accompagnée de sa petite soeur Agathe et alla s'asseoir dans le banc de la famille.

Les yeux de Jacques et d'Angéline s'y rencontrèrent pour la première fois; cette dernière s'étant toujours dérobée aux yeux de Jacques pour n'avoir pas l'air de se mettre de l'avant. Ses joues se colorèrent légèrement en voyant que Jacques l'avait remarquée. De son côté celui-ci eut, pendant le saint office, des distractions bien légitimes chez un jeune homme de son âge.

Quand le moment du prône fut arrivé, le curé qui paraissait rajeuni de dix années commenta la réussite du capitaine.

—Je vous avais recommandé, dit-il, de prier Notre-Dame de la Garde pour ramener la prospérité dans notre région quand nous avons fait la bénédiction et l'installation de la statue qui honore notre église, due aux circonstances que vous connaissez tous et auxquelles une jeune fille de cette paroisse a contribué. Cette tempête, qui a causé bien des larmes, a été aussi la cause de la nouvelle dévotion qui honore cette paroisse et qui nous rapporte aujourd'hui d'aussi beaux fruits.

Angéline sentit le rouge lui monter au front quand elle saisit le regard de Jacques, qui, s'étant retourné de son côté, l'observait tout en écoutant le prône du curé.

Après la messe, de nouveaux groupes se formèrent à la porte de l'église; mais Angéline fila droit à la maison, pendant que Jacques, qui la suivait de près au sortir de l'office, la reconduisit du regard à travers le chemin tortueux conduisant à sa demeure. Regardant par-dessus les groupes qu'il dominait de toute la tête, il n'aperçut pas d'abord la garde-malade qui avait trouvé moyen de se trouver sur son passage. Le capitaine qui n'avait pas remarqué cette manoeuvre, tout distrait par l'attrait d'Angéline, salua gracieusement Antoinette quand il l'aperçut. Ce fut celle-ci qui lui adressa la parole.

—Vous êtes le héros du jour, capitaine! Et la Côte retentira longtemps des échos de vos exploits.

—Ma foi, Mademoiselle, chacun son métier. Il n'y a pas tant de mérite, après tout

QU'EN FERONS-NOUS ?

Actuellement, il y aurait possibilité, si nous le voulions, de faciliter l'établissement sur des terres, de quelques douzaines de milliers de fils de cultivateurs et de familles qui n'ont pas de fermes.

L'établissement de ces gens coûterait quelque cinquante millions, repartis en cinq ans; environ ce que nous coûte le chômage en deux ans pour perdre les gens physiquement, moralement et nationalement.

Ne vaudrait-il pas la peine de tenter une entreprise de cette sorte?

Si l'administration de cette entreprise était confiée à un homme du métier comme l'honorable Hector Authier, il est certain que l'Etat aurait beaucoup plus pour la somme dépensée et que les familles établies s'en tireraient avec plus de facilité: du moins celles qui voudraient travailler... et travailler avec la tête aussi bien qu'avec les bras.

D'ici dix ans, ces familles repaieraient à l'industrie canadienne, au commerce canadien, aux professionnels canadiens, aux hommes de métier canadiens, au moins deux ou trois fois le montant dépensé pour les aider à s'établir sur des terres nouvelles, ou sur des fermes abandonnées, ou même divisées, mais où une famille peut réussir à vivre convenablement.

Ne serait-ce pas là un moyen pratique d'abaisser considérablement le nombre des chômeurs, parce que plus la campagne s'agrandit, plus l'ouvrier urbain trouve à s'employer, et plus le commerce urbain est prospère, plus ceux qui sortent de nos universités trouvent à se placer?

Et le même moyen n'aiderait-il pas à abaisser également le nombre des millions qu'il nous faut dépenser pour les chômeurs qu'on veut employer au moins quelque temps, ne fût-ce qu'à des travaux somptuaires, à des entreprises de luxe qui déracinent les gens de la terre, à toutes sortes de folies inutiles : quand on n'entretien pas ces gens à ne rien faire, en ville?

Ce n'est pas la place pour établir ces gens qui manque, au Québec; du moins, pour le temps présent. Mais ces terres ne sont pas prêtes, pour la plupart, à être occupées tout de suite. Il faut que chacune de ces terres soit visitée, inspectée, classifiée, parfois drainée, égouttée convenablement, traversée par des chemins.

C'est un travail qui devrait se faire à l'avance.

Si nous devons faire travailler ceux qui chôment, pourquoi ne pas les employer à ces travaux?

Pourquoi ne pas leur faire faire ainsi des travaux utiles, pouvant servir à l'établissement des Canadiens chez eux?

Nous avons des douzaines de milliers de jeunes gens à établir. Qu'en ferons-nous?

J.-Ernest LAFORCE.

BIJOUTERIE

Je viens d'ouvrir ma bijouterie, il y a déjà quelques jours, au numéro

33½ LAFONTAINE

Entre la Pharmacie Beaulieu et L. P. Dubé, épicier-licencié

Je suis heureux d'offrir à la population de Rivière-du-Loup et des environs, mes services d'horloger. J'aurai toujours en mains un assortiment de bijouteries, d'horlogeries, d'argenteries et de verreries, etc., de premier choix, à des prix bien raisonnables.

Je ferai les réparations de toutes sortes avec les soins qu'exigera le travail présenté, afin d'assurer entière satisfaction.

Je sollicite votre encouragement et une visite vous convaincra de ce que je viens de vous offrir.

J. Carmilien Dubé

HORLOGER - BIJOUTIER

33½ LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP.

INSPECTEUR DES MONTRES DU C. N. R.

POUR UN ORDRE SOCIAL NOUVEAU

Rôle opportun de la Semaine Sociale des Trois-Rivières.

Les temps que nous traversons appellent impérieusement un ordre nouveau. S. Em. le cardinal Villeneuve disait il y a deux ans : "Notre siècle sera plus social ou il deviendra révolutionnaire" et S. Em. le cardinal Verdier vient d'écrire que "tout demande au chrétien sincère de s'appliquer sans retard et courageusement à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent".

Cet ordre nouveau, qui empêchera notre siècle de devenir révolutionnaire, les Semaines sociales vont en tracer les grandes lignes durant leurs assises annuelles aux Trois-Rivières du 19 au 24 juillet prochain. Tous ceux qui s'intéressent à une restauration de la société, appuyée sur les enseignements des encycliques et adaptée à notre tempérament national et à nos besoins actuels, sont invités à cette Semaine. Ils y puiseront des directives sûres et pratiques.

c'est vers neuf ou dix heures et vers deux ou trois heures. Et encore faut-il que ces séances ne soient pas trop longues. Le reste de la journée, ils seront tenus à l'ombre et à l'abri des mouches et autres insectes.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

1936... L'arrivée d'un nouveau tabac—une nouvelle autorité dans l'art de satisfaire les fumeurs. Fait des cigarettes merveilleusement douces.

TABAC À CIGARETTES FRONTENAC

Moscou et les grèves de Paris

Genève, 12 juin. — Les informations recueillies dans un grand nombre d'usines ne laissent subsister aucun doute sur le fait que c'est une organisation spéciale du Komintern qui a mis en train le mouvement gréviste. Il y a lieu de rappeler à ce sujet que l'exploitation des grèves au profit de la révolution est depuis des années l'objet d'études spéciales de l'Internationale syndicale rouge. Son secrétaire général, Losovsky, a en effet organisé à Moscou des cours que des communistes de divers pays furent invités à suivre. Le recueil des textes de ces cours a été publié en France sous le titre suggestif : "La grève est un combat". Essai d'application de la science militaire à la stratégique des grèves". Le Profintern a convoqué ensuite à Strasbourg une conférence internationale pour l'Europe occidentale, où les possibilités d'action en France furent étudiées.

Depuis l'année dernière le Secrétariat occidental du Profintern est installé à Paris, sous la direction du communiste Monmousseau, qui reçoit ses ordres directement de Moscou. Le Profintern et ses organes auxiliaires n'ont d'autre but que la révolution bolchéviste.

Au moment où siège à Genève la Conférence internationale du Travail, il n'est pas inutile de se rappeler ces faits en relevant l'incompatibilité du programme de haine de classe du Profintern. On a pourtant l'impression très nette qu'au B. I. T., également le Profintern prend de plus en plus pied, preuve en sont les récentes publications du B. I. T. sur l'U. R. S. S.

St-Alexis de Matapédia

M. Evangéliste Santerre, de St-Clément ainsi que M. et Mme Antoine Santerre, de St-Hubert, étaient en promenade ici dimanche dernier, les hôtes de M. Chs.-Eug. Santerre, fabricant de beurre.

M. Paul Simard, Mlle Lucienne Simard et M. Camille Bélisle, de St-Hubert, en visite chez M. Ernest Simard.

L'agriculture canadienne et les produits agricoles forment l'un des pavillons importants de l'étalage du Gouvernement canadien à l'Exposition des Grands Lacs, à Cleveland, Ohio. L'étalage canadien occupe on endroit bien en vue, le long du grand escalier du bâtiment principal. Il a un espace de 50 pieds de front dans "l'allée des drapeaux". L'exposition durera 100 jours, du 27 juin au 4 octobre.

ISLE-VERTE

On demande à louer dans le village de l'Isle-Verte, un logement de 4 à 5 appartements muni autant que possible de toutes les commodités. Maison seule de préférence ou pleinpied avec terrain ou garage.

Réponse par lettre, avec prix, en s'adressant à

CASIER POSTAL 020xx
Poste Restante,
Rivière-du-Loup, Centre, Tém.

Notes sociales.— Mgr J. A. Verreau, P. D., est actuellement en repos à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Jean-Raymond Beaulieu ont eu la douleur de perdre leur enfant, Fernand, âgé de six ans, décédé accidentellement mercredi dernier. Il laisse dans le deuil, trois petites soeurs, Raymonde, Céline et Thérèse. La sépulture eut lieu samedi à 3 heures.

Nos sympathies à la famille si douloureusement éprouvée.

M. Maurice Gauvreau et ses enfants, d'Halifax, N.-E., M. et Mme Léon Gauvreau et leur fils, Mlle Lucienne Pettigrew, de Québec sont en promenade chez M. Joseph Gauvreau.

Mme L. Ponton, Mlles Thérèse et Margot Ponton, Mme Désitériaux et Mlle Paul, de Montréal, de passage chez Mme Dan-F. Fraser.

M. et Mme Norbert Pelletier et leur famille, de Cap-Chat sont revenus demeurer parmi nous.

M. Alphonse Rivard de passage à Québec au début de la semaine.

St-Jean-de-Dieu

Mariages.— Le 15 juillet a été béni en notre église, le mariage de Mlle Yvonne Langelier, fille de M. et Mme Wilfrid Langelier avec M. Horace Soulard, fils de M. et Mme Adolphe Soulard.

Aussi celui de Mlle Anna Rioux, fille de M. et Mme Alphonse Rioux avec M. Gérard Malenfant, fils de M. et Mme Alexis Malenfant, de St-Paul de la Croix.

Divers.— Mlle Simone Lafrance est revenue dans sa famille après un long séjour à Québec.

Mlle Eveline D'Auteuil de retour dans sa famille après un traitement suivi à l'hôpital de Québec.

Mlle Louise et M. Fabien Leblond de Montréal en visite chez leur grand'père, M. Joseph Rioux.

M. Wilfrid Gaudreault, de St-Simon en visite chez son frère, M. Irénée Gaudreault.

M. Achille Paquet, de Montréal, M. et Mme Johnny Leclerc, et M. Ferdinand Morency, de St-Fabien, en visite chez M. André Morency.

M. le Dr et Mme Antoine Roy, de Squatteck et Mlle Atnala Gagné, de Québec en visite chez des amis.

M. et Mme Bertrand Rioux et M. Hervé Gagnon en visite chez M. Antoine Roy, M. D., de Squatteck.

M. et Mme Joseph Jean, et leur famille, de Rivière-du-Loup, en visite chez M. Félix Jean.

Mme Gérard Dugué et ses deux fils, de Montréal, en visite chez leurs parents, M. et Mme Antoine Rioux.

M. et Mme Emile Rioux, M. et Mme Irénée Gaudreault, MM. Chs. Emile Rioux et Armand Beaulieu, en visite chez des parents à St-Simon.

Belle assemblée politique, libérale. Dimanche dernier, à 2 heures, sur le terrain de M. Antoine Jean, nous avons eu l'honneur d'entendre les orateurs suivants : M. Léon Casgrain, notre député au provincial; M. Alexandre Michaud, avocat, de Rivière-du-Loup; et M. Jules Lizotte, maire de St-Eloi. M. Florian Rioux, maire de St-Jean présidait l'assemblée.

Beaucoup de gens se sont rendus sur les lieux pour applaudir ces hommes d'état. Nos félicitations à toute l'assistance qui a été bien attentive pendant les discours.

Tribune libre.— Nous tenons à remettre en ordre l'article qui a paru dans ce journal la semaine dernière sur l'assemblée politique de l'Union Nationale qui a eu lieu à St-Jean de Dieu le 5 de ce mois. L'article mentionnait que des milliers de personnes étaient présentes à cette assemblée tandis qu'il n'y avait pas mille personnes et même vers la fin des discours il n'en restait qu'une centaine. Les applaudissements ont été aussi bien faibles. Donc, nous espérons qu'à l'avenir, nationaux comme libéraux, la franchise sera votre devise sur les rapports des assemblées politiques qui auront lieu pendant cette campagne électorale.

Franchise.

Ste-Rose-du-Dégelé

Feu M. Théophile Lebel.— Le 10 juillet, est décédé à Ste-Rose du Dégelé, M. Théophile Lebel, époux de Dame Flore Valcourt. Il était âgé de 42 ans.

Le regretté défunt laisse dans un grand deuil, son épouse, Dame Flore Valcourt, ses enfants, Georgette, André-Albert, Marc-Aurèle, Richard, Gisèle, Gérard Lebel; son père, M. Théophile Lebel, de Ste-Rose; ses frères, MM. Léo, Ludger, Camille, William Lebel; ses soeurs, Mme Antoine Raymond, Mme Adrien Beaulieu, de Packington; Mme Alphée April, de Notre-Dame du Portage; Mme Léon Valcourt, de Packington; Mme Alfred Morin, de Ste-Rose; Mlle Lucienne Lebel, de Rivière-du-Loup; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Baptiste Valcourt, Forge-Village, Mass.; ses beaux-frères, MM. Antoine Raymond, de Ste-Rose; Léon Valcourt, Packington; Adrien Beaulieu, Packington; Alphée April, Notre-Dame du Portage; Alfred Morin, Ste-Rose; Lévite Valcourt, Forge-Village; Donat Beaulieu, St-Basile; Raoul Lamy, Ernest, Roland, Isidore, Théodore, Eugène Valcourt, de Forge-Village, Mass.; ses belles-soeurs : Mmes Raoul Lamy, Mme Vve Ludivine Ricard, Roland Valcourt, Ernest Valcourt, de Village, Mass.; Mme Donat Beaulieu, de St-Basile.

Son service eut lieu le 13. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Eud. Desbiens, curé de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé Léo Bérubé, vicaire. Les porteurs étaient: MM. Léo, Ludger, Camille, William Lebel, de Ste-Rose. M. Lévite Valcourt portait la croix.

Nos plus sincères sympathies.

Certificat de 6ème année.— Ont passé avec succès leur certificat de 6è année. Ecole No. 1, dirigée par les Révérendes Soeurs du Saint-Rosaire, Mlles Stéphanette Chamberland, 75.6; Catherine-Anne Griffin, 63.1; Marie-Paule Michaud, 71.1.

Ecole No. 3 dirigée par Mlle Jeannette Dupont, Mlle Rita Desrosiers, 73.9.

Ecole No. 5, dirigée par Mlle Georgianna Pelletier, Mlle Louisa Dubé, 84.

Ecole No. 6, dirigée par Mlle Solanges Chamberland, Mlles Marie-Rose Dumont, 87.9; Laurette Lavoie, 74.9; Marie-Alice Desjardins, 72.7.

Ecole No. 9, dirigée par le professeur Sirois, Georges Gervais, 74, anglais 16.5 sur 20; Yvon Gagnon, 68.2; Louis Griffin, 72.2; Elphège Ouellet, 72.1.

Nos félicitations à ces élèves et à leurs titulaires.

Feu Calixte Lebel.— Le 1er juillet est décédé à Ste-Rose du Dégelé, M. Calixte Lebel, époux de Dame Angèle Caron. Il était âgé de 82 ans.

Le regretté défunt laisse dans un grand deuil, son épouse, Dame Angèle Caron, un fils, M. Calixte Lebel, de Ste-Rose; trois filles, Mme Pierre Lebel, née Claudia, de St-Epiphane; Mme Evariste Pelletier, née Omérine, de Saskatchewan; Mme Louis Deschênes, née Marie-Anna, de Ste-Rose.

Son service eut lieu le 4, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. J. Eud. Desbiens, curé de la paroisse, fit la levée du corps. M. l'abbé Omer Berger, curé de Packington, chanta le service. Les porteurs étaient: MM. Nathanael Deschênes, Georges, Edouard Deschênes, Jean-Baptiste Picard. M. Jules Deschênes portait la croix.

St-Antonin

Quête.— Les RR. SS. du Bon-Pasteur font leur quête annuelle à domicile, au profit de l'Orphelinat du Sacré-Coeur de Rivière-du-Loup, dans notre paroisse au cours de cette semaine.

Va et vient.— Les RR. SS. Marie-Aimé et Marie-Norbert, du Bon Pasteur de Québec, de passage dans notre paroisse au début du mois. Elles ont rendu visite à MM. Jos. Ouellet et D. Dubé.

La Révérende Soeur Joseph de la Protection, des Soeurs de la Providence de Moneréal, a visité ses parents, M. et Mme H. Bélanger, le 2 courant.

M. F. Bélanger, de Mont-Carmel, a visité son père, M. H. Bélanger, la semaine dernière.

M. G. Bélanger, de Québec a passé le dimanche parmi nous.

Mlle R.-A. Bélanger, de St-Alexandre chez son oncle, M. R. Bélanger, mardi.

M. l'abbé D.J. Boucher, passe ses vacances chez son oncle, M. l'abbé J.-E. Boucher, V. F., curé d'Armagh.

En convalescence.— M. J. Jean est de retour dans sa famille après avoir subi une grave opération à l'hôpital de Rivière-su-Loup. Il est en bonne voie de guérison.

Mariage.— On annonce pour le 20 rourant le mariage de Mlle F. Castonguay, de cette paroisse avec M. R. Proulx, de Rivière-du-Loup.

Aux futurs époux, nos voeux de bonheur.

Noveau vicaire.— Au prône dimanche dernier, M. le curé nous a annoncé que notre nouveau vicaire devait arriver cette semaine.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Départ.— M. et Mme E. Gendron et leur famille nous ont quittés pour Cacouna.

M. et Mme Alb. Dumont et leurs enfants nous ont aussi quittés pour aller demeurer à Québec.

Retour.— Les quelques messieurs de cette paroisse qui s'étaient unis aux employés de la manufacture de pulpe pour aller suivre les exercices d'une retraite fermée à Mont-Joli nous sont tous revenus dimanche soir, fort contents et heureux d'avoir pu bénéficier des bienfaits d'une retraite fermée. Espérons que leur exemple sera suivi de bon nombre d'autres paroissiens.

Aux prières dimanche.— Dame Lucie Morin, épouse de feu Zéphirin Boucher, décédée et inhumée à Notre-Dame du Portage le 11 courant.

Malade.— M. B. Duval est entré à l'hôpital de Rivière-du-Loup, mardi pour subir une opération.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA SAISON CHAUDE ET LES BÉBÉS

Par : John L. Rice, M. D.
Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

La santé des bébés n'est pas chose propre à la saison chaude exclusivement, mais c'est une question de tous les jours de l'année. Cependant, il faut admettre qu'au cours de l'été, ces êtres délicats doivent être plus attentivement suivis que jamais. C'est, pour eux surtout, la saison des bains de soleil : ils ont besoin des rayons ultra-violets solaires.

Autrefois, on redoutait l'approche de l'été, pour les enfants de deux ans. Cette saison était connue comme étant l'époque du choléra. Des milliers étaient emportés par cette maladie. Grâce au lait pasteurisé, grâce aussi aux connaissances plus étendues des mamans, la diarrhée si commune jadis, est à peu près chose du passé.

Le lait maternel est une grande protection pour les bébés. Ceux qui sont au biberon sont aussi plus protégés aujourd'hui. En effet, le lait pasteurisé est un préservatif contre le choléra. Avec ce lait, le grand air et les séances régulières au soleil conserveront les enfants de deux ans en santé.

Au cours de leur première année, les bébés devraient être sous la surveillance du médecin de famille ou, au moins, ils devraient être conduits à la clinique, au dispensaire une fois par mois. Et si les mères suivent fidèlement les avis qu'elles y reçoivent, leurs petits se porteront bien. Elles y apprendront combien de temps les bébés doivent être tenus au soleil et comment ils peuvent être préservés de la diarrhée, etc.

Le soleil et beaucoup de lait contribuent à former des dents saines et des os forts. Par ces moyens, les petits se développent et se maintiennent en santé.

Encore quelques détails pour terminer. Pendant l'été les bébés doivent porter le moins de vêtements possible. Dans bien des cas, une couche suffit. Le temps le plus propice pour les séances au soleil,

Dessus de lits et taies d'oreillers, fil tiré pour crochet, aussi dessus de bureau et Set de Vanite pour appareiller.

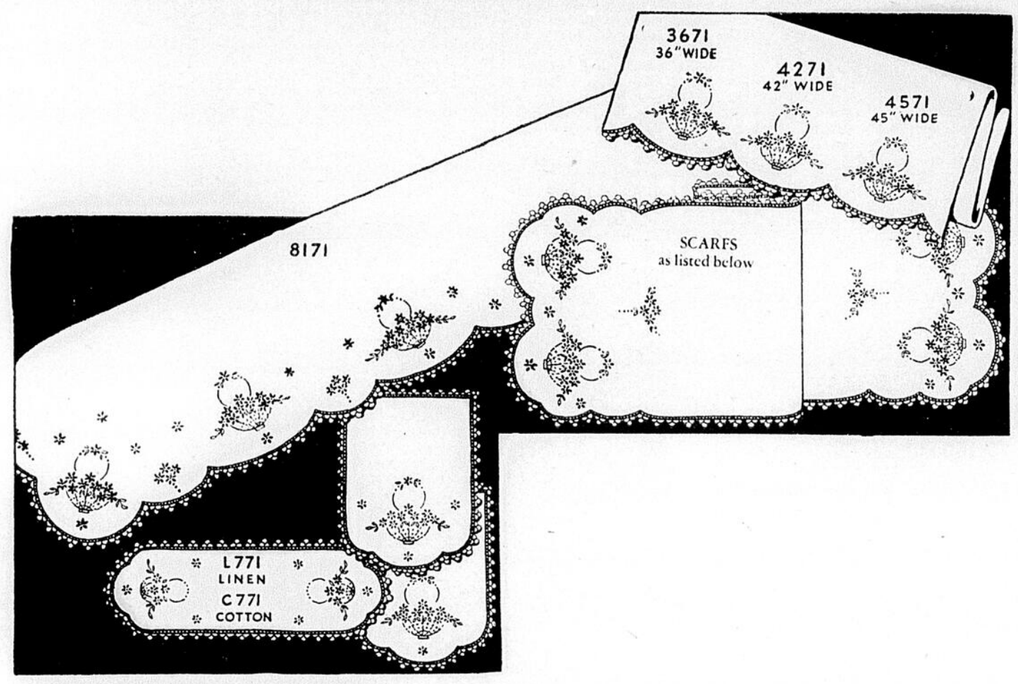

8171.—Dessus de lit 81" x 99". Chaque 3.00
3671.—Taie d'oreiller, 36" La paire 1.10
4271.—Taie d'oreiller, 42" La paire 1.18
4571.—Taie d'oreiller, 45" La paire 1.26

C-571.—Dessus de bureau, fini toile 15" x 36" tête Indien Chaque 34
L-571.—Dessus de bureau, toile huître importée, 15" x 36". Chaque 56
L1571.—Dessus de bureau, toile huître, 18" x 45". Chaque .80

C1571.—Dessus de bureau, fini toile 18" x 45", tête Indien Chaque 50
C-771.—Set de Vanité, fini toile, tête Indien. Le set 26
L-771.—Set de Vanité, huître importée. Le set 38

Adressez vos commandes à

SERVICE DES COUPONS DU "ST-LAURENT"
CASIER POSTAL "B" RIVIERE-DU-LOUP.

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières

Comme il était convenu, ce soir là, le docteur sortir en voiture et Pluchon s'en alla le rencontrer sur la route à l'écard. Ils devaient tous deux se rendre chez les Coco-Létard. "Maintenant que le rapport du coroner nous a été favorable, avait dit le docteur, il faut en finir avec Pierre de St-Luc. C'est cette nuit qu'il doit disparaître."

Il fait une pluie battante. Personne sur la route excepté le cabriolet du docteur et de son fidèle Pluchon. "Se défaire du capitaine, dit Pluchon, comment vous y prendrez-vous? — C'est facile mon cher. J'ai dans cette bouteile un poison vif qui cause la mort instantanée. Je l'ai déjà expérimenté sur d'autres. Nous lui en ferons boire".

"Decendez, Pluchon, et allez dire à la mère Coco qu'elle doit en donner à son prisonnier dès cette nuit." Pluchon entre chez les Coco, mais revient aussitôt, l'air déçu. — "Impossible, docteur de décider ces gens à descendre dans la cave ce soir. Ils sont pris d'une crainte superstitieuse, parce que c'est la veille du jour des morts".

"Eh bien, fait le docteur, j'ai un autre plan". Et il pousse son cheval, au galop. Non loin de là se trouve une vieille maison isolée où demeure un nègre Congo, faiseur de drogues. Sur des tablettes partout à l'intérieur, on peut voir dans des petites bouteilles, toutes sortes de poisons. Dans de grandes cruches il garde même des reptiles

Le nègre Congo, fabricant de poisons, est à sa table de travail. Mais près de lui un autre nègre discute et l'interpelle avec menace. Trim (c'est le nom de ce visiteur nocturne) lui montre une petite fiole en lui disant: 'Tu me diras ce que cette fiole contient où bien moi, je te dénoncerai à la police. — Chut, Trim, j'entends des pas."

Trim s'esquive en toute hâte, et se jette hors de la maison du nègre Congo. Il voit entrer le docteur Rivard qui parle un instant avec le fabricant de poison et remonte dans sa voiture à côté de Pluchon. Le nègre Congo s'approche ensuite du cabriolet et leur remet une grande cruche de verre hermétiquement fermée.

La voiture qui porte le docteur et Pluchon s'élance sur la route. Mais Trim part à courir sur leurs traces. En vain essaie-t-il de les poursuivre, le cabriolet gagne du chemin, tourne à droite et disparaît dans les ténèbres. Le docteur file vers la demeure des Coco-Létard. Il veut à tout prix se défaire du capitaine cette nuit-là.

Arrivée devant l'habitation de la mère Coco, la voiture s'arrête. Pluchon descend et le docteur lui remet la cruche. "Tu la jetteras, dit-il dans la cave de manière à ce qu'elle se brise en tombant. Cette cruche contient vivant un serpent à sonnette de la plus dangereuse espèce." Pluchon eut tellement peur qu'il échappa la cruche sur le sol.

Le Pacifique Canadien célèbre un anniversaire

Le Pacifique Canadien a célébré dimanche, soir, le 28 juin, le cinquantenaire du départ de Montréal du premier train qui ait jamais traversé le Canada jusqu'à la côte du Pacifique. Une cérémonie commémorative se déroula dans la grande salle des pas perdus de la gare Windsor, à Montréal, en présence d'un grand nombre de personnalités et d'une foule de plusieurs milliers de spectateurs. On voit ici la tribune des orateurs au moment où M. D. C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien, prononçait l'allocution de circonstance. On aperçoit à gauche l'énorme gâteau d'anniversaire, orné de cinquante chandelles et surmonté d'un globe terrestre. Au premier plan, quelques soldats de la garde d'honneur fournie par les Victoria Rifles.